TABLE DES MATIÈRES

Couverture
Glorious and Free,
de David Craig

La culture stratégique du Canada : grande stratégie et utilité de la force

La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction

3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF
4 LETTRE À LA RÉDACTION

CULTURE STRATÉGIQUE

5 La culture stratégique du Canada : grande stratégie et utilité de la force
par Éric Tremblay et Bill Bentley

LES ENJEUX DANS LE NORD

18 La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction
par Adam MacDonald

INTELLIGENCE ORGANISATIONNELLE ALTERNATIVE

29 Parlons d'abeilles et d'oiseaux : la théorie des essaims et le processus décisionnel militaire
par Ben Zweibelson

HISTOIRE MILITAIRE

37 La nécessité d'avancer : la bataille de Chérisy ou le massacre de troupes québécoises (août 1918)
par Carl Pépin

OPINIONS

44 Vision alternative des incitatifs à une meilleure condition physique dans les Forces armées canadiennes
par Mike Draho

48 La ligne de pensée canadienne : le cas des vétérans canadiens de la guerre du Vietnam
par Ryan Goldsworthy

COMMENTAIRES

53 L'opinion publique et la défense
par Martin Shadwick

59 ÉTUDE CRITIQUE DE LIVRES

62 CRITIQUES DE LIVRES

La Revue militaire canadienne / Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes, de la *Revue militaire canadienne* ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la *Revue militaire canadienne* doit être indiquée comme source. La *Revue* est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à **www.revue.forces.gc.ca**.

ISSN 1492-465X

Nos coordonnées

Revue militaire canadienne /
Canadian Military Journal
Académie canadienne de la Défense
CP 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
CANADA, K7K 7B4
Téléc. : (613) 541-6866
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca

Parlons d'abeilles et d'oiseaux : la théorie des essaims et le processus décisionnel militaire

La nécessité d'avancer : la bataille de Chérisy ou le massacre de troupes québécoises (août 1918)

REVUE MILITAIRE CANADIENNE

www.revue.forces.gc.ca

Rédacteur en chef
David L. Bashow
(613) 541-5010 poste 6148
bashow-d@rmc.ca

Directrice de la publication
Claire Chartrand
(613) 541-5010 poste 6837
claire.chartrand@rmc.ca

Traduction
Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Commentaire
Martin Shadwick

Conseiller en rédaction
Michael Boire

Comité consultatif

Président

Major-général J.G.E. Tremblay, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef, Revue militaire canadienne (RMC)

Colonel Marty Cournoyer, représentant du Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

H.J. Kowal, Ph.D., Recteur du Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Capitaine de frégate Hughes Canuel, représentant du Chef d'état-major de la Force maritime (CEMFM)

Brigadier-général S.G. Friday, Commandant, Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Major Andrew Godefroy, représentant du Chef d'état-major – Stratégie terrestre

Lieutenant-colonel Kimberley Maynard, Directrice, Centre de droit militaire des Forces canadiennes (CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseignement de la Défense (CRD)

Comité de lecture

Douglas Bland, Ph.D.
Major (à la retraite) Michael Boire
Major Sylvain Chalifour
Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney
Rocky J. Dwyer, Ph.D.
Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed
Major John Grodzinski
David Hall, Ph.D.
Michael Hennessy, Ph.D.
Colonel Bernd Horn
Hamish Ion, Ph.D.
Phillippe Lagassé
Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.
Chris Madsen, Ph.D.
Sean Maloney, Ph.D.
Brian McKercher, Ph.D.
Paul Mitchell, Ph.D.
Nezih Mrad, Ph.D.
Scot Robertson, Ph.D.
Stéphane Roussel, Ph.D.
Elinor Sloan, Ph.D.
Adjudant-chef C.J. Thibault
Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Dans cet autre numéro d'été de la *Revue militaire canadienne*, nous poursuivons notre commémoration des deux conflits les plus importants du XXe siècle. Dans cette optique, le célèbre artiste canadien David Craig a gracieusement autorisé la Revue à orner sa couverture de son montage célébrant la victoire contre les forces de l'Axe durant la Deuxième Guerre mondiale.

En ce qui concerne le présent numéro, le major-général Éric Tremblay, commandant de l'Académie canadienne de la Défense, et M. Bill Bentley, Ph. D., officier supérieur d'état-major, Concepts professionnels et développement du leader à l'Académie canadienne de la Défense, unissent leurs forces pour explorer la culture stratégique ancienne et actuelle du Canada, c'est-à-dire comment « […] [le pays] perçoit le monde, notamment les menaces contre sa sécurité, et elle influe sur sa façon de réagir face à une telle perception. » La culture stratégique est et a été le « reflet de la compréhension par un pays de l'utilité de la force militaire tandis qu'il interagit avec d'autres États ». Plus précisément, on se demande quel est le rôle de la force militaire dans la réalisation des objectifs nationaux qui servent nos intérêts, comparativement à d'autres mesures non militaires, malgré les différentes menaces envers la souveraineté, la sécurité et la stabilité intérieure.

À la suite de cet article, M. Adam MacDonald, journaliste théoricien indépendant, discute du nouveau paradigme politique qui a vu le jour à l'égard de l'Arctique depuis la fin de la guerre froide. Cependant, M. MacDonald souligne qu'au cours de la dernière décennie, « on est revenu à une orientation militaire stratégique » d'une manière caractérisée par certains comme la « militarisation » de la région. L'auteur examine ces tendances de près et en arrive à la conclusion suivante : « La gestion de *l'inclusion sélective*, et non de *l'exclusion complète*, des aspects militaires du régime de gouvernance de l'Arctique est souhaitable si l'on veut appuyer les efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes complexes auxquels la région de l'Arctique fait face et éviter qu'ils ne déraillent ».

Ensuite, le major Ben Zweibelson, officier d'infanterie américain, s'intéresse à l'intérêt périodique des organisations militaires occidentales envers la réponse à la question suivante : « […] si le comportement des systèmes décentralisés, communément appelé la "théorie des essaims" ou le "comportement en essaim", pourrait s'avérer pertinent dans le domaine militaire. » S'agit-il d'une mode ou d'une réelle source alternative qui peut être mise en pratique dans le domaine militaire et qui surpasse les méthodes traditionnelles existantes? Lisez l'article et vous pourrez juger par vous-mêmes.

Dans la section historique de ce numéro, le professeur Carl Pépin de l'Université Laval relate une portion de l'offensive des Alliés à la fin de la Première Guerre mondiale connue sous le nom de la « campagne des Cent Jours ». Plus précisément, il raconte la mission du Corps canadien qui visait à prendre la ville de Cambrai malgré « trois barrages de défenses allemandes, Drocourt-Quéant étant le dernier barrage connu de ce réseau et aussi le mieux fortifié ». Le 22e Bataillon (canadien-français) devait pénétrer le secteur d'un des barrages de défenses qui faisait face au village de Chérisy, au cœur de la Ligne Hindenburg. « Les premières heures de l'assaut semblaient prometteuses, mais le tout a viré au désastre pour les combattants canadiensfrançais, de même que pour les militaires anglophones faisant partie de la même brigade. » L'article de M. Pépin décrit de façon exhaustive cette portion de l'offensive avortée.

Nous passons ensuite aux deux textes d'opinion qui portent sur des sujets très différents. D'abord, le major Mike Draho, officier d'artillerie, examine une mesure incitative potentielle des Forces armées canadiennes pour « encourager » l'obtention de bons résultats aux tests de condition physique subis par les militaires. En résumé, le major Draho soulève « […] deux préoccupations précises qui, rattachées l'une à l'autre, en forment une troisième, celle-là liée à un climat organisationnel non désirable que favoriseraient, à long terme, les mesures incitatives. » Ensuite, M. Ryan Goldsworthy, détenteur d'un diplôme d'études supérieures et spécialiste de l'histoire et de la stratégie militaires, explique le cas de nombreux jeunes Canadiens qui se sont volontairement enrôlés dans l'armée américaine afin de participer à la guerre du Vietnam. Il expose également les raisons justifiant le manque de commémorations officielles, au Canada, en hommage aux anciens combattants du Vietnam.

Après une brève absence, l'espace d'un numéro, M. Martin Shadwick, notre commentateur en poste, s'est « remis au travail ». Dans le présent numéro, l'auteur s'attaque à l'opinion publique en matière de défense.

Pour conclure, nous vous présentons une critique opportune de trois publications récentes très bien rédigées et dignes d'intérêt qui portent sur la pensée stratégique. Le numéro se termine par deux critiques de livres régulières afin de piquer davantage la curiosité de nos lecteurs.

Bonne lecture!

Le rédacteur en chef de la *Revue militaire canadienne*,
David L. Bashow

Photo du MDN GD2015-0065-13

Un chasseur CF-18 *Hornet* survole au-dessus des nuages dans le ciel iraquien avant le début d'une mission, lors de l'opération *Impact*, le 23 janvier 2015.

LETTRE À LA RÉDACTION

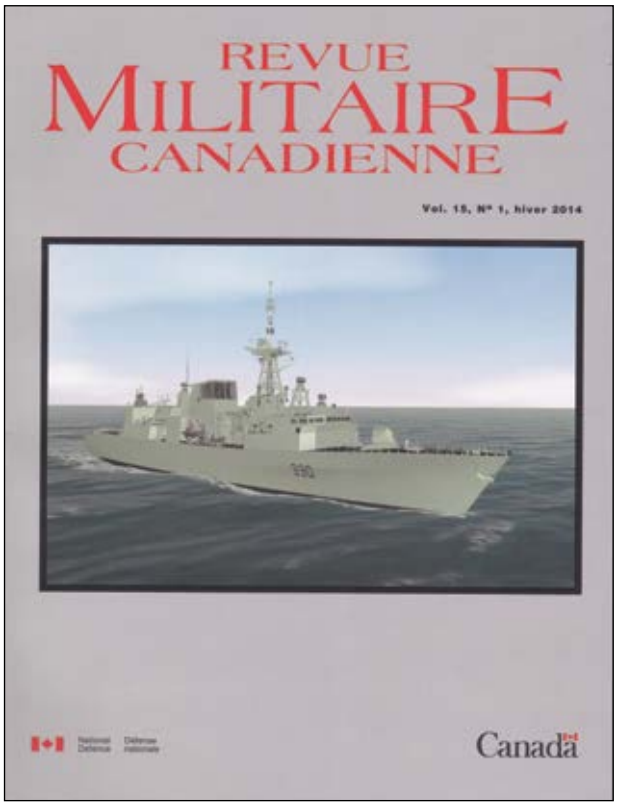

Dans son article « Modèles de renseignement en pratique : le cas de la crise des missiles de Cuba », *Revue militaire canadienne,* vol. 15, nº 1 (hiver 2014), William Wilson a écrit ceci : « Le National Security Council (NSC) a aussi été créé à ce moment; son comité de direction était dirigé par le président. » (p. 49). L'auteur semble suggérer que le NSC a été créé au moment de la crise, en octobre 1962.

Le National Security Council a été formé en 1947 en vertu de la *National Security Act* de la même année. Lors de la crise des missiles de Cuba, le président Kennedy a créé le comité de direction (ExComm) en vertu du National Security Action Memorandum 196, le 22 octobre 1962, principalement pour gérer la crise, bien que le comité ait continué de se réunir par la suite.

Sincères salutations,
Joel J. Sokolsky
Professeur
Collège militaire royal du Canada

Photo du MDN TN2015-0009-C0465

Des troupes canadiennes passent par un village roumain pour se rendre à leur zone d'entraînement lors de l'exercice *Sarmis* à Cincu, en Roumanie, dans le cadre de l'opération *Reassurance*, le 23 mai 2015.

Image offerte par DEU GARFCOM et la ville de Coblence, en Allemagne.

Die Tafelrunder de Josef Schneider (Carl von Clausewitz assis à l'extrême gauche).

La culture stratégique du Canada : grande stratégie et utilité de la force

par le major-général Éric Tremblay et M. Bill Bentley, Ph. D.

Le major-général J.G.E. Tremblay, CD, *est actuellement commandant de l'Académie canadienne de la Défense.*

M. Bill Bentley, MSM, CD, Ph. D. *est actuellement officier supérieur d'état-major, Concepts professionnels et développement du leader à l'Académie canadienne de la Défense.*

La grande stratégie n'est pas la simple application de techniques qui peuvent être utilisées où que ce soit par qui que ce soit – c'est toujours l'expression d'une culture tout entière.

~Edward Luttwak, *La grande stratégie de l'Empire byzantin*

La stratégie est culturelle, un point c'est tout.

~Colin S. Gray, *Perspectives on Strategy*

Introduction

La culture stratégique d'un pays façonne et reflète la façon dont il perçoit le monde, notamment les menaces contre sa sécurité, et elle influe sur sa façon de réagir face à une telle perception. Réduite à ses éléments essentiels, la culture stratégique est un reflet de la compréhension par un pays de l'utilité de la force militaire tandis qu'il interagit avec d'autres États. Quel est donc le rôle de la force militaire pour atteindre des objectifs politiques par rapport à d'autres mesures visant à défendre les intérêts nationaux à l'échelle mondiale (et parfois nationale) face aux menaces qui planent contre sa souveraineté, sa sécurité matérielle et sa stabilité intérieure?

Culture stratégique

La culture stratégique, que l'on appelle parfois « façon de faire la guerre » d'un pays, éclaire sa grande stratégie et, par conséquent, sa stratégie militaire, de sorte que les décideurs et les spécialistes de la sécurité nationale doivent bien en comprendre la nature et les caractéristiques[1]. La notion désigne la transmission par la société des attitudes de l'esprit, de la tradition et des modes de fonctionnement préférés qui sont plus ou moins propres à un pays ou à une communauté de sécurité dans un lieu particulier. Elle est le fruit d'une expérience historique particulière façonnée par le contexte géographique. Chaque culture stratégique est portée à échafauder des théories soi-disant générales fondées sur l'expérience et les circonstances historiques nationales. On peut donc définir plus précisément la culture stratégique en ces termes :

Un système intégré de symboles (argumentation, structure, analogies linguistiques, métaphores, etc.) qui sert à établir des préférences stratégiques à long terme et omniprésentes en

***conceptualisant le rôle et l'efficacité de la force militaire dans les affaires politiques**. La culture stratégique ainsi établie reflète les préoccupations et l'expérience historique d'un pays tout comme les réactions purement objectives face à une menace donnée*[2].

La culture stratégique est un phénomène à croissance lente et à long terme. L'influence qu'elle exerce sur la façon dont les pays perçoivent le rôle et l'utilité de la force dans le temps est explicitée utilement dans trois excellentes études de cas – *The British Way of War* de Basil Liddell-Hart (1957), *The American Way of War* (1973) de Russell Weigley et *The German Way of War* de Robert Citino (2005).

Quatre grands facteurs contribuent à l'évolution d'une culture stratégique.

- **Géographie** : La taille et l'emplacement d'un État sont des facteurs cruciaux qui influent sur la façon dont les décideurs et les stratèges pensent à la sécurité et à la stratégie.
- **Histoire** : L'expérience historique influe sur la culture stratégique presque aussi fortement que la géographie.
- **Culture, religion et idéologie** : Confondus, ces trois éléments représentent ce que les Allemands expriment par un seul mot – *weltanschauung* – une vision ou une perception du monde. L'influence que ce concept exerce sur la culture stratégique est à la fois élémentaire et immense.
- **Gouvernance** : La structure du gouvernement, les institutions militaires et la nature des relations civilo-militaires jouent un rôle névralgique dans l'élaboration et le fonctionnement d'une culture stratégique.

Grande stratégie et stratégie militaire

Comme nous l'avons vu, la culture stratégique désigne le contexte omniprésent et dominant dans lequel un pays établit et poursuit sa grande stratégie. La grande stratégie a été définie comme « l'orientation détaillée du pouvoir (l'un ou l'ensemble des atouts d'un milieu de sécurité) afin de maîtriser les situations et les secteurs pour atteindre un objectif »[3]. Il s'agit d'une bonne définition; cependant, celle de Colin Gray se prête mieux à la présente analyse du fait qu'elle comporte explicitement une dimension politique. Ainsi, le terme grande stratégie désigne « l'orientation et l'usage qui est fait d'un ou de l'ensemble des atouts d'un milieu de sécurité à l'appui de ses objectifs stratégiques tels qu'ils sont dictés par la politique ». La théorie et la pratique d'une grande stratégie désignent donc la théorie et la pratique de l'habileté politique proprement dite; c'est le rapport calculé entre les moyens et les fins[4].

Un grand théoricien des stratégies déclare : « […] Tous les États ont une grande stratégie, consciemment ou non »[5]. Il s'agit de l'architecture intellectuelle qui appuie et structure la politique étrangère et la politique de défense, car ces politiques s'articulent autour d'une culture stratégique particulière. Les dirigeants qui élaborent une grande stratégie ne

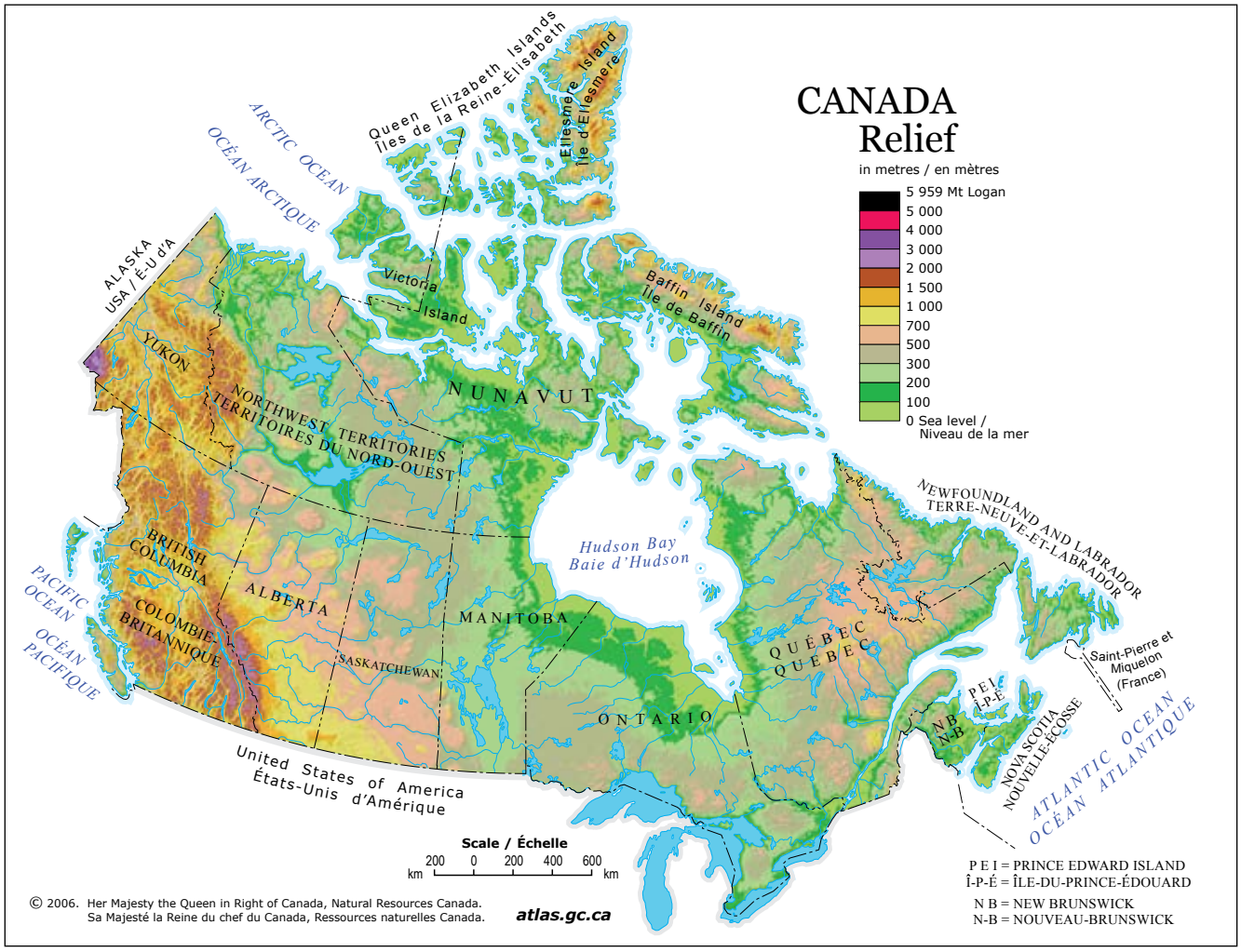

font pas que réagir à des événements ou s'en occuper au cas par cas. Au contraire, une grande stratégie est un ensemble d'idées réfléchies et cohérentes à propos de ce qu'un pays cherche à accomplir dans le monde, et comment il doit s'y prendre. Une grande stratégie exige de bien comprendre la nature de l'environnement international, les objectifs et les intérêts supérieurs d'un pays dans cet environnement, les grandes menaces qui planent sur ses objectifs et intérêts et la façon d'utiliser des ressources épuisables pour affronter des défis et des occasions conflictuels. Selon Barry Posen, titulaire de la chaire Ford International de sciences politiques au MIT et directeur du Programme d'études sur la sécurité du MIT, il s'agit de la théorie ou de la logique qui oriente les dirigeants, en temps de paix comme en temps de guerre, à la recherche de la sécurité dans un monde complexe et dangereux[6].

Une grande stratégie englobe la stratégie militaire, définie ici comme étant « […] l'orientation et l'emploi de la force, ou la menace d'y recourir, à des fins stratégiques dictées par la politique »[7]. C'est en fait l'orientation et l'exploitation de l'action à l'échelon opérationnel et tactique. Les opérations et les tactiques sont des comportements d'action qui requièrent cependant des idées, des doctrines, de l'organisation et des plans. La stratégie est la transposition, en théorie comme en pratique, d'actions opérationnelles et tactiques en conséquences stratégiques, pour atteindre en définitive un objectif politique.

La culture stratégique et la grande stratégie du Canada

Dans l'optique des quatre facteurs décrits ci-dessus, il est clair que la géographie exerce une influence exceptionnelle sur la culture stratégique du Canada. Le Canada est un pays immense, riche de ressources naturelles et d'une capacité agricole suffisante, mais comportant aussi de vastes étendues de terres totalement inhospitalières, qui présentent de sérieux défis à l'édification du pays. Au-delà, et sous certains rapports, facteur encore plus important, il y a le fait que le Canada est situé au nord d'un pays, les États-Unis d'Amérique, dont la situation géographique qui le protège par deux vastes océans, a facilité la croissance constante et inexorable d'une union de 13 colonies éparses devenue le pays le plus puissant de toute l'histoire de l'humanité, et tout cela au cours des 239 dernières années.

Les deux facteurs que sont l'histoire et la culture sont inextricablement enchâssés dans l'histoire du Canada. Avant toute chose, le pays a vu le jour sous forme de deux cultures fondatrices non autochtones qui ont fini par fusionner en confédération en 1867. Depuis la victoire des Britanniques à Québec en 1759, en passant par l'Acte de Québec (1774), la Loi constitutionnelle (1791) et l'Acte d'Union (1840), l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et le Statut de Westminster (1931), pour finalement aboutir au XXe siècle, la grande préoccupation d'ordre politique, social, culturel et économique a été de savoir comment faire fonctionner et prospérer cette union.

En même temps, la guerre de l'Indépendance et la création des États-Unis d'Amérique (1776-1783) signifient qu'en premier lieu, la colonie canadienne, avant de devenir le Canada, était prise en étau entre une mère patrie dont les Canadiens allaient progressivement s'émanciper pour obtenir leur indépendance, et un pays dynamique et expansionniste dont la puissance (militaire, économique et culturelle) présenterait un défi de plus en plus grand sous une forme ou sous une autre pour la souveraineté canadienne. Entre 1776 et l'aube du XXe siècle, le Canada se tournera vers la Grande-Bretagne pour obtenir protection et faire face aux diverses pressions exercées par son voisin du Sud. Après la guerre civile américaine, cependant, il devient clair que la puissance britannique ne peut pas contrecarrer le mammouth américain, quand

Topley Studio/Bibliothèque et Archives Canada/PA-025997

Sir Frederick William Borden, ministre de la Milice et de la Défense.

bien même elle le voudrait, ce qu'elle ne tient pas particulièrement à faire. Il faudra opter pour d'autres politiques et stratégies. Au tournant du XXe siècle et à l'aube de la Première Guerre mondiale, le défi se métamorphose d'un enjeu principalement militaire en menaces économiques et culturelles faibles, mais néanmoins omniprésentes.

En matière de gouvernance, le souci du Canada est toujours d'obtenir une plus grande autonomie sans pour autant aliéner la mère patrie, de gérer le caractère bilingue et biculturel du nouveau pays tout en prenant de l'expansion vers l'Ouest et le Nord, toujours en quête de croissance et de prospérité. Profondément ancrés dans le régime de démocratie parlementaire de Westminster, ces objectifs sont atteints par la sagesse politique, le compromis et la patience, et presque immanquablement, par des moyens pacifiques.

Les liens entre le Canada et l'Empire britannique présentent un défi particulier pour ce qui est des relations civilo-militaires, ce qui a de profondes répercussions sur l'évolution de la culture stratégique du Canada. Entre 1867 et 1904, c'est un officier général commandant britannique qui est à la barre de la Force régulière britannique et de la Milice canadienne. Les rapports entretenus avec les gouvernements canadiens qui se succèdent au pouvoir sont souvent tendus étant donné que le gouvernement doit évoluer entre le désir d'une plus grande indépendance et le besoin de bénéficier de la protection de la Grande-Bretagne sur terre, et en particulier en mer, contre les menaces incertaines venant du Sud[8]. L'abolition de la nomination du commandant en chef en Angleterre en 1904 et l'adoption de la *Militia Act* en 1904 entraînent la création du poste de chef d'état-major général canadien.

La Loi de 1904 donne également lieu à la constitution d'un conseil de la milice qui est investi de vastes pouvoirs sous l'égide du Ministre.

Pendant ce temps, les effectifs autorisés de la Force permanente passent à 2 000 membres. Selon Jack Granatstein, le ministre, Sir Frederick Borden, s'emploie vaillamment à appuyer la Force régulière du mieux qu'il peut, même si cette dernière, contrairement à la Milice, ne dispose pas d'appui politique[9]. La culture stratégique du Canada est largement façonnée par ces expériences et continuera de l'être pendant des années tandis que les décideurs cherchent à obtenir leur autonomie et leur liberté pour éviter d'être enchevêtrés dans les problèmes de l'Empire britannique, alors que l'Armée du Canada cherche à établir la relation la plus étroite possible avec les forces britanniques (et plus tard américaines).

Comme nous l'avons vu plus haut, le concept d'une culture stratégique se rapporte essentiellement à l'utilité de la force militaire dans les affaires politiques d'un pays, aussi bien à l'échelle *nationale* qu'à l'échelle, sur le plan de la sécurité nationale, *internationale*. Dans le cas du Canada, l'objectif politique *primordial* et dominant est la création, le maintien et la croissance d'une confédération parlementaire biculturelle et transcontinentale. À ce propos, la trame essentielle de l'histoire du Canada est la nécessité de conserver la double majorité de Français et d'Anglais unis sur certains enjeux clés, et de concilier les influences de la Grande-Bretagne et des États-Unis, tout en renforçant régulièrement la puissance et l'indépendance du Canada.

De fait, il y a toujours eu essentiellement trois menaces à cet objectif par rapport auxquelles il a fallu mesurer l'utilité de la force (la désintégration, l'absorption et, dans une mesure nettement moindre, du moins après 1867, une menace militaire extérieure contre le pays). C'est face à une telle situation que la grande stratégie du Canada est conçue et menée au cours des décennies qui suivront. Même s'il est possible que de nombreuses personnes évitent d'employer l'expression de grande stratégie en parlant du Canada, en lui préférant l'expression de stratégie nationale de sécurité, la majorité aime parler de l'existence d'une culture stratégique propre au Canada qui oriente et éclaire les décideurs sur les questions névralgiques de sécurité nationale[10].

Désintégration et absorption

L'élément crucial d'une grande stratégie, comme l'explique l'historien et stratège britannique, Paul Michael Kennedy, tient à la capacité des dirigeants d'un pays à regrouper tous les éléments, militaires et non militaires, pour assurer la conservation et l'amélioration des plus grands intérêts à long terme du pays (en temps de paix comme en temps de guerre). Cet élément s'applique à divers échelons, politiques, stratégiques, opérationnels et tactiques, qui interagissent tous les uns avec les autres pour atteindre l'objectif primordial[11]. Dans le cas du Canada, les éléments non militaires l'emportent en général sur l'utilité de la force, ce qui prouve que la grande stratégie transcende le pouvoir militaire.

Contre la première menace, pour neutraliser la désintégration, il fallait et il faut toujours soigneusement gérer le caractère biculturel du pays pour lui permettre de venir à bout de crises comme la question des écoles du Manitoba et les poudrières de la conscription en 1917 et en 1944. Les gouvernements qui se succèdent s'emploient à maintenir la Nouvelle-Écosse au sein de la confédération aux premiers jours, à conquérir l'Ouest le plus rapidement possible pour unifier le pays d'est en ouest et à régler la menace moins évidente, mais possible, d'une aliénation de l'Ouest du Canada. Et sauf si le lecteur s'imagine que le problème de la séparation du Québec est une relique de l'histoire, il est salutaire de se rappeler ce que deux politologues, les professeurs Christian Leuprecht et Joel Sokolsky, qualifient d'« expérience de mort imminente » le référendum du Québec sur la souveraineté en 1995[12]. Et encore plus récemment, lors des élections provinciales de 2014, il semble que ce soit l'ineptie pure de la campagne du Parti québécois qui ait assuré la victoire écrasante des fédéralistes. L'utilité de la force pour atteindre et maintenir l'unité nationale a toujours été minime.

Pour ce qui est de l'*absorption*, ou peut-être plus exactement, de l'*assimilation*, la relation avec les États-Unis depuis bien avant la confédération a exigé une grande stratégie de tout premier plan.

Les premiers signes selon lesquels la grande stratégie du Canada a permis de neutraliser les pressions exercées par le Sud ont commencé à se manifester à l'époque du Traité de Washington en 1871, qui a nettement contribué à la démilitarisation de la frontière entre le Canada et les États-Unis[13]. Sir John A. Macdonald a participé à la négociation de ce traité en tant que membre de la délégation britannique. Le Premier ministre du Canada a été déçu de l'incapacité de la Grande-Bretagne à sérieusement défendre les intérêts du Canada, tout en sachant très bien que la meilleure protection de la sécurité du Canada dans le sillage de la guerre civile américaine était le maintien de bonnes relations anglo-américaines.

Un scénario analogue s'est déroulé à l'occasion du différend frontalier entre l'Alaska et le Yukon à l'aube du XXe siècle. Le président Theodore Roosevelt était résolu à l'emporter et il avait fait observer à ses amis britanniques à Washington qu'il était prêt à jouer les vilains, et il avait prouvé sa détermination à ce que les choses se passent comme il le voulait en envoyant des troupes supplémentaires en Alaska[14]. Six commissaires ont été nommés pour arbitrer le différend – trois Américains, deux Canadiens et un Britannique.

Président Theodore Roosevelt, 26e président des États-Unis (1901-1909).

Office national du film du Canada Photothèque/Bibliothèque et Archives Canada/C-044466

Le premier ministre William Lyon Mackenzie King et le président Franklin D. Roosevelt, en août 1943, pendant la conférence Quadrant.

Le 20 octobre 1903, les commissaires se sont prononcés à quatre voix contre deux en faveur des États-Unis à tous les égards; les deux Canadiens sont les seuls à avoir voté contre la décision. Le territoire contesté a été remis aux États-Unis. Le premier ministre Laurier était furieux, et le sentiment général qui prédominait au Canada est que le pays s'était fait avoir. Ce n'était pas la première fois que les intérêts du Canada étaient sacrifiés sur l'autel de l'amitié entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, et ce ne serait pas la dernière. Néanmoins, le Canada continuait de vivre dans un univers bipolaire, et l'un des deux pôles, en l'occurrence les États-Unis, a continué de revendiquer des éléments de territoire et de souveraineté, en étant essentiellement limité par la puissance dissuasive des Britanniques, dont le désir de dissuasion s'étiolait considérablement[15].

Le climat change de manière assez radicale au cours des années suivantes. Les derniers soldats britanniques quittent Halifax en 1905, et la même année, Elihu Root est nommé au poste de secrétaire d'État des États-Unis. Il a été l'un des commissaires américains durant le différend frontalier entre l'Alaska et le Yukon, mais il est aujourd'hui résolu à régler une diversité d'irritants entre son pays et le Canada. Au cours des sept années qui suivront, le Canada et les États-Unis s'attaquent systématiquement à la majorité des griefs qui émaillent leur relation et les règlent. Huit traités et accords différents sont signés qui traitent des questions frontalières, des pêches intérieures, des pêches dans l'Atlantique Nord et du commerce des peaux de phoque sur la côte Ouest. Le Traité des eaux limitrophes de 1909 symbolise l'esprit de cet exercice massif de compromis. L'accord donne naissance à la Commission mixte internationale (CMI), qui compte trois représentants de chaque pays. Cet organe est cité depuis lors comme exemple de la manière civilisée dont les Américains et les Canadiens se conduisent dans leurs relations commerciales. Pour ce qui est de la grande stratégie, O.D. Skelton, sous-ministre des Affaires extérieures (1925-1941), a fait observer à l'époque depuis son perchoir à l'Université Queen's que de sérieuses tensions entre les deux démocraties qui se partagent le continent en deux seront désormais pratiquement aussi inconcevables qu'un affrontement armé entre l'Alberta et la Saskatchewan ou entre l'État de New York et celui du New Jersey[16].

Le Traité des eaux limitrophes marque le début d'un processus qui ne cessera pratiquement jamais. Les deux pays négocieront et mettront en œuvre le Pacte de l'automobile, le Traité du fleuve Columbia, la Voie maritime du Saint-Laurent, l'Accord de libre-échange et l'Accord de libre-échange nord-américain, sans oublier une masse critique d'autres accords qui permettent de resserrer leurs liens commerciaux et économiques.

Après 1909, les relations entre les deux pays sont essentiellement placées sous le sceau de la diplomatie et de la médiation. Les menaces que le voisin du Sud fait planer contre la souveraineté du Canada demeurent un sujet de préoccupation constant dans les secteurs de l'économie et de la culture. En revanche, dans le domaine de la sécurité, l'imminence de la guerre en Europe à la fin des années 1930 aboutit à un accord et à un processus qui modifieront la relation sur le fond avec des conséquences à long terme. Dans un discours prononcé à l'Université Queen's en 1937, le président Roosevelt déclare : « Je peux vous garantir que les habitants des États-Unis ne resteront pas sans réagir si la domination du territoire canadien est menacée par un autre empire, quel qu'il soit »[17]. En août 1940, cette relation évolutive aboutit à l'Accord d'Ogdensburg et à la création de la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis. Les consultations menées par la Commission depuis sa création portent sur un vaste éventail de questions de sécurité et de défense et aboutiront, durant la Guerre froide, à la création du NORAD.

Reinhold Thiele/Bibliothèque et Archives Canada/C-014923

Des troupes du Royal Canadian Regiment traversent Paardeberg Drift, en Afrique du Sud, en février 1900.

Que peut-on dire alors de l'utilité de la force par rapport à la menace d'assimilation? Manifestement, après la Guerre civile américaine, la question de la mise sur pied d'une force militaire suffisante pour empêcher une éventuelle invasion des États-Unis est virtuellement un « non-sens ». Le retrait des forces britanniques de l'Amérique du Nord vient tout simplement confirmer ce constat. Pour ce qui est de la grande stratégie du Canada, l'utilité de la force armée s'articule autour de deux paramètres qui n'ont pas de rapport avec une menace militaire directe venant du Sud. En premier lieu, tandis que le Canada cherche à obtenir plus d'indépendance et d'autonomie par rapport à la Grande-Bretagne, un établissement militaire d'un type quelconque s'impose comme symbole d'une souveraineté naissante. La taille d'une telle force pour répondre à ce critère, en l'absence de toute autre menace réaliste, est presque entièrement discrétionnaire.

En deuxième lieu, un facteur important dans la relation avec les États-Unis ne consiste pas, comme nous l'avons vu, à résister à une attaque irrésistible, mais est de plus en plus un moyen « de défense contre l'aide » pour atténuer la possibilité d'actions unilatérales des États-Unis afin de protéger leur sécurité, ce qui peut à son tour compromettre la souveraineté et la prospérité économique du Canada. Cela est beaucoup moins discrétionnaire et deviendra un facteur très important durant et après la Seconde Guerre mondiale.

La menace directe

La menace qui pèse directement sur l'intégrité territoriale du Canada et qui ne provient pas des États-Unis est le troisième type de grande menace que les décideurs et les stratèges canadiens ont dû prendre en considération au fil des ans. Pour de nombreux pays, une telle menace directe est le principal facteur qui dicte leur évaluation de l'utilité de la force, et par conséquent, leur grande stratégie. À vrai dire, cette menace a parfois revêtu un caractère existentiel, par exemple en Prusse en 1806 et en Pologne en 1939. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ce type de menace était pratiquement inexistant au Canada, et il a fallu attendre la Guerre froide et l'aube de l'ère nucléaire pour qu'une menace directe venant de l'extérieur du continent nord-américain devienne un sujet de préoccupation profond.

En revanche, l'impérialisme britannique a continué d'exercer des pressions sur le Canada après 1867, tout comme d'autres membres de l'Empire, pour que celui-ci déploie des forces militaires dans les conflits et les guerres de l'Empire partout dans le monde. Théoriquement, cela aurait pu aboutir à une grande stratégie fondée sur l'acceptation de cette demande et sur la préparation en ce sens par le maintien d'importants effectifs qui pourraient intervenir en cas de besoin. Cela n'a pas été le cas. Ainsi, quand a éclaté la guerre des Boers en Afrique du Sud en 1899, le gouvernement Laurier a subi l'intensification des pressions de Westminster à Londres et de la branche canadienne de la Ligue des Services de l'Empire britannique pour apporter son aide. Le gouvernement a géré et traité ces pressions avec un certain doigté par le gouvernement et a accepté de transporter des contingents de volontaires essentiellement composés de patriotes britanniques vers le théâtre de guerre.

La situation était très différente en 1914. Même s'il n'y avait incontestablement aucune menace qui pesait directement sur le territoire canadien, il était pratiquement certain que si la Grande-Bretagne était partie prenante à une importante guerre en Europe, le Canada y participerait lui aussi. De fait, les Canadiens n'ont eu aucune difficulté à admettre que lorsque la Grande-Bretagne a déclaré la guerre le 4 août 1914, le Canada était d'office partie prenante aux opérations. Il n'y a pas eu de déclaration de guerre distincte du Canada. À l'instar de tous les pays d'Europe, un sentiment d'euphorie s'est emparé du Canada d'expression anglaise, et tout le monde s'attendait plus ou

Musée canadien de la guerre/Affiche de recrutement MCG 19750046-009

moins à un conflit rapide et décisif rappelant les guerres livrées depuis la Guerre de Crimée en 1854.

En 1918, la majeure partie des gens n'ignoraient rien des horreurs des quatre années précédentes et en particulier des 60 000 Canadiens morts au combat. Le pays était néanmoins parvenu à l'âge adulte sur le plan politique et à l'échelle internationale, et on lui a accordé son propre siège à la conférence de paix de Versailles. L'expérience sanguinaire n'a toutefois pas modifié en profondeur le point de vue du Canada sur l'utilité de la force à long terme, et comme l'a si bien dit le célèbre historien canadien, Desmond Morton : « […] Retranchés derrière l'Atlantique, aussi bien protégés, dorénavant, par une nouvelle marine américaine que par la flotte britannique, les Canadiens ne partiraient plus en croisade »[18].

Cette attitude a conduit à la conviction profonde tenue à l'égard de l'article X du Pacte de la Société des Nations, dont le Canada était membre fondateur. L'article 10 stipule que les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. Les représentants du Canada qui ont participé à la rédaction du Pacte à la Conférence de paix de Paris en 1919 ont clairement manifesté leur opposition à cet article, qui à leur point de vue, affirmait pratiquement que les futures guerres en Europe seraient également les guerres du Canada. Le Canada s'est évertué tout au long des années 1920 à faire renverser cet article[19]. Ses motifs ont été clairement exprimés par le sénateur Raoul Dandurand en 1924, lorsqu'il a déclaré sans équivoque : « Nous […] vivons dans une maison à l'épreuve du feu, loin des matériaux inflammables »[20].

Assurément, il n'y avait pas un seul élément de pacifisme dans cette politique, ou grande stratégie, pas plus qu'elle ne reflétait un penchant pour la neutralité ou le non-alignement. De fait, l'application de cette dernière politique aurait entraîné un changement en profondeur dans la culture stratégique et la grande stratégie du Canada en ce qui concerne l'utilité de la force. Les exemples de la Suède et de la Suisse, entre autres, révèlent que pour qu'une déclaration de neutralité soit crédible, il faut généralement une force militaire imposante qui se montre à la hauteur de la tâche. La politique était néanmoins expressément isolationniste et allait le demeurer, solidairement avec les États-Unis, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, en dépit de l'adhésion du Canada au Pacte. De fait, M. Mackenzie King, premier ministre pendant la majeure partie de la période entre 1920 et 1939, n'a jamais nourri le moindre espoir selon lequel le Pacte empêcherait la guerre après que les États-Unis eurent refusé d'y participer. Il a déclaré sans ménagements en mai 1936 que le bluff collectif ne peut pas aboutir à la sécurité collective[21].

Cette politique de non-intervention était toutefois contestée dans une certaine mesure par l'armée canadienne, dont les membres restaient en contact étroit avec leurs homologues de l'armée du Royaume-Uni. O.D. Skelton a été particulièrement contrarié lorsqu'il a découvert dans les années 1930 que l'état-major général canadien rédigeait des plans de mobilisation pour une force expéditionnaire qui devait appuyer la Grande-Bretagne dans toute future guerre en Europe. C'était pure folie, a déclaré Skelton, que l'armée canadienne utilise le prétexte d'une grande guerre pour déterminer de façon courante et permanente son organisation et son effectif en temps de paix. Les grandes guerres, a-t-il soutenu, sont des phénomènes rares auxquels il faut s'attaquer lorsqu'ils surviennent. « Si l'état-major général continue d'errer dans le domaine de l'extraordinaire et de l'imprévisible, il y a lieu de se demander si un soldat canadien a vraiment besoin de se livrer à la moindre réflexion »[22].

Il est intéressant, et entièrement conforme au thème du présent article, de constater que la dynamique moderne marquée par la rupture apparente entre les décideurs et les planificateurs de l'armée à la fin des années 1980 n'est pas sans rappeler les relations civilo-militaires des années 1930, ni sans illustrer la continuité inhérente à une culture stratégique. Rejetant la politique gouvernementale d'une force modeste, et même symbolique en Europe, l'Armée a continué de lutter contre la politique et l'orientation de planification, et demandé instamment un plan de mobilisation des masses, tout en préconisant l'armée d'envergure qu'elle préconisait dans les projets Corps d'armée de 1986 et Corps d'armée de 1996. Une telle tentative de concevoir une armée aussi éloignée de l'appui politique et financier ne peut être décrite, selon le professeur Peter Kasurak du Collège militaire royal du Canada, que comme un étrange épisode de la pensée magique. Le gouvernement n'a tout simplement pas tenu compte des projets Corps d'armée ou n'en était même pas conscient[23].

Devant l'inéluctabilité de la Seconde Guerre mondiale en 1938-1939, peu de gens doutaient que le Canada appuierait la Grande-Bretagne. Lorsque l'Allemagne a envahi la Pologne le 1er septembre 1939, le premier ministre King a convoqué le Parlement pour décider de l'intervention du Canada face à la crise en Europe, sans avoir le moindre doute quant à l'issue du débat, mais en soulignant que le Canada déciderait par lui-même s'il était en paix ou en guerre. À titre de lieutenant de King au Québec, Ernest Lapointe a déclaré qu'en ne faisant rien, en restant neutres, nous nous rangerions en fait du côté

Bibliothèques et Archives Canada/Numéro d'acquisition 1983-30-111

d'Adolf Hitler. Le Canada a donc déclaré la guerre à l'Allemagne indépendamment de la Grande-Bretagne le 10 septembre 1939, et à peine quelques députés du Québec et J. S. Woodsworth ont voté contre l'entrée en guerre[24]. Au cours des six années suivantes, le Canada a déployé une force de plus d'un million de soldats pour un pays qui ne comptait que 11 millions d'habitants. Les forces terrestres, maritimes et aériennes ont combattu vaillamment en Sicile, en Italie et dans l'Europe continentale et jusqu'en Extrême-Orient. À la fin de la guerre, le Canada était entièrement sorti de la Grande Crise, et de fait, ses perspectives économiques n'avaient jamais été aussi prometteuses. De plus, la marine du Canada était la quatrième en importance du monde, et le pays disposait d'une vaste armée de campagne prête au combat et d'une force aérienne aguerrie. Les Canadiens estimaient à juste titre que l'effort de guerre était justifié, mais ils n'avaient aucune intention de maintenir une telle force en temps de paix. De fait, Mackenzie King a rapidement ramené l'effectif de 478 000 soldats à 19 000 en 1947.

La grande stratégie du Canada dans l'environnement d'après-guerre reposait dans une large mesure sur le « principe fonctionnel », ou du moins, sur la version canadienne du fonctionnalisme de David Mitrany exposé pour la première fois en 1943 dans un document largement diffusé intitulé *A Working Peace System* (qui deviendra plus tard un livre). Cet élément est devenu un principe fondamental de la politique du Canada à l'égard des organisations internationales de l'après-guerre et des rapports interétatiques visant à garantir que quels que soient les institutions et les régimes susceptibles d'être créés pour maintenir la paix, les États membres en dehors des grandes puissances ne devaient en aucun cas être regroupés sans discrimination sans tenir compte des importantes différences qui *permettaient* ou *devaient permettre* de les distinguer. En d'autres termes, il fallait faire la distinction entre les puissances secondaires et les puissances de moindre envergure. La distinction qui préoccupait les Canadiens n'était pas celle à faire entre les États-Unis et le Canada, mais plutôt celle entre le Canada et, disons, le Salvador[25]. C'était là la genèse du concept de « puissance intermédiaire ».

Cette version du fonctionnalisme supposait le besoin d'un régime fondé sur des règles à l'échelle internationale afin de permettre le fonctionnement des puissances intermédiaires. La communauté des États devait reconnaître la légitimité d'un tel régime. On espérait que cela limiterait les actions unilatérales des grandes puissances, et l'Organisation des Nations Unies était perçue comme un modèle de légitimation d'un tel régime.

À titre de membre fondateur des Nations Unies et de l'OTAN, et de puissance intermédiaire, le Canada a recherché un statut à la mesure de la contribution qu'il pouvait apporter à la paix mondiale, sur le plan diplomatique et économique. Jusqu'à la Guerre de Corée, toutefois, les décideurs et les stratèges n'ont pas vu la grande utilité d'une force militaire canadienne pour mener la grande stratégie du Canada. Toutefois, le conflit dans la péninsule coréenne, et la crise provoquée par le blocus de Berlin et le coup d'État communiste en Tchécoslovaquie ne l'ont pas seulement amené à déployer une force spéciale pour combattre en Corée, mais également à engager des troupes terrestres en Europe – étant entendu au début que la brigade canadienne serait une force symbolique et un expédient temporaire jusqu'à ce que les économies d'Europe de l'Ouest se rétablissent suffisamment pour assurer leur propre sécurité. De fait, lorsque l'Union soviétique a acquis une force nucléaire importante, les politiciens comme les représentants civils ont perdu toute confiance en l'utilité de forces terrestres en Europe pour fournir plus que des moyens de défense à « fil-piège ». Cela étant, le ministre de la Défense, George Pearkes, a rejeté la demande du chef d'état-major général, le lieutenant-général S.F. Clark, d'un projet d'armée comportant trois brigades mécanisées, car il ne voyait pas en quoi l'Europe pouvait être défendue une fois lancée la course aux armes nucléaires[26].

En 1952, le paysage international avait radicalement changé. Le « rideau de fer » était solidement en place, et l'affrontement bipolaire entre les deux idéologies qu'étaient le capitalisme libéral et le communisme léniniste était bien ancré. Le camp auquel appartenait le Canada ne faisait pas l'ombre d'un doute et la question était désormais de savoir quelle était l'utilité de la force et quelle *envergure* il fallait lui donner dans cette nouvelle conjoncture. Devant le déploiement massif de troupes américaines dans une OTAN désormais militarisée, le Canada était engagé dans une présence en avant permanente, même si la taille d'une telle force a été réduite de moitié au début des années 1970, laissant seulement une brigade restreinte et trois escadrons de chasseurs dans le théâtre. C'est à cette époque, soit en 1971, que le gouvernement a déclaré qu'il n'y avait pas de niveau évident de dépenses de défense dans la situation du Canada[27]. Le sens aigu de la discrétion au sujet de cette question *était* et *demeure* caractéristique de la culture stratégique du Canada. Également, au début des années 1950, la menace de bombardiers, puis de missiles « au-dessus du pôle » contre le continent nord-américain a entraîné le besoin d'une participation active à une vaste entreprise de défense aérienne (NORAD), en partie pour contrecarrer la menace soviétique, mais également pour prévenir une menace importante, encore que bénigne, contre la souveraineté canadienne par les États-Unis. Pour la première fois de toute l'histoire du Canada, on a créé et maintenu une force permanente professionnelle importante.

NORAD/USNORTHCOM photo 311093

Les premiers jours du NORAD. Un CF100 *Canuck* d'Avro de l'ARC et un Convair F-102 *Delta Dagger* de la USAF en formation serrée pendant une patrouille.

La participation du Canada à l'Organisation des Nations Unies a également entraîné le besoin d'une force militaire relativement importante pour le Canada afin d'apporter une contribution utile au maintien de la paix. Ce rôle a bien servi la grande stratégie du Canada à plusieurs égards. En premier lieu, il a apporté une contribution très « fonctionnelle » à la sécurité et à la stabilité internationales dans un créneau que les États-Unis, la Russie, la Chine et, dans une large mesure, les anciennes puissances coloniales ne pouvaient pas combler. En deuxième lieu, dans la plupart des cas, le maintien de la paix a contribué à désamorcer des crises qui autrement, auraient pu aboutir à un affrontement direct entre les États-Unis et l'Union soviétique, avec sans doute des conséquences catastrophiques. En troisième lieu, les efforts du Canada ont souvent aidé directement les pays alliés, individuellement et/ou collectivement. Le rôle dirigeant du Canada dans la FUNU 1 en 1956 est un exemple éloquent de ce qui a permis d'extirper les forces américaines, britanniques et françaises d'une situation éminemment difficile lors de la Crise de Suez. La mission de 30 ans à Chypre avait pour objectif primordial de réduire les risques d'effondrement du flanc Sud de l'OTAN, au cas où la guerre éclaterait entre la Grèce et la Turquie à propos de l'appartenance de cette île. Enfin, le rôle de maintien de la paix a fortement interpelé les Canadiens à l'échelle nationale, ce qui a complété le succès de cet élément de la grande stratégie.

Tout au long de la Guerre froide, le dispositif militaire du Canada est resté relativement stable même s'il a progressivement diminué sur le plan des effectifs et du pourcentage du PIB, en dépit des pressions persistantes pour accroître ses efforts de la part de l'OTAN et d'un lobby favorable à la défense à l'échelle nationale. Ni l'un ni l'autre de ces deux facteurs n'a eu de conséquences appréciables sur la culture stratégique qui a façonné la politique étrangère et la politique de défense et la grande stratégie qui a suivi. Au milieu des années 1960, un grand érudit canadien a conclu que le motif primordial du maintien de l'effectif militaire canadien depuis la Seconde Guerre mondiale a très peu de rapport avec notre sécurité en tant que telle et qu'il est au contraire directement lié au besoin d'appuyer nos efforts diplomatiques et nos négociations à l'égard de diverses organisations internationales et d'autres pays[28]. Indubitablement, pour ce qui est de l'Alliance atlantique, les objectifs d'Ottawa étaient de maintenir la place du Canada au sein des conseils de pays alliés, de réduire les dépenses de défense et de faire taire les critiques de la droite comme de la gauche dans le discours public sur la politique de défense[29]. Plus récemment, Joel Sokolsky et Christian Leuprecht, dans leur analyse jusqu'à l'époque actuelle de ce qu'ils appellent la grande stratégie canadienne traditionnelle, ont déclaré :

Même si on reproche souvent à *l'approche du Canada de n'être rien de moins que « parasitaire »*, il se*rait plus juste de parler d'une approche « de la facilité »*. C'est une *approche qui a été attentivement et délibérément choisie par les décideurs canadiens successifs. Elle a permis à ce pays de parvenir à la sécurité à l'échelle nationale et de recourir aux Forces armées canadiennes, tenues à juste raison en très haute estime, d'une manière limitée encore qu'efficace et appréciée à l'échelle internationale dans les engagements militaires à l'étranger en tant qu'allié occidental indéfectible sans mettre en péril l'économie et les programmes sociaux en consacrant plus de dépenses à la défense que ce qui* était *absolument nécessaire*[30].

Ironiquement, l'approche du Canada à l'égard de sa grande stratégie laisse peu de marge de manœuvre à la composante stratégique militaire de ce concept. Tout au long de l'histoire du Canada, la contribution militaire du Canada aux opérations s'est toujours faite à l'échelon tactique. Même le Corps canadien durant la Première Guerre mondiale, et la Première Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale doivent être perçus comme se situant à l'échelon tactique dans le contexte des armées et des groupes militaires qui mènent la stratégie alliée. Assurément, les troupes canadiennes ont toujours combattu en fiers professionnels et farouches guerriers, mais la stratégie militaire qui en orientait l'utilisation était échafaudée à Londres, à Washington, à Bruxelles et même à New York. Le grand chercheur canadien Colin Gray a inventé à ses débuts l'expression « parasitisme théorique stratégique » pour

décrire le penchant du Canada à s'en remettre à la réflexion stratégique de ses partenaires d'autrefois qu'étaient les grandes puissances[31]. En 2000, un autre érudit du domaine des études sur la sécurité nationale a fait observer que le Canada avait manifesté un vif désir de renoncer à la planification stratégique, préférant attacher de l'importance aux valeurs canadiennes au lieu d'admettre que ce pays aurait pu commettre un acte aussi peu vraisemblable que de servir ses intérêts personnels dans sa politique étrangère[32].

Un résultat important et pernicieux d'une telle situation est que la stratégie militaire *en soi a toujours été* et *reste* peu étudiée en dehors des structures établies par les États-Unis et le Royaume-Uni lors du perfectionnement professionnel des corps d'officiers canadiens. Cela doit être décrit comme débilitant sur le plan professionnel et intellectuel, étant donné que la stratégie militaire est ce qu'il y a de plus ardu à tous les niveaux de la guerre et des conflits – politiques, stratégiques, opérationnels et tactiques. En outre, comme le dit si bien Colin Gray, étant donné que la stratégie est exceptionnellement difficile à tous les échelons de la guerre, rares sont ceux et celles qui brillent dans ce rôle; leur nombre peut être accru par l'éducation, mais non par l'entraînement et certainement pas par l'expérience du commandement et de la planification aux échelons opérationnels et tactiques de la guerre[33]. À l'avenir, les responsables de la sécurité nationale devront « canadianiser » l'étude de la stratégie et éliminer le « parasitisme » décrit par Gray.

Sans aucun doute, la culture stratégique du Canada a également poussé les principaux responsables de la sécurité civile à négliger l'étude sérieuse de la grande stratégie, qu'elle soit canadienne ou autre. Ainsi, l'officier militaire apporte des points de vue tactiques et opérationnels à la table, alors que le professionnel civil de la sécurité nationale a tendance à sous-évaluer l'utilité de la force dans sa conception de la stratégie, en lui préférant la diplomatie et d'autres éléments non militaires de la puissance nationale.

Pour parfaitement comprendre la nature de la grande stratégie du Canada durant la période analysée par Gray et le professeur David Haglund de l'Université Queen's, il est utile d'examiner soigneusement les métaphores enchâssées dans la culture stratégique du Canada pour décrire le Canada. Le Canada est couramment décrit par d'autres ou il se décrit lui-même comme une « maison à l'épreuve du feu », et ultérieurement comme un « bon samaritain », un « pilier » ou un « honnête courtier », autant de rôles qui ont tendance à dévaloriser l'utilité de la force dans sa politique étrangère et sa politique de défense. Cela devient nettement plus clair lorsqu'on le compare à des métaphores comme « l'arsenal de la démocratie » ou le « gendarme du monde », qui ont été appliquées à notre allié le plus proche.

La fin de la Guerre froide n'a pas abouti à un nouvel ordre mondial, mais plutôt à 25 années tumultueuses où les métaphores réconfortantes du passé ne s'appliquaient plus guère. Pendant une très brève période, soit après la chute du Mur de Berlin, l'utilité de la force a semblé encore inférieure à ce qu'elle a été à tout moment de l'histoire du Canada. Le Canada a indûment retiré à la hâte ses forces stationnées en Europe et fait volte-face par rapport aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. La Première Guerre du Golfe est survenue à l'improviste, et la contribution du Canada a été minime, en dépit du fait qu'elle s'est déroulée sous le mandat de l'ONU. En l'espèce, les États-Unis comptaient surtout sur un soutien diplomatique maximum, car ils étaient entièrement prêts à mener les combats armés eux-mêmes. Dorénavant, aussi bien le gouvernement conservateur de Mulroney que le gouvernement libéral de Chrétien s'attendaient explicitement à percevoir les « dividendes de la paix ». Le sentiment plus diffus mais palpable que c'était bien le cas s'est également reflété dans les attitudes du public canadien.

Cette période de grâce a été de très courte durée, quand les missions de maintien de la paix classiques au Mozambique, en Angola et en Haïti ont cédé le pas aux missions beaucoup plus difficiles et

Photo 311093 des Nations Unies

Des observateurs militaires canadiens de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (FNUC) en service en août 1974.

dangereuses dans les Balkans, en Somalie, au Rwanda et au Kosovo. En même temps, les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir étaient résolus à équilibrer le budget fédéral, tandis que le ministère de la Défense et les Forces armées canadiennes faisaient l'objet d'une série de compressions budgétaires draconiennes. Rien ne laissait cependant présager que le Canada reviendrait à une politique d'isolationnisme. Depuis 1945, le Canada est devenu membre du G7/G8, il a rapatrié la Constitution (1982) et il est profondément intégré dans le système international de par son adhésion et sa participation à une foule d'organisations et d'accords multinationaux. La culture stratégique du Canada n'a cependant pas beaucoup évolué, car la principale préoccupation des gouvernements qui se sont succédé au pouvoir est demeurée l'unité nationale, la prospérité nationale et une attitude méfiante, encore qu'étroite et amicale, envers la seule superpuissance mondiale restante, au sud de la frontière.

Les attentats du 11 septembre et leurs conséquences ont mis à rude épreuve le caractère de la culture stratégique à long terme du Canada, car ils laissaient entrevoir l'éventuel besoin de réévaluer sa grande stratégie et sa perception de l'utilité de la force. Ces attentats ont créé le sentiment viscéral et très réel que nous étions plus vulnérables que jamais, tout comme nos cousins américains, aux menaces directes au Canada. Il subsistait donc très peu de doute que le Canada participerait à la campagne en Afghanistan, d'autant plus qu'elle avait été légitimée par l'approbation de l'ONU. Notre participation a sans doute été tout ce qu'il y a de plus non discrétionnaire. Elle traduisait le sentiment qu'il fallait affronter et contrecarrer la menace de loin, c'est-à-dire à l'étranger. En particulier, et cela a eu de profondes conséquences sur la grande stratégie future, la campagne en Afghanistan a nécessité un sérieux effort visant à bâtir et à entretenir une approche pangouvernementale à l'égard des opérations aussi bien à Ottawa que dans le théâtre des opérations afin d'assurer l'édification de ce pays.

Le Canada a judicieusement refusé de participer à l'invasion de l'Irak en 2003, peu convaincu que cette invasion constituait une meilleure solution que la poursuite du confinement. En outre, cette campagne manquait de légitimité selon le gouvernement et la plupart des Canadiens puisqu'elle se déroulait sans un mandat clair de l'ONU. En revanche, la participation limitée à la campagne aérienne contre la Libye a bénéficié d'un large soutien, car elle était perçue comme une expression de l'engagement à l'égard de la doctrine de la *Responsabilité de protéger* de l'ONU, que le Canada avait largement contribué à élaborer et à faire adopter. L'instabilité qui s'est installée en Libye à l'issue de la campagne aérienne a rappelé aux stratèges que des problèmes de sécurité géopolitiques complexes nécessitent vraisemblablement des solutions durables à long terme.

L'avenir

Si l'on remonte dans l'histoire du Canada, on doit se convaincre que la grande stratégie du Canada a été un succès retentissant qui a abouti à l'établissement d'une démocratie sûre, prospère et libérale qui fait l'envie du monde entier à des degrés variables. Au début de 2015, sur les trois menaces qui ont façonné la culture stratégique et la grande stratégie du Canada, deux semblent avoir perdu de leur importance. La désintégration du pays, en particulier la séparation du Québec, semble plus improbable que jamais, même s'il est imprudent d'en déduire que le mouvement a disparu. Pour ce qui est de l'assimilation, un Canada mûr et confiant entretient une relation d'amitié avec les États-Unis, même si un récent sondage révèle que la majorité des Canadiens (76 p. 100) pensent que le pays a besoin de politiques publiques pour protéger la culture canadienne contre l'invasion des États-Unis[34].

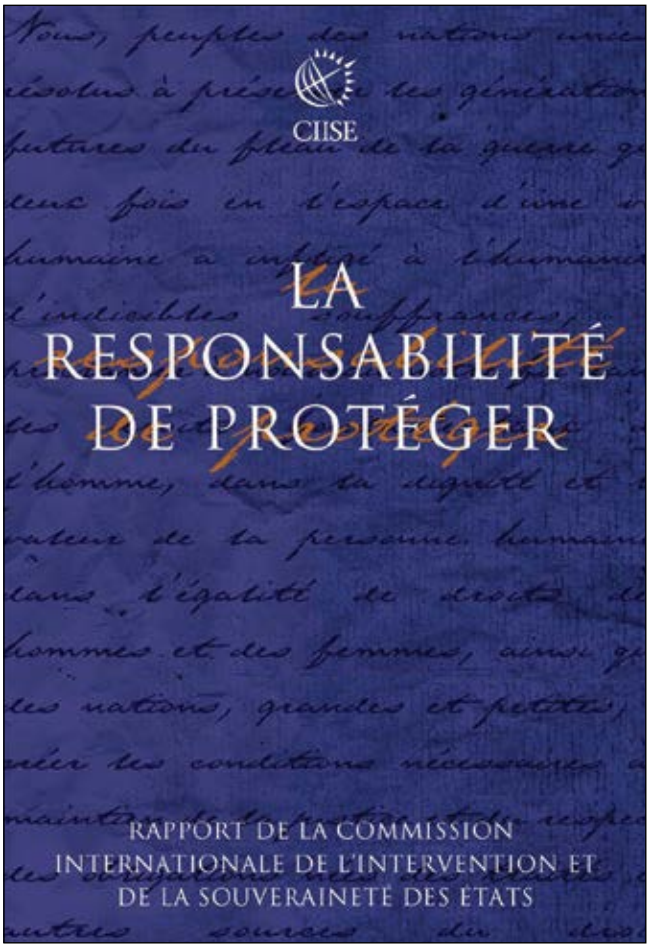

Gouvernement du Canada/Centre de recherches pour le développement international/C2001-980328-1

Sur le plan d'une menace physique directe, le passé ne tient pas lieu de préambule, et l'avenir présente de nouvelles menaces et de nouveaux défis. Sur le plan démographique et social, le Canada est aujourd'hui un pays multiculturel qui entretient des rapports avec le monde dans le cadre d'une mondialisation croissante. Cela a de profondes conséquences sur la perception que les Canadiens ont du monde. L'incidence de ces menaces et leur degré de variation pourraient bien évoluer.

La menace du groupe armé État islamique et la menace plus vaste de divers protagonistes non étatiques qui utilisent le terrorisme comme principal moyen de coercition contrarient les Canadiens et les rendent favorables aux efforts militaires visant à maîtriser ces forces et à les détruire. Reste à savoir dans quelle mesure cela entraînera une modification en profondeur de la perception de l'utilité et de l'intensité de la force et se répercutera sur la grande stratégie du Canada. À l'heure actuelle, selon une évaluation, presque 50 p. 100 des Canadiens se sentent moins en sécurité qu'il y a deux ans et à peine 9 p. 100 pensent que le terrorisme et la sécurité nationale doivent être la priorité absolue du gouvernement. Les grands thèmes habituels que sont l'économie (89 p. 100), les soins de santé (87 p. 100), les emplois (81 p. 100) et l'environnement (75 p. 100) se classent nettement devant[35].

Compte tenu de ce qui précède et de ce qui s'est passé depuis 1989, il semble que les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir jusqu'à aujourd'hui ont continué de désirer les « dividendes de la paix » sur lesquels certains ont pu compter à une certaine époque en période difficile. Les dépenses consacrées à la défense en pourcentage du PIB ont reculé de 1,9 p. 100 à 1,1 p. 100 en 2000, en dépit du nombre et de l'intensité des opérations militaires. Après le 11 septembre, selon

l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, le pourcentage a continué de régresser de 1,2 p. 100 en 2001 à 1 p. 100 en 2014. Tel est le pourcentage consacré à la défense par la Nouvelle-Zélande, la Belgique, la Lituanie et la Slovaquie[36].

Le Canada est-il donc toujours à l'affût de la « facilité », et dans l'affirmative, y a-t-il lieu de réévaluer la grande stratégie de l'avenir? Les Livres blancs de la défense publiés depuis 1964 ont à tout le moins toujours posé en postulat trois grandes missions essentiellement discrètes – la défense du Canada, la défense du continent et la stabilité internationale. Compte tenu de la portée stratégique possible des adversaires actuels, il faudrait sans doute regrouper les trois missions et les percevoir dans une optique plus holistique.

À plus long terme, mais dès maintenant, la grande stratégie du Canada doit également porter sur le développement et la sécurité de l'Arctique canadien. Avec l'ouverture, tout au long de l'année, des trois grands passages du Nord (le Passage du Nord-Ouest, la Voie maritime arctique et la Route transpolaire), la région circumpolaire au cours des 20 à 30 prochaines années *égalera* ou *dépassera* même en importance les passages/détroits/goulets d'étranglement maritimes traditionnels du monde. La concurrence pour les ressources, le tourisme, la criminalité de tous genres, la stabilité sociale et les défis militaires potentiellement directs nécessiteront une capacité militaire nettement plus importante, aussi bien dans les stations que dans les réserves au sud. Ces forces, même si elles sont prêtes au combat, n'auront pas de mandat d'agression, mais auront plutôt pour but de renforcer la sécurité, de maintenir la paix et d'assurer une souveraineté sans équivoque.

Pour poursuivre avec efficacité ces missions stratégiques, il faut à tout prix que la stratégie soit fermement ancrée dans une approche pangouvernementale qui intègre tous les éléments de la puissance nationale. Il y a quelques années, Hugh Segal, alors sénateur, a préconisé une approche fondée sur les « 3D » que sont la défense, la diplomatie et le développement, affirmant « qu'il est primordial de mettre au point une *grande stratégie pour un petit pays*, intégrant des mécanismes militaires, diplomatiques et d'aide extérieure de manière à assurer la sécurité et les débouchés à l'intérieur, à exercer plus d'influence sur nos alliés et à prendre des mesures intégrées pour contrer les menaces émanant de l'étranger. Forts de notre expérience au Timor-Oriental, en Bosnie, au Kosovo, en Haïti et en Iraq, nous devons élaborer une stratégie qui tirera parti de nos compétences militaires, civiles, commerciales, démocratiques et de transition vers la paix. Il faudra incorporer ces compétences à des plans et modèles concrets qui maximiseront leur rôle constructif et augmenteront l'effet de leur application conjointe lorsqu'elle sera nécessaire »[37].

Depuis lors, la théorie et la pratique de l'approche pangouvernementale, ou comme on les appelle à l'échelle internationale, les opérations exhaustives, ont nettement progressé. À l'avenir, ces opérations nécessiteront que de nombreux ministères et organismes s'appliquent à atteindre un niveau élevé d'unité d'effort dans leur planification et leur fonctionnement. De fait, ce qu'il faut, c'est l'élaboration d'une « communauté de pratique » solide de professionnels de la sécurité nationale. Cet effectif, qui sera composé à la fois de spécialistes et d'analystes des politiques, devra, comme l'a récemment préconisé une étude de la société RAND à ce sujet, « intégrer et éduquer »[38]. La doctrine militaire sur la stratégie et la planification doit être révisée pour refléter les pratiques en vigueur, et en particulier, la dynamique et la nature intensive du processus en plus de la formulation des politiques et de la grande stratégie. Les civils, qui font partie de cette communauté de pratique, doivent bénéficier d'une excellente formation sur les fondements de la stratégie de sécurité nationale (c'est-à-dire la grande stratégie).

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est que les décideurs en matière de sécurité nationale, les responsables civils et les professionnels militaires comprennent tous la nature imbriquée et la cohérence de la culture stratégique, de la grande stratégie et de la stratégie militaire. C'est alors seulement qu'on parviendra à un accord raisonnable sur la véritable utilité de la force.

RMC

Paul Nicklen/National Geographic Creative/754885

Un iceberg près de l'île Baffin

Paul Nicklen/National Geographic Creative/1763427

Une aurore boréale brille au-dessus d'un fumoir de Vuntut Gwitchin.

NOTES

1. Les grands protagonistes de la sécurité nationale sont le MDN, les FAC, Sécurité publique, le SCRS, le MAECD, l'ASFC, la GCC, la GRC et la NSA.
2. Alaister Johnston, « Thinking About Strategic Culture », dans *International Security*, vol. 19, printemps 1995, p. 32. Voir aussi Lawrence Sondhaus, *Strategic Culture and Ways of War*, New York, Routledge, 2006, et Peter Katzenstein, dir., *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 2003.
3. Harry Eccles, *Military Concepts and Philosophy*, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 1965, p. 32.
4. Colin S. Gray, *The Strategy Bridge: Theory for Practice*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 18.
5. Edward Luttwak, *La grande stratégie de l'Empire byzantin*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 412.
6. Barry Posen, *The Sources of Military Doctrine*, Ithica, NY, Cornell University Press, 1984, p. 3.
7. Gray, p. 18. Pour une longue explication du thème de la stratégie, notamment des stratégies politiques et d'entreprise, voir Lawrence Freedman, *Strategy: A History*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
8. On trouvera un excellent compte rendu de cette question dans le livre de Desmond Morton, *Ministers and Generals: Politics and the Canadian Militia 1868-1904*, Toronto, University of Toronto Press, 1970.
9. Jack Granatstein, *Canada's Army*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, p. 46.
10. Justin Massie, « Making Sense of Canada's Irrational International Security Policy: A Tale of Three Strategic Cultures », dans *International Journal,* vol. 64, nº 3, été 2009, p. 630.
11. Paul Kennedy, *Grand Strategies in War and Peace*, New Haven, CT, Yale University Press, 1992, p. 5.
12. Christian Leuprecht et Joel Sokolsky, « Defense Policy "Walmart Style": Canadian Lessons in "not-so-grand" Grand Strategy », dans *Armed Forces and Society*, numéro 1-22, 2014, p. 11.
13. Charles Doran et David Pratt, « The Need for a Canadian Grand Strategy », dans David McDonough, dir., *Canada's National Security in the Post 9/11 World*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 27.
14. Walter Fafeber, *The American Age: US Foreign Policy at Home and Abroad 1750 to the Present*, New York, W.W. Norton, 1994, p. 241. Au cœur de la question de l'Alaska, il y avait l'accès par la longue enclave étroite au sud jusqu'aux mines d'or du Yukon au Canada. Si la revendication des États-Unis avait été honorée, le Canada ne serait propriétaire d'aucune des voies maritimes à l'intérieur.
15. Voir Conrad Black, *Rise to Greatness: The History of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 2014, pour un long débat sur cette dynamique.
16. Norman Hillmer, « O.D. Skelton and the North American Mind », dans *International Journal*, hiver 2004-2005, p. 97.
17. Black, p. 58.
18. Desmond Morton, *Histoire militaire du Canada*, Outremont, Québec, dir. par Athéna, 2009, p. 187.
19. Norman Hillmer et Jack Granatstein, *Empire to Referee*, Toronto, Copp Clark, 1994, p. 76.
20. Gwynne Dyer, *Canada in the Great Power Game – 1914-2014*, Toronto, Random House, 2014, p. 156.
21. Black, p. 573.
22. Stephen Harris, *Canadian Brass*, Toronto, University of Toronto Press, 1988, p. 161.
23. Peter Kasurak, *A National Force: The Evolution of Canada's Army-1950-2000*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2013, p. 287.
24. Black, p. 592.
25. Tom Keating, *Canada and World Order*, Toronto, McClelland and Stewart, 1993, p. 32.
26. Kasurak, p. 284.
27. Canada, MDN, « *La défense dans les années 70 :* livre blanc sur la défense », Ottawa, Information Canada, 1971.
28. James Eayrs, « Military Power and Middle Power: The Canadian Experience », dans J. King Gordon, dir., *Canada's Role as a Middle Power*, Toronto, C.I.I.A., 1965, p. 84.
29. Joseph T. Jockel et Joel Sokolsky, « Canada and NATO: Keeping Ottawa In, Expenses Down, Criticism Out…and the Country Secure », dans *International Journal*, vol. 64, nº 2, 2009, p. 316.
30. Leuprecht et Sokolsky, p. 1.
31. Colin Gray, « The Need for Independent Canadian Strategic Thought », dans *Revue canadienne de défense*, vol. 1, nº 1, été 1971, p. 6.
32. David Haglund, « The North Atlantic Triangle Revisited: Canadian Grand Strategy at Century's End » dans *Contemporary Affairs*, nº 4, Toronto, Irwin Publishing, 2000), p. 10.
33. Colin S. Gray, *The Strategy Bridge…*, p. 138. L'ouvrage de Carl von Clausewitz est pratiquement absent des écoles militaires canadiennes, en dépit du fait que Gray et Bernard Brodie affirment que Clausewitz est le plus proche théoricien des stratégies ayant l'envergure d'un Newton et d'un Einstein. *De la guerre* propose des dictons qui avoisinent les théories de la gravité et de la relativité.
34. Ishmael Daro dans *The Ottawa Citizen,* le 12 mars 2015.
35. Sondage mené pour CBC News le 4 mars 2015, consulté à http://www.cbc.ca/news/canada/terrorism-survey-50-of-canadians-feel-less-safe-than-2-years-ago-1.2978177.
36. Base de données de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, 2015.
37. Hugh Segal, « Une grande stratégie pour un petit pays », dans *Revue militaire canadienne*, vol. 4, nº 3.
38. RAND Brief:< http://www.rand.org/pubs/research_briefs/RB9814.html>.

Photo du MDN HS42-2015-0273-148 prise par le matelot-chef Peter Reed

Le 16 avril 2015, au cours de l'opération *Nunalivut*, des Rangers canadiens tiennent leur tente pendant qu'un CH149 *Cormorant* décolle du site où a été retrouvée l'épave du Navire de Sa Majesté *Erebus* disparu au cours d'une expédition menée par sir John Franklin en 1845.

La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction

par Adam MacDonald

Adam P. MacDonald *est un théoricien indépendant dont les articles paraissent régulièrement dans les revues canadiennes et étrangères. Il s'intéresse notamment à la recherche en matière de politique de défense et de politique étrangère canadiennes concernant l'Arctique et l'Extrême-Orient, de développements politiques au Myanmar, tout particulièrement en ce qui a trait au domaine militaire, et de modernisation navale en Chine. Il habite et travaille à Halifax.*

Introduction

Lorsqu'a pris fin la guerre froide et que s'est estompé l'effet de lentille géopolitique relativement à l'Arctique, un nouveau paradigme politique a vu le jour à l'égard de la région. Celui-ci se fondait sur des cadres institutionnels appuyant et facilitant la coopération afin de protéger les intérêts et relever les défis communs[1]. Cependant, ces dix dernières années, l'Arctique est redevenu un point d'inflexion possible, et on est revenu à une orientation militaire stratégique. Cette situation s'observe par la présence croissante des cinq pays de l'Arctique (5-A) dans la région, le développement de leurs capacités, et l'emploi de leurs forces militaires[2]; un phénomène appelé « militarisation » de l'Arctique par certains commentateurs[3]. Leurs analyses, cependant, sont davantage une description détaillée et un catalogage des activités militaires, et elles évitent d'examiner de trop près les éléments explicatifs sous-jacents. Les commentateurs préfèrent expliquer simplement que la militarisation découle d'une nouvelle idée dans l'Arctique, selon laquelle la confrontation et l'hostilité y assombrissent de plus en plus les relations, particulièrement en ce qui a trait aux revendications sur les zones d'exclusion maritimes. L'accessibilité accrue et le développement des ressources potentielles dans la région, suggère-t-on fréquemment, provoquent la plus récente (et la dernière) ruée vers l'exercice de la souveraineté du monde.

La présence de forces militaires ne signifie pas en soi qu'on se tourne vers une diplomatie d'opposition. Outre les comptes rendus descriptifs, l'examen de l'emploi et de l'effet recherché de la puissance militaire dans les affaires de l'Arctique révèle trois tendances distinctes qui ont une incidence sur les perspectives régionales. Premièrement, la hausse des activités d'entraînement, du développement des capacités, de la prise de position et de l'emploi de forces militaires dans le Nord est une *nouvelle réalité*. Deuxièmement, le discours actuel à l'égard de la militarisation de l'Arctique *exagère* et la croissance militaire, et l'intention sous-jacente. Les capacités de projection de puissance des 5-A restent limitées à l'extérieur de leurs frontières, et la plupart des scénarios d'entraînement et d'exercice sont réalisés à l'intérieur de ces frontières nationales aux fins de renforcement des

Design Pics Inc/National Geographic Creative 1235645

compétences. De plus, certains développements de capacités, bien qu'ils se produisent en Arctique, ont des causes extrarégionales. Troisièmement, comme il a été prouvé par le passé, l'introduction de forces militaires dans les questions liées à l'Arctique (peu importe les raisons) peut alimenter la compétitivité. À cet égard, la relation géopolitique élargie entre la Russie et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – dont les quatre autres pays des 5-A sont membres – doit être traitée avec prudence pour éviter que les développements militaires ne *détournent l'attention* du fonctionnement continu du régime régional de gouvernance de l'Arctique. Cette prudence est particulièrement pertinente dans le contexte de détérioration des relations militaires entre Moscou et l'OTAN en raison de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et de l'agitation qui perdure dans l'Est de l'Ukraine – des situations qui peuvent avoir des répercussions négatives sur la diplomatie et la coopération dans l'Arctique[4].

Pour régler ces questions, il faut établir des tribunes, dans des institutions existantes ou nouvelles. Elles n'auront pas pour but de dissuader les pays d'employer des forces militaires dans l'Arctique, puisque celles-ci sont des ressources légitimes, mais d'expliquer leurs fondements politiques et d'en décourager l'emploi s'il y a désaccord. La gestion de *l'inclusion sélective*, et non de *l'exclusion complète*, des aspects militaires du régime de gouvernance de l'Arctique est souhaitable si l'on veut appuyer les efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes complexes auxquels la région de l'Arctique fait face et éviter qu'ils ne déraillent.

Une nouvelle réalité

L'Arctique est de plus en plus une priorité stratégique pour les 5-A. Au cours de la dernière décennie, ces cinq pays ont produit des stratégies multidimensionnelles qui indiquent explicitement que leur intérêt premier (mais pas le seul) est d'exercer la souveraineté sur les territoires du Nord et de défendre d'autres intérêts liés à la sécurité nationale, notamment un ordre régional stable. De plus, certains pays, comme les États-Unis et la Russie, ont créé des politiques de défense propres à l'Arctique. Ces documents montrent de toute évidence que la présence militaire dans la région augmentera, bien qu'ils décrivent prudemment leur présence et leur emploi en termes neutres.

NORAD/USNORTHCOM photo 2000017151

Un F15 *Eagle* de la USAF a récemment intercepté un bombardier Tupolev TU95 *Bear* russe dans la région alaskienne du NORAD. Les relations sont plus tendues ces derniers temps, et les aéronefs russes ont recommencé à mettre à l'épreuve la défense aérienne du NORAD.

Ralph Lee Hopkins/National Geographic Creative 1192835

La Stratégie pour le Nord du Canada, publiée en 2009, promet : « Nous accroissons donc notre présence dans la toundra, augmentons le nombre de navires dans les eaux glacées de l'Arctique et améliorons notre surveillance aérienne dans la région »[5]. Des politiques de défense danoises récentes portent sur la signification géostratégique changeante de l'Arctique et annoncent l'établissement d'un nouveau commandement militaire arctique dont le quartier général se trouve à Nuuk, au Groenland[6]. Dans sa déclaration Soria Moria, la Norvège affirmait en 2007 que l'Arctique était sa priorité stratégique de défense nationale, ce qui a mené au déplacement de la plupart des quartiers militaires du sud au nord du pays[7]. La stratégie de la Russie sur l'Arctique présente cette région comme l'origine principale de ses ressources naturelles d'ici 2020, et souligne le besoin connexe d'une forte composante militaire dans la région[8]. Enfin, les États-Unis, au cours des dernières années, ont entièrement revu leurs politiques sur l'Arctique et la défense de l'Arctique en prévision d'une activité accrue et de la modernisation de certaines capacités, comme les brise-glace[9].

À la suite de ces déclarations, les 5-A ont tous augmenté leurs activités d'entraînement militaire, le développement de leurs capacités, et l'emploi des forces militaires dans la région. La Russie a été le plus actif de ces pays. Elle a repris ses patrouilles navales de surface et aériennes dans la région en 2007-2008. En outre, en plantant son drapeau au pôle Nord en 2007, la Russie a non seulement froissé les autres pays quant aux droits de propriété sur l'Arctique, mais a aussi démontré les avantages de la capacité de Moscou par rapport à celles de ses voisins. En 2012, la Russie a mené la toute première attaque amphibie de la région dans le cadre d'un exercice militaire auquel prenaient part plus de 20 000 soldats[10]. En septembre 2013, une flotte de dix navires a parcouru les 2 000 milles marins de la route maritime du Nord à partir de Severomorsk (où est établie la Flotte nordique de la Russie) en direction est vers les îles de la Nouvelle-Sibérie, pour appuyer la remise à neuf et l'ouverture des vieilles installations militaires. La Russie prévoit aussi étendre ces projets à ses autres îles du Nord, y compris l'archipel François-Joseph et la Nouvelle-Zemble. Ces développements mettent en évidence l'attention particulière portée à la préparation au combat et à la mobilisation[11].

Photo Reuters RTR2GJQP prise par Chris Wattie

Le brise-glace *Henry Larsen* de la Garde côtière canadienne à la baie Allen, à Resolute, au Nunavut, pendant un exercice annuel conjoint de la Marine royale du Canada et de la Garde côtière canadienne, le 25 août 2010.

Le Canada a également travaillé activement sur divers fronts pour accroître sa présence et son expérience militaires dans la région. Depuis 2007, il exécute chaque année l'opération NANOOK, un exercice d'entraînement multiservices conçu pour protéger et augmenter ses capacités à l'intérieur de ses frontières nationales arctiques. Le perfectionnement continu des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, bien que certains détails demeurent flous, est une nouvelle capacité propre à la région pour la Marine canadienne[12]. Les plans d'ajout de nouveaux systèmes de surveillance, notamment des satellites et des dispositifs sous-marins, confirment qu'Ottawa est déterminée à augmenter sa surveillance des mouvements dans les eaux de son territoire arctique[13].

Le Danemark n'échappe pas à cette tendance. Il travaille à élargir ses capacités de construction et d'utilisation de plateformes navales. Les frégates des classes *Thetis*, *Absalon*, et *Ivar Huitfeldt* sont des navires aptes au combat qui servent de plus en plus à patrouiller les eaux du Groenland. Des chasseurs F16 ont aussi été déployés au Groenland, une première pour l'armée danoise[14]. De même, la Norvège a construit un certain nombre de navires et de frégates pouvant être équipés de systèmes de combat avancés, comme le système de défense antiaérienne *Aegis*, de conception américaine, sur les frégates de la classe *Fridtjof Nansen*. Oslo mène aussi l'exercice biannuel COLD RESPONSE, qui vise à accroître les connaissances liées aux opérations et à la survie dans l'Arctique. Le moins actif des pays est les États-Unis, qui a largement évité de développer des capacités propres à l'Arctique. Cependant, le positionnement permanent d'avions F22 en Alaska, et de sous-marins nucléaires des classes *Seawolf* et *Virginia* capables de briser la glace, offre quelques options à Washington[15].

Exagération actuelle de la militarisation de l'Arctique

La véritable étendue des capacités et des opérations des forces militaires dans l'Arctique, bien qu'elle augmente, se concentre tout de même en grande partie dans les limites des frontières des 5-A[16]. Même le déploiement de la flotte russe, qui a fait l'objet d'un battage exagéré en septembre 2013, s'est déroulé dans des conditions météorologiques idéales, et près de la côte[17]. De plus, nombre d'exercices militaires, comme les exercices NANOOK et COLD RESPONSE, ont lieu l'été, parce qu'ils sont difficiles à exécuter dans des conditions climatiques extrêmes, qui sont le propre des autres saisons.

Les problèmes d'approvisionnement et de financement pour l'établissement et le maintien de ces capacités sont aussi source de contraintes pour certains pays de l'Arctique. La spécialisation et l'acquisition d'expérience dans la région en matière d'équipement, d'entraînement et de positionnement des forces sont des défis de taille, sans compter qu'ils entrent en compétition avec d'autres priorités de défense et de financement. Par exemple, malgré le ton triomphant emprunté pour les décrire, certains aspects de l'approvisionnement et de la défense présentés dans la Stratégie pour le Nord du Canada ne se sont pas concrétisés, comme la construction d'un poste de ravitaillement à Nanisivik. Le projet des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) nécessite plus de temps et de budget que prévu, ce qui signifie probablement que la production finale sera inférieure à ce qui avait été entendu en nombre et en capacités[18] (NDLR : malgré la signature d'un contrat avec Irving Shipbuilding en janvier 2015 stipulant la fabrication de cinq à six NPEA pour un total de 3,5 milliards

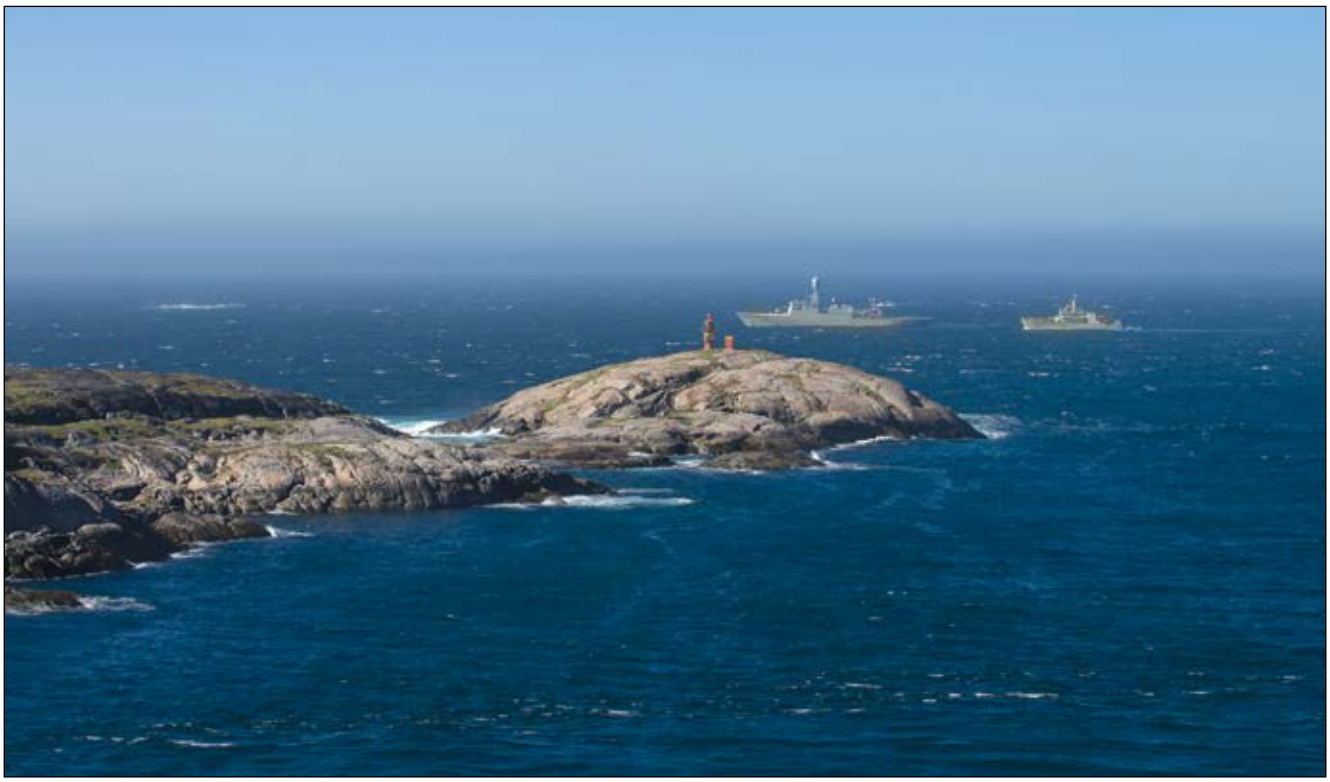

Photo du MDN HS52013-0001-010 prise par le caporal-chef Holly Canning

Le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Summerside* et le Navire danois de Sa Majesté (HDMS) *Vaedderen* (en arrière-plan) naviguent en formation au large des côtes de Nuuk, au Groenland, lors d'exercices d'interopérabilité au cours de l'opération *Nanook*, le 6 août 2013.

Reuters RTXJXAR/Stringer

Le navire ravitailleur norvégien *Normand Pioneer* est utilisé pour transporter un engin submersible LR5 en eau profonde britannique jusqu'à la mer de Barents, après que la Russie, ayant d'abord refusé l'aide de pays étrangers, a demandé officiellement à la Grande-Bretagne et à la Norvège de porter secours à 118 marins russes bloqués dans le sous-marin *Kursk* au fond de la mer de Barents au mois d'août 2000. Quand les plongeurs norvégiens ont fini par entrer dans le sous-marin éventré, sept jours après qu'une explosion a eu lieu à bord, ils l'ont trouvé totalement submergé. Il n'y a eu aucun survivant.

Reuters RTR2WAAT/Handout

Le navire-citerne russe *Renda* navigue dans les glaces en direction du port de Nome, en Alaska, le 13 janvier 2012.

de dollars). Ces resserrements budgétaires sont énoncés explicitement dans la Stratégie de défense de l'Arctique des États-Unis, où l'on reconnaît que l'austérité budgétaire actuelle, combinée au « pivot » militaire de l'Extrême-Orient, pourrait faire dérailler l'approche stratégique renouvelée des États-Unis dans la région[19]. Même la Russie, dont les budgets militaires sont en hausse constante, fait face à un développement d'infrastructure qui durera des décennies dans certaines de ses régions les plus hostiles et négligées[20].

Au-delà des lacunes et des défis liés aux capacités, la militarisation implique que des développements militaires ont réussi à dominer le discours sur la région, dicté par la perception changeante et accrue d'une menace selon laquelle l'environnement de sécurité de demain sera plus hostile. Ces analyses dressent un portrait partiel, monocausal des forces à l'œuvre derrière ces questions, qui sont en réalité variées et interdépendantes. Les intérêts militaires croissants de certains des 5-A dans la région sont davantage liés à leur position géographique qu'à une vision de plus en plus pessimiste de la coopération de demain dans la région. De grandes portions de la Norvège et de la Russie, y compris beaucoup de leurs ressources naturelles, se trouvent dans l'Arctique, ce qui explique en partie leur présence militaire là-bas. La Norvège se préoccupe toutefois encore du positionnement de la Russie dans la région, mais l'accord que les deux pays ont signé en 2010 pour régler leur différend au sujet de la mer de Barents prouve que des mesures et compromis politiques et juridiques positifs sont possibles, même dans un environnement de méfiance stratégique[21].

De plus, la nature de certains exercices militaires n'est simplement pas orientée vers le perfectionnement de forces aptes au combat, mais plutôt vers l'établissement et le renforcement des capacités gouvernementales dans ces régions isolées. Par exemple, en ce qui concerne le Canada, l'opération NANOOK menée en 2013 portait sur des scénarios non liés à la guerre, notamment les évacuations à la suite de catastrophes naturelles, la coordination des recherches de personnes disparues, et les interventions en cas de catastrophe aérienne. Dans ces situations, les militaires jouent principalement un rôle policier et de soutien auprès d'autres organismes nationaux. De plus, la participation d'autres pays des 5-A à ces exercices, soit les États-Unis et le Danemark pour l'opération NANOOK, et de nombreux pays de l'OTAN pour COLD RESPONSE, est la preuve qu'on souhaite coordonner les connaissances sur l'Arctique et établir des méthodes de fonctionnement communes.

Enfin, certains développements militaires dans l'Arctique se fondent sur des facteurs de plus grande portée, extrarégionaux. La présence des États-Unis et de la Russie dans la région arctique, étant donné leur grande relation stratégique, estompe la distinction entre les développements qui sont propres à l'Arctique et ceux qui ont des fins mondiales. Par exemple, le positionnement par Washington de missiles d'interception en Alaska ne vise pas à contrer une menace arctique, mais bien celle de l'arsenal de missiles nucléaires de plus en plus nombreux de la Corée du Nord. La restauration de la Flotte nordique de la Russie, tout particulièrement de sa composante de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, et la conduite simultanée d'opérations dans l'Arctique, ont pour but d'améliorer la plus grande flotte dont dispose Moscou pour ses opérations mondiales et de renforcer ses moyens de dissuasion nucléaires[22]. Notons aussi que l'utilisation de navires militaires de combat polyvalents dans la région par les plus petits pays des 5-A – le Canada, le Danemark et la Norvège – n'est pas induite tant par une position plus stricte à l'égard de la sécurité que par nécessité, en raison de la disponibilité limitée des plateformes. Ces pays n'ont pas le luxe de posséder des flottes propres à l'Arctique, ce qui les pousse à construire et à utiliser des navires polyvalents dans divers théâtres d'opérations dans le monde.

Une distraction nuisible

Le seul conflit *territorial* (à ne pas confondre avec les revendications des zones maritimes) se déroulant dans l'Arctique est celui de l'île Hans entre le Canada et le Danemark. Pendant des années, le débat concernant cette île rocheuse et stérile, non peuplée et dénuée de ressources économiques est resté feutré

Reuters RTX17278/US Coast Guard

Le brise-glace *Polar Star* de la garde côtière des États-Unis effectue des exercices dans la glace arctique, le 3 juillet 2013.

Wikimedia Commons, le 15 août 2012, par Toubletep

L'île Hans vue du ciel, avec l'île Ellesmere en arrière-plan.

et non menaçant. Cette situation a changé en 2003 lorsque les deux parties ont introduit des navires militaires autour de l'île, planté leur drapeau sur l'île et organisé des visites de hauts fonctionnaires, ce qui a nui aux relations et grandement envenimé la situation, la transformant en une concurrence géopolitique à somme nulle[23]. En 2005, un accord a été signé par Ottawa et Copenhague à New York pour mettre fin aux visites militaires régulières sur l'île et retourner au statu quo : celui de conflit, mais de faible importance politique[24]. Voilà peut-être la meilleure démonstration de la façon dont l'introduction de forces militaires, peu importe l'intention sous-jacente, peut causer de l'hostilité et des tensions, ce qui en retour pousse les deux pays à employer tour à tour la puissance militaire en guise de représailles, et aggrave grandement ce qui n'a jamais été un problème par le passé. Ainsi, comme la présence de forces militaires augmente dans la région, il se peut toujours qu'elle devienne une source de distraction qui nuirait à la coopération et la participation régionales nécessaires pour s'attaquer à la pléthore de défis bien réels et complexes à relever.

Les 5-A doivent tous continuer de définir clairement les raisons pour lesquelles ils emploient des forces militaires dans le Nord, mais c'est le manque de clarté quant au point de vue géopolitique de la Russie qui est la source principale des préoccupations. En 2013, une étude réalisée par l'Institut international d'études stratégiques concluait que l'armée russe n'était pas prête à « repousser une agression » dans l'Arctique[25]. Cette menace imprécise, dans ces circonstances, est devenue encore plus floue lorsque, le jour suivant la présentation de la revendication canadienne officielle d'une zone d'exclusion en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (qui comprenait le pôle Nord), le président Poutine a donné l'ordre à l'armée russe de redoubler d'effort dans l'Arctique, et fait de cette région une priorité militaire[26]. En raison du moment de cette décision, on ignore comment la Russie introduira et emploiera sa puissance militaire croissante dans l'Arctique. Servira-t-elle à exercer l'autorité russe et à défendre son territoire, ou à appuyer les revendications politiques et économiques dans la région, peut-être dans un esprit de confrontation?

Les points de vue de la Russie, cependant, découlent aussi de leur relation élargie avec les États-Unis et l'OTAN. Moscou se préoccupe de l'intérêt croissant que manifeste l'OTAN pour cette région, surtout que les autres pays des 5-A sont tous membres de l'alliance. Ainsi, leurs interventions militaires individuelles, non coordonnées, et d'ordre national peuvent être interprétées comme une grande stratégie intentionnelle de l'OTAN qui altérerait l'équilibre des pouvoirs aux dépens de la Russie[27]. L'OTAN et les pays de l'Arctique qui en sont membres doivent être conscients de cette méfiance et faire preuve d'empathie à cet égard. La Russie détonne en matière de coopération militaire dans l'Arctique, puisque les autres membres des 5-A travaillent de plus en plus ensemble dans le cadre d'exercices militaires. Tout particulièrement, le Canada et le Danemark, au lendemain de la crise de l'île Hans au début des années 2000, ont tissé des liens militaires forts : leurs forces navales et gardes côtières collaborent régulièrement aux fins d'exercices, d'échanges et d'escales. Néanmoins, même au sein de l'OTAN, tous ne s'entendent pas sur le rôle que jouera l'organisation dans l'avenir. La Norvège soutient qu'elle contribuerait positivement à la sécurité régionale, mais le Canada craint que des membres de l'alliance autres que les 5-A aient injustement voix au chapitre sur les questions touchant la région, aux dépens des pays de l'Arctique[28].

L'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et l'agitation qui perdure en Ukraine ont refroidi les relations militaires et stratégiques entre Moscou et l'OTAN, une situation qui menace de s'étendre à la

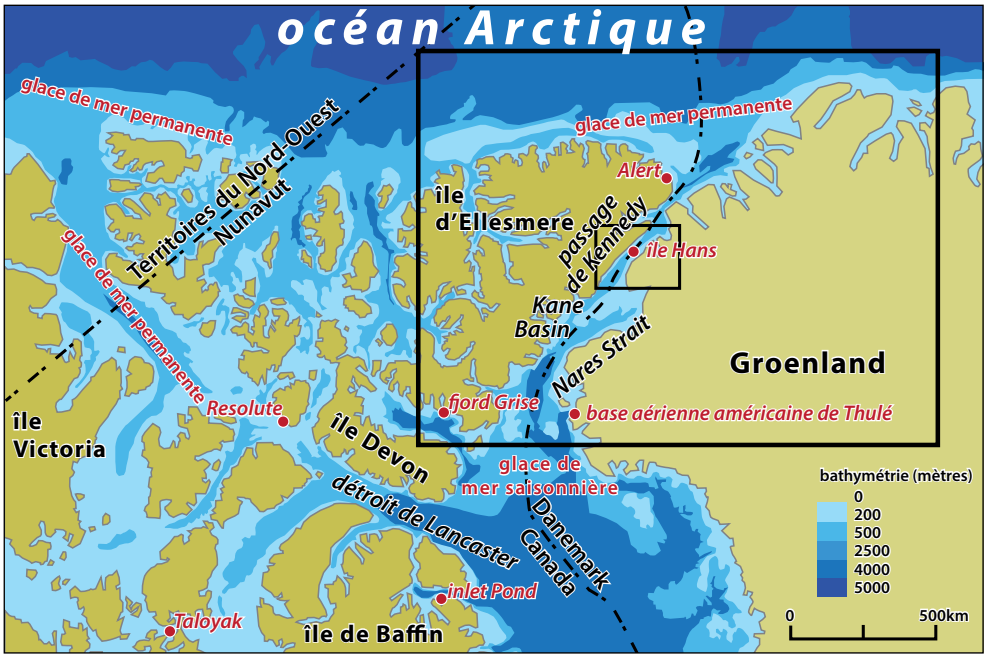

Canadian Geographic 2005, redessinée par le Bureau d'édition de la 17e Escadre, Winnipeg

région de l'Arctique. Les pays membres de l'OTAN ont envoyé des forces militaires en Europe aux fins d'entraînement et d'une « opération de présence », ce qui a renforcé le soutien aux membres de l'OTAN en Europe orientale qui se méfient d'une Russie qui s'affirme et qui a possiblement des projets d'agression militaire. Toutefois, comme la réalité géopolitique fait en sorte que l'Europe dépend de la Russie pour son gaz naturel, le niveau d'intensité et d'engagement varie d'un pays à l'autre. L'Allemagne et la France restent en grande partie muettes à ce sujet, et le Canada est le pays qui s'exprime le plus ouvertement contre le régime de Poutine. Les membres de l'OTAN essaient également de déterminer si l'agrandissement du territoire de la Crimée est le produit de certains facteurs régionaux ou celui d'une nouvelle orientation de la politique étrangère de la Russie qui pourrait avoir une incidence sur la façon dont Moscou dirige ses affaires relatives à l'Arctique. La Norvège, par exemple, demande de plus en plus à l'OTAN de se concentrer sur l'établissement d'une présence régionale de l'alliance pour contrer cette possibilité, mais le Canada se préoccupe toujours du rôle de l'OTAN dans la région, ce qui correspond par hasard (mais pour des raisons différentes) à la position de la Russie. Par contre, des tensions entre le Canada et la Russie pourraient motiver Ottawa à réévaluer ce point de vue[29].

Jusqu'à maintenant, « l'effet d'entraînement » sur les relations stratégiques avec Moscou n'a pas eu de répercussions graves sur le régime de gouvernance de l'Arctique. Les pays de l'Arctique ont exprimé publiquement leur désir de garder les relations en la matière distinctes des autres relations internationales. Cela dit, le boycottage de la réunion du Conseil de l'Arctique à Moscou par Ottawa en avril 2014 montre bien que la région n'est pas à l'abri des conflits et des tensions liés à d'autres aspects des relations des 5-A[30]. On ignore encore si la présence de l'OTAN dans l'Arctique stabiliserait les relations ou les envenimerait, en plaçant la région dans un contexte militaire favorisant la confrontation, en raison des questions extrarégionales influant de plus en plus sur les politiques et la diplomatie entourant l'Arctique.

La possibilité de problèmes de sécurité et de courses aux armements dans l'Arctique n'est pas seulement une théorie, mais une observation reconnue explicitement par certains acteurs régionaux, notamment les États-Unis et le Canada. La Stratégie de défense de l'Arctique de Washington, par exemple, indique qu'en prenant des mesures trop agressives pour s'attaquer aux risques de sécurité envisagés, on pourrait en fait provoquer la méfiance et les malentendus susceptibles

Photo du MDN HS62013-0010-004 prise par le caporal-chef Holly Canning

Le Navire canadien de Sa Majesté *Summerside* navigue au large de la côte est de Talbot Inlet, au Nunavut, pendant l'opération *Nanook 13*, le 17 août 2013.

Photo du MDN GD2014-0542-134 prise par le caporal-chef Johanie Maheu

Des membres de l'Agence des services frontaliers du Canada, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Marine royale du Canada, du Bureau du coroner du Nunavut et du Bureau de la sécurité des transports du Canada sont transportés vers un navire de croisière simulant un naufrage à York Sound, au Nunavut, pendant un exercice de recherche et de sauvetage au cours de l'opération *Nanook 14*, le 27 août 2014.

de concrétiser ces risques[31]. Le consensus des 5-A quant à l'existence des questions de sécurité dans la région de l'Arctique et à l'emploi de forces militaires pour les régler en partie doit être mis en balance avec les difficultés que présente la mise en œuvre de ces forces d'une manière qui ne cause pas en soi de l'hostilité et des tensions inutiles, ce qui, essentiellement, nuirait au règlement des problèmes qu'elles devaient à l'origine combattre.

L'inclusion, et non l'exclusion, des questions militaires

Ces développements militaires existent dans le régime de gouvernance de l'Arctique maintenu par des cadres institutionnels depuis les années 1990. Le Conseil de l'Arctique est la première de ces institutions, et rassemble les huit pays de l'Arctique (les 5-A, l'Islande, la Finlande et la Suède) et un certain nombre de groupes nordiques pour l'établissement de tribunes visant à traiter de diverses questions transnationales, par exemple : l'augmentation de l'activité économique et du transport de marchandises, les collectivités autochtones, la cartographie et la topographie, et les sources et répercussions générales du changement climatique dans la région. Les questions de sécurité – plus précisément celles liées aux développements militaires – sont interdites dans le mandat de l'institution[32]. Toutefois, les 5-A ont établi d'autres façons de se pencher sur ces préoccupations au cours des dernières années.

La Déclaration Ilusissat signée en 2008 par les 5-A proclame la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) de 1982 comme cadre juridique de la région et instrument servant à conclure et à régir les revendications de zone d'exclusion contradictoires. Depuis la dernière décennie, les 5-A placent les conflits maritimes – y compris les revendications de zone d'exclusion et le statut juridique de voies de transport principales – plus haut dans leur liste de priorités, car la meilleure accessibilité et la rentabilité possible des ressources les motivent à obtenir l'accès et le contrôle dans la plus large mesure possible. Par conséquent, la concurrence, largement absente dans

Photo de Reuters RTR430J8 prise par Chris Wattie

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, sur le pont avant du Navire canadien de Sa Majesté *Kingston*, à Eclipse Sound, près de la communauté arctique de Pond Inlet, au Nunavut, le 24 août 2014.

Design Pics Inc/National Geographic Creative 1235676

les années 1990, commence à apparaître. Cela n'est ni surprenant ni inattendu, mais la façon dont se dérouleront les luttes, y compris celles opposant de proches alliés comme le Canada et les États-Unis quant au statut du passage du Nord-Ouest, aura d'importantes répercussions sur la relation élargie entre les parties prenantes dans la région, tout particulièrement parce que les décisions finales concernant nombre de ces questions ne viendront pas de sitôt.

La création de la réunion annuelle des chefs de la Défense des pays nordiques en 2012, à laquelle participent les officiers militaires supérieurs des pays de l'Arctique, est jusqu'à maintenant l'effort le plus concret pour inclure les questions militaires dans le cadre de gouvernance de la région. Toutefois, lors de ces réunions, bien qu'elles visent à discuter des intérêts communs en matière de sécurité et des solutions à cet égard, on évite les sujets qui sont contestés par les pays susmentionnés. Il reste donc encore à inclure non seulement des officiers militaires supérieurs, mais des représentants des sphères politique et militaire pour discuter des dimensions stratégiques et politiques de leurs politiques et interventions actuelles. Réformer les moyens existants ou en établir de nouveaux afin de créer cet espace diplomatique aiderait à apaiser les malentendus et à concevoir des mécanismes pour atténuer les tensions et lever les incertitudes. Permettre aux membres d'exprimer des préoccupations d'ordre stratégique, par exemple celle de la Russie à l'égard de l'intérêt accru de l'OTAN envers la région de l'Arctique, contribuerait à augmenter considérablement le sentiment de sécurité de tous les pays de l'Arctique.

Conclusion

Le régime régional de gouvernance de l'Arctique et les pays membres doivent travailler à l'*inclusion*, et non à l'*exclusion*, des questions d'ordre militaire. Les forces militaires sont une ressource valide et nécessaire, tout particulièrement puisqu'elles sont sans doute la seule organisation gouvernementale capable de fonctionner dans l'environnement hostile de l'Arctique et de fournir des services comme la recherche et le sauvetage, l'aide humanitaire et les interventions en cas de catastrophes naturelles. Le positionnement et l'établissement d'unités et de centres militaires, qui peuvent servir de plateformes de logistique et de plaques tournantes de transport, pourraient créer une infrastructure régionale indispensable, qui peut être utilisée à d'autres fins, comme le transport de marchandises[33].

En se disant incapable ou en refusant d'inclure et de régler les questions d'ordre militaire, on s'expose à ce que l'emploi croissant de la puissance militaire, peu importe l'intention initiale, mène à la militarisation de la région. Dans un tel contexte, les raisons de l'emploi de la force militaire passent du règlement de questions nationales et transnationales – la recherche et le sauvetage, les catastrophes maritimes et aériennes, et possiblement des activités illégales, comme la migration clandestine et le terrorisme – à la riposte aux intentions et initiatives militaires de chacun. On ne sait pas si ce sont les perceptions changeantes de menace qui justifient les développements militaires actuels, mais il est juste de prédire que leur présence croissante peut faire changer les perceptions de menace si celles-ci ne font pas l'objet d'une discussion ouverte et transparente entre tous les intervenants.

Expliquer la présence de forces aptes au combat dans l'Arctique, reconnaître les influences extrarégionales sur les développements militaires, et décourager l'emploi de patrouilles navales et aériennes dans les zones d'exclusion contestées sont les enjeux militarodiplomatiques auxquels les dirigeants du régime régional font face dans l'immédiat. Au final, le grand objectif est de veiller à ce que le discours sur la sécurité dans la région ne soit pas dominé par le calcul traditionnel de l'équilibre des pouvoirs, la territorialisation de l'océan Arctique, et les élans de fierté souveraine qui compromettent les mesures de coopération et les approches multilatérales qui ont été adoptées pour régler les questions transnationales, ce qui exige une intervention coordonnée panrégionale.

NOTES

1. Adam P. MacDonald, « Deep Freeze or Warm Peace? Canada's Arctic Strategy in a Changing Regional Regime », *Canadian Naval Review*, hiver 2012, vol. 7, n° 4, p. 4-9.
2. Les cinq pays de l'Arctique (5-A) sont ceux qui bordent l'océan Arctique : le Canada, le Danemark (Groenland), la Norvège, la Russie et les États-Unis. Ces pays sont les plus actifs dans la région en ce qui concerne les développements militaires, qui constituent, avec les diverses revendications maritimes contestées entre ces pays dans l'océan Arctique, le sujet central du présent article. Les trois autres pays de l'Arctique – l'Islande, la Finlande et la Suède – sont membres à part entière du Conseil de l'Arctique (puisqu'ils se situent en partie au nord du cercle arctique) mais ne bordent pas l'océan Arctique, et n'ont aucune revendication en suspens impliquant d'autres pays de l'Arctique.
3. Michael J. Cole, « Militarization of the Arctic Heats Up, Russia Takes the Lead », *The Diplomat*, 6 décembre 2013 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.thediplomat.com/2013/12/militarization-of-the-arctic-heats-up-russia-takes-the-lead; Abhijit Singh, « The Creeping Militarization of the Arctic », *The Diplomat*, 16 octobre 2013 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.thediplomat.com/2013/10/the-creeping-militarization-of-the-arctic.
4. Libby Leyden-Sussler, « Canada's Arctic Council Protest: Ripple Effect? », *World Policy Journal*, 7 mai 2014 (consulté le 10 juillet 2014). Sur Internet : http://www.worldpolicy.org/blog/2014/05/07/canadas-arctic-council-protest-ripple-effect.
5. Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, *Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir : Stratégie pour le Nord du Canada*, 2009, p. 9.
6. Siemon T. Wezeman, « Military Capabilities in the Arctic », *Stockholm International Peace Research Institute*, mars 2012, p. 5 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : http://books.sipri.org/files/misc/SIPRIBP1203.pdf.
7. Norvège, Cabinet du premier ministre, *Soria Moria Declaration on International Policy*, 2 février 2007 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : www.regjeringen.no/en/archive/Stoltenbergs-2nd-Government/Office-of-the-Prime-Minister/rapporter-og-planer/rapporter/2005/the-soria-moria-declaration-on-internati.html?id=438515.
8. John Drennan, « Russia's Persistent Ambition », *The International Institute for Strategic Studies*, 2013 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.iiss.org/en/militarybalanceblog/blogsections/2013-1ec0/december-e71c/russia-in-the-arctic-b038.
9. Wezeman, p. 11.
10. Singh.
11. Drennan.
12. Rob Huebert, « The Newly Emerging Arctic Security Environment », *The Canadian Defence and Foreign Affairs Institute*, mars 2010, p. 7 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.cdfai.org/PDF/The%20Newly%20Emerging%20Arctic%20Security%20Environment.pdf.
13. Adam Lajeunesse et Bill Carruthers, « The Ice Has Ears », *Canadian Naval Review*, hiver 2013, vol. 9, n° 3, p. 49; Wezeman, p. 3.
14. Wezeman, p. 5.
15. Huebert, p. 10-19.
16. Katarzyna Zysk, « The Evolving Arctic Security Environment: An Assessment », *Russia in the Arctic*, Stephen J. Blank, éd., p. 91-138 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=131240; Wezeman.
17. Drennan.
18. Eric Lerhe, « The National Shipbuilding Procurement Strategy: An update », *Canadian International Council*, 2013, p. 5 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/cdfai/pages/95/attachments/original/1413683798/The_National_Shipbuilding_Procurement_Strategy_-_An_Update.pdf?1413683798.
19. États-Unis, Department of Defense, *Arctic Strategy*, novembre 2013, p. 12.
20. Drennan.
21. Tore Henriksen et Geir Ulfstein, « Maritime Delimitation in the Arctic: The Barents Sea Treaty », *Ocean Development & International Law*, 2011, vol. 42, n° 1, p. 1-21.
22. Huebert, p. 5; Wezeman, p. 14.
23. Huebert, p. 11.
24. CBC News, « Canada, Denmark Agree to Resolve Dispute Over Arctic Island », 19 septembre 2005.
25. Drennan.
26. Stephan Blank, « Russia's Arctic Policy: Between Commercialization and Militarization », *Eurasia Daily Monitor*, 2013, vol. 10, n° 225; Thomas Grove, « Russia's Putin orders military complete Arctic plan by year end », *Reuters*, 10 décembre 2013.
27. Zysk, p. 109-111; Nigel Chamberlain, « Increasing Military Activity in The Arctic », *NATO Watch*, 2013, Briefing Paper n° 32 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.natowatch.org/node/901.
28. Luke Coffey, « NATO in The Arctic: Challenges and Opportunities », *The Heritage Foundation*, 22 juillet 2012 (consulté le 9 janvier 2014). Sur Internet : www.heritage.org/research/reports/2012/06/nato-in-the-arctic-challenges-and-opportunities.
29. John Ivison, « Crimea forcing Harper to rethink NATO, Arctic defence », *The National Post*, 17 mars 2014 (consulté le 10 juillet 2014). Sur Internet : http://fullcomment.nationalpost.com/2014/03/17/john-ivison-crimea-crisis-forcing-harper-to-rethink-nato-arctic-defence/.
30. Leyden-Sussler.
31. États-Unis, Department of Defense, *Arctic Strategy,* p. 13.
32. Conseil de l'Arctique, *Declaration on the Establishment of the Arctic Council*, 19 septembre 1996, p. 1 (consulté le 10 janvier 2014). Sur Internet : www.arctic-council.org/index.php/en/document-archive/category/4-founding-documents#.
33. Zysk, p. 110.

Photo du MDN HS42-2015-0273-028 prise par le matelot-chef Peter Reed

Pendant l'opération *Nunalivut*, le 9 avril 2015, un CC138 *Twin Otter* largue du matériel sur le site où a été retrouvée l'épave du Navire de Sa Majesté *Erebus* disparu au cours d'une expédition menée par sir John Franklin.

Mitsuhiko Imamori/Minden Pictures/National Geographic Creative 1246738

Des criquets pèlerins en essaim en Afrique.

Parlons d'abeilles et d'oiseaux : la théorie des essaims et le processus décisionnel militaire

par Ben Zweibelson

Le major Ben Zweibelson, *officier d'infanterie américain compte plus de 21 ans de services combinés au sein de la United States Army, dont 4 missions de combat en Iraq et en Afghanistan. Largement publié, il a rédigé des articles du numéro de mars-avril 2015 du journal* Military Review *et du numéro de mars 2015 du* Journal of Military and Strategic Studies. *Il contribue actuellement à l'élaboration de programmes de conception et de conception opérationnelle à l'intention des forces du Royaume des Pays-Bas, les Forces armées canadiennes et la Joint Special Operations University de l'USSOCOM.*

« Une seule personne ne peut connaître tous les renseignements nécessaires pour régler les problèmes avec lesquels nous devons composer en tant que société, tels que les soins de santé et les changements climatiques, mais collectivement, nous pouvons aller au-delà de ce à quoi nous sommes arrivés jusqu'à maintenant. » [TCO]

Thomas Malone (Centre de recherche sur l'intelligence collective du MIT)[1]

Introduction

Depuis les années 1990, les organisations militaires occidentales ont montré un intérêt périodique pour la question à savoir si le comportement des systèmes décentralisés, communément appelé la « théorie des essaims » ou le « comportement en essaim », pourrait s'avérer pertinent dans le domaine militaire. Des innovateurs en matière de défense tels que la RAND Corporation ont financé de multiples recherches sur la théorie des essaims au cours des 15 dernières années, et des ouvrages récents populaires, par exemple *The Starfish and the Spider*, offre des perspectives alléchantes en ce qui concerne les organisations décentralisées à des fins militaires ultérieures[2]. Il est évident que la notion d'intelligence organisationnelle alternative et de résolution de problème décentralisée a suscité l'intérêt des forces militaires. S'agit-il d'une autre mode technocentrique? La théorie des essaims s'avère-t-elle plus utile dans le domaine militaire que les méthodes traditionnelles? La communauté militaire interarmées peut-elle profiter des structures en essaim?

Il faudrait peut-être déterminer en premier lieu si cette « frénésie » liée à une théorie exotique passe à côté du point le plus important, c'est-à-dire l'incidence sur la structure organisationnelle centralisée et hiérarchique qui définit presque toutes les organisations militaires occidentales contemporaines. La théorie des essaims, qui s'oppose aux hiérarchies centralisées, peut-elle être appliquée dans un contexte militaire? Peut-on utiliser la théorie des essaims au-delà de son application littérale dans les domaines de la robotique et de la technologie? Peut-on convertir des officiers généraux en « reines des abeilles » dans certaines situations complexes? Cela nous serait-il profitable? Pouvons-nous prendre des décisions militaires dans le cadre d'un autre processus que la forme dominante, centralisée et hiérarchique dont sont empreintes notre doctrine, notre éducation et nos pratiques [3]? Enfin, pouvons-nous prendre du recul par rapport à la façon dont la hiérarchie militaire dirige le processus décisionnel organisationnel et crée des environnements rigides et inhospitaliers en vue d'intégrer des structures en essaim?

Cet article ne porte pas sur la façon d'appliquer la théorie des essaims au niveau tactique à titre de manœuvre ou de solution simpliste pour ordonner aux escadrons d'attaquer un objectif tout en prenant des décisions décentralisées à la manière d'essaims. Restreindre deux idées différentes à une structure linéaire et simpliste constitue un moyen dangereux et très peu créatif d'innover[4]. Au contraire, nous devons aborder le sujet principal concernant la façon dont les forces militaires expliquent les différents environnements et, ultérieurement, prennent des décisions qui mènent à des actions. Bien que les leaders tactiques peuvent trouver ces concepts intéressants, ce sont les planificateurs stratégiques, les intervenants interorganisationnels et interarmées, les organismes gouvernementaux et les entrepreneurs qui travaillent étroitement avec l'organisation militaire qui pourront le mieux offrir des pistes d'application de la théorie des essaims aux organisations militaires modernes.

Définissons d'abord le comportement en essaim en tant que phénomène émergent et que structure de prise de décisions organisationnelles. Nous serons ainsi en mesure de cerner les tensions et les paradoxes potentiels entre le processus décisionnel décentralisé et la façon dont nous, en tant que professionnels militaires, avons tendance à traiter chaque décision dans un environnement de conflits[5]. L'adoption de la théorie des essaims pourrait donner lieu à certaines innovations révolutionnaires, d'où l'intérêt suscité initialement chez les organisations militaires – même si, en grande partie, cet intérêt est décidément resté au niveau technologique et tactique sur le plan littéral. Cet article propose certaines possibilités pédagogiques immédiates (réflexion sur notre méthode d'enseignement), de même qu'une réflexion épistémologique (réflexion sur *comment* nous savons ce que nous savons) sur le processus décisionnel militaire dans le cadre de la profession des armes[6]. Par conséquent, les opérations interarmes et interarmées menées dans une vaste gamme de contextes peuvent être pertinentes ici, qu'il s'agisse d'opérations aériennes, maritimes ou terrestres. Afin d'intégrer une structure en essaim quelconque au processus décisionnel de notre organisation militaire, nous devons modifier, même temporairement, certains institutionnalismes bien ancrés.

Théorie des essaims : décentralisation et contexte local

Pourquoi la recherche sur la structure organisationnelle des abeilles, des fourmis et d'autres organisations non militaires peut-elle susciter un important débat militaire? La « théorie des essaims » chevauche de nombreuses disciplines, dont la biologie évolutive, les mathématiques et la modélisation informatique, ainsi que de nombreuses adaptations sociologiques au cours des dernières décennies[7]. Souvent, cela se passe sous nos yeux sans même que nous nous en apercevions. La prochaine fois que vous conduisez en pleine circulation de nuit et que vous remarquez un motif de phares arrières rouges provenant des voitures devant vous, observez la façon dont les vagues de circulation répondent au mouvement sans que personne n'ait indiqué qu'il fallait freiner. La prochaine fois que vous entrerez dans un ascenseur bondé, remarquez comme les gens bougent et se tiennent à une distance presque équivalente tout en réduisant l'espace pour faire entrer d'autres gens sans qu'un seul mot ne soit prononcé. Il s'agit de simples exemples pour montrer que dans la nature, nous voyons des organismes souvent non complexes, telles que les fourmis ou les abeilles, mais qui, collectivement, en arrivent à provoquer des phénomènes plus grands, lesquels favorisent la résolution de problèmes complexes au niveau organisationnel. Essentiellement, une adaptation d'un système complexe et d'un comportement émergent est possible grâce à l'« intelligence en essaim », malgré le fait que l'organisation soit composée de nombreux individus souvent de nature simple qui *ne réagissent qu'en fonction du contexte local* dans le cadre d'une étendue des responsabilités très décentralisée. Pour comprendre « l'étrangeté » des essaims, nous devons également jeter un coup d'œil interne sur la structure des organisations militaires traditionnelles afin d'illustrer le contraste, structure que nous tenons souvent pour acquise.

Contrairement à la hiérarchie militaire traditionnelle où le général donne les ordres et où, à la base de la pyramide organisationnelle, de nombreuses unités suivent ses ordres, dans une structure en essaim telle qu'une colonie de fourmis ou une ruche, la reine ne donne aucun ordre. Les ouvrières ne suivent aucune directive des niveaux supérieurs et tiennent à peine compte du contexte local et des abeilles de leur entourage immédiat. La reine ignore ce que fait le reste de la colonie et se concentre uniquement sur ses propres tâches locales. Ensemble, les membres de la colonie génèrent une intelligence collective qui montre une « synergie » qui fait en sorte que le tout est supérieur à la somme des parties. Les décisions locales suscitent d'impressionnantes interventions organisationnelles. Par exemple, une fourmi peut être à la recherche d'une source de nourriture puis changer de tâche et prendre de la nourriture d'une source découverte une fois qu'un certain type et un certain nombre d'autres pistes de phéromones sont établies dans l'environnement local de la fourmi. Aucun leader n'a donné d'ordre à la fourmi. Au contraire, le contexte local combiné à différents déclencheurs instinctifs gouvernent les actions de nombreux organismes simplistes.

D'une simplicité trompeuse, l'intelligence en essaim fournit à une colonie de fourmis certaines capacités incroyables pour composer avec de nombreux problèmes émergents et complexes dans une structure entièrement égalitaire. Cela contraste fortement avec l'approche hiérarchique, linéaire et séquentielle adoptée par la plupart des organisations gouvernementales et militaires et des entreprises où la planification et la gestion « du niveau supérieur vers les niveaux inférieurs » mènent les actions collectives. Ces deux structures doivent composer avec des environnements complexes, s'adapter aux nouveaux éléments environnementaux et comprennent l'environnement afin de le modifier ultérieurement. Cependant, une force militaire et une colonie de fourmis agissent de façon très différente. Alors que les fourmis sont incapables d'adopter une autre structure que l'essaim, nous, en tant qu'êtres humains, avons le luxe de décider si nous préférons le processus hiérarchique et centralisé ou si nous pouvons tirer certaines leçons de nos amis en essaim et les adapter à notre structure.

Cette différence de structure entre les organisations centralisées hiérarchiques et les organisations décentralisées en essaim surpasse les méthodologies de l'institution, c'est-à-dire les règles et les principes

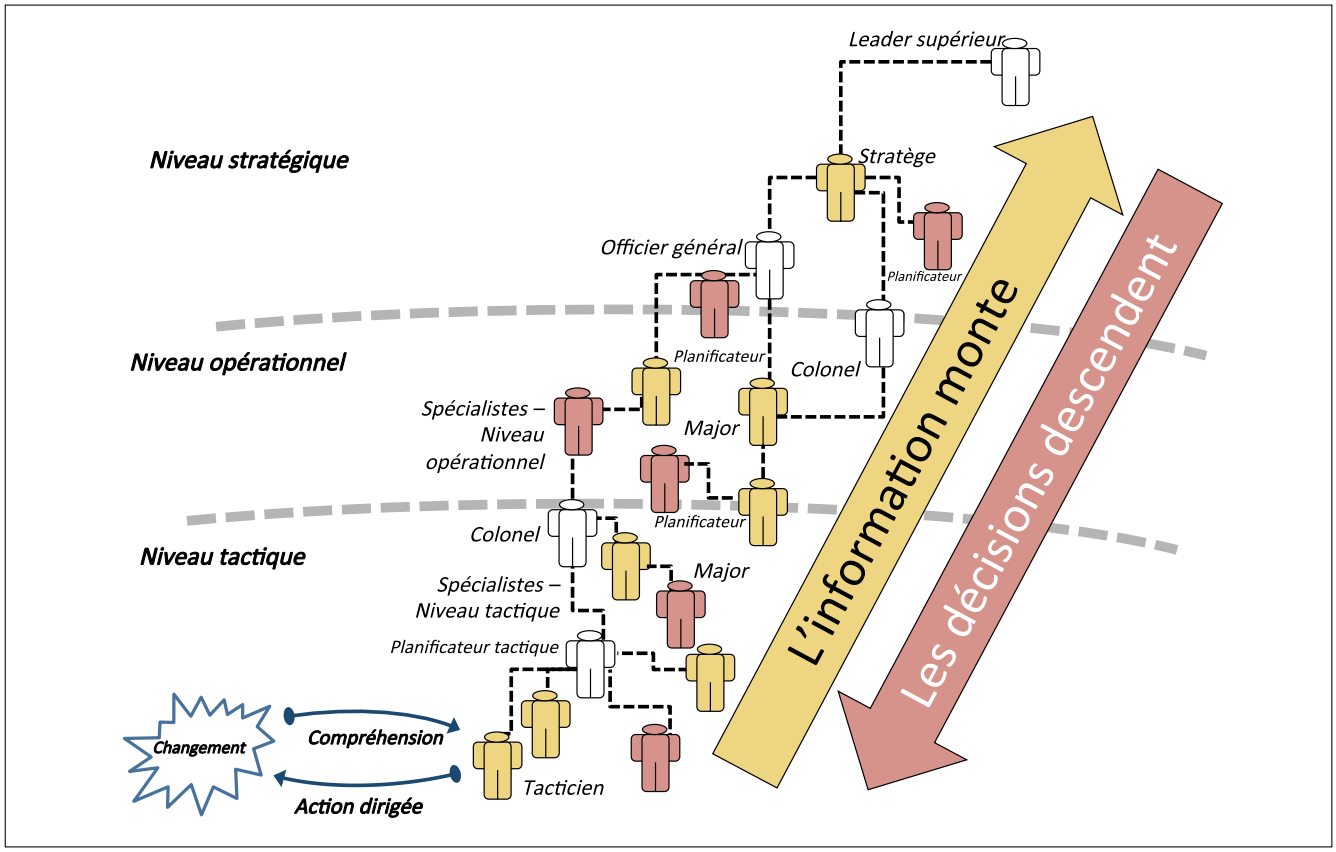

L'auteur

Figure 1 : Processus décisionnel centralisé

régissant l'exécution des tâches et la compréhension de l'environnement. En définitive, cette distinction vise, au niveau épistémologique (*comment* nous savons quoi faire), la façon dont une institution sait comment organiser, décider, agir, adapter et apprendre[8]. La Figure 1 illustre la hiérarchie militaire traditionnelle de commandement et contrôle, où l'information suit la voie ascendante et les décisions suivent la voie descendante. Les modèles décisionnels traditionnels, tels que le processus décisionnel militaire (PDM) et le processus de planification des opérations interarmées (PPOI), reposent sur des structures hiérarchiques strictes pour orienter l'information, mener des analyses, mettre l'accent sur les fonctions d'état-major et diriger les activités des subalternes en vue d'atteindre les objectifs organisationnels. D'autres organismes gouvernementaux et entreprises connexes adoptent des structures similaires malgré de légères différences au niveau de la terminologie, des concepts et de l'identité. Il est probable que les professionnels militaires ne connaissent que cette méthodologie pour planifier et organiser les activités. Nous tenons également cela pour acquis[9].

Ce qui diffère remarquablement des organisations centralisées, telles que l'institution militaire, c'est le fonctionnement de l'intelligence en essaim. Bien qu'une organisation hiérarchique soit en mesure d'élaborer des plans de campagne complexes ainsi qu'une planification et une analyse exhaustives afin de déterminer les itinéraires de ravitaillement les plus efficaces dans une zone donnée, une colonie de fourmis résout ce problème complexe au moyen d'approches organisationnelles décentralisées, sans avoir recours à des directives ou à un processus décisionnel hiérarchique. Cependant, grâce au contexte local, aux capteurs chimiques de communication et à la prise de décisions individuelles, une colonie de fourmis peut rapidement établir les itinéraires les plus courts pour changer régulièrement de sources de nourriture. De même, elle s'adapte rapidement aux changements liés à l'environnement. On peut observer, dans la nature, différentes variations de l'intelligence en essaim, notamment parmi les oiseaux et les abeilles; cependant, la théorie des essaims s'applique également dans le cadre d'autres structures. Une fourmi peut détecter une piste chimique qui lui indique qu'il y a de la nourriture au bout de ce chemin. Si cette fourmi détecte que plus de quatre fourmis à proximité se dirigent déjà vers la source de nourriture, la fourmi peut automatiquement opter pour retourner vers la colonie et contribuer à l'entreposage de la nourriture. Aucun « leader de fourmis » ne dirige les autres fourmis sur place – celles-ci modifient leurs comportements et ajustent les pistes chimiques pour communiquer localement uniquement avec les fourmis à proximité. Pour le personnel militaire qui a suivi de l'instruction individuelle sur la navigation terrestre, des tendances similaires se dessinent au niveau des indications de navigation terrestre qu'ils essaient de trouver. Sans aucune communication, des groupes de navigateurs ont tendance à se guider collectivement vers le même point et à adapter leur navigation en fonction de la proximité des autres stagiaires qui prennent une direction semblable. Dans des endroits difficiles, les stagiaires se réunissent en « essaim » tout en tirant profit des succès ou des frustrations des autres stagiaires jusqu'à ce qu'un stagiaire trouve le point illusoire, et seulement ceux qui sont suffisamment près pour l'observer localement pourront le suivre sans que personne soit en charge ou donne des indications. La théorie des essaims fonctionne simplement à l'échelle *locale*, mais elle permet également de résoudre des problèmes complexes et des problèmes d'adaptation au niveau *organisationnel* sans avoir recours à un processus décisionnel centralisé.

Les fournisseurs de service Internet et de réseaux modernes, de même que la NASA, étudient et élaborent des approches liées à la structure en essaim pour traiter des problèmes humains réels pour lesquels les approches traditionnelles s'avèrent actuellement

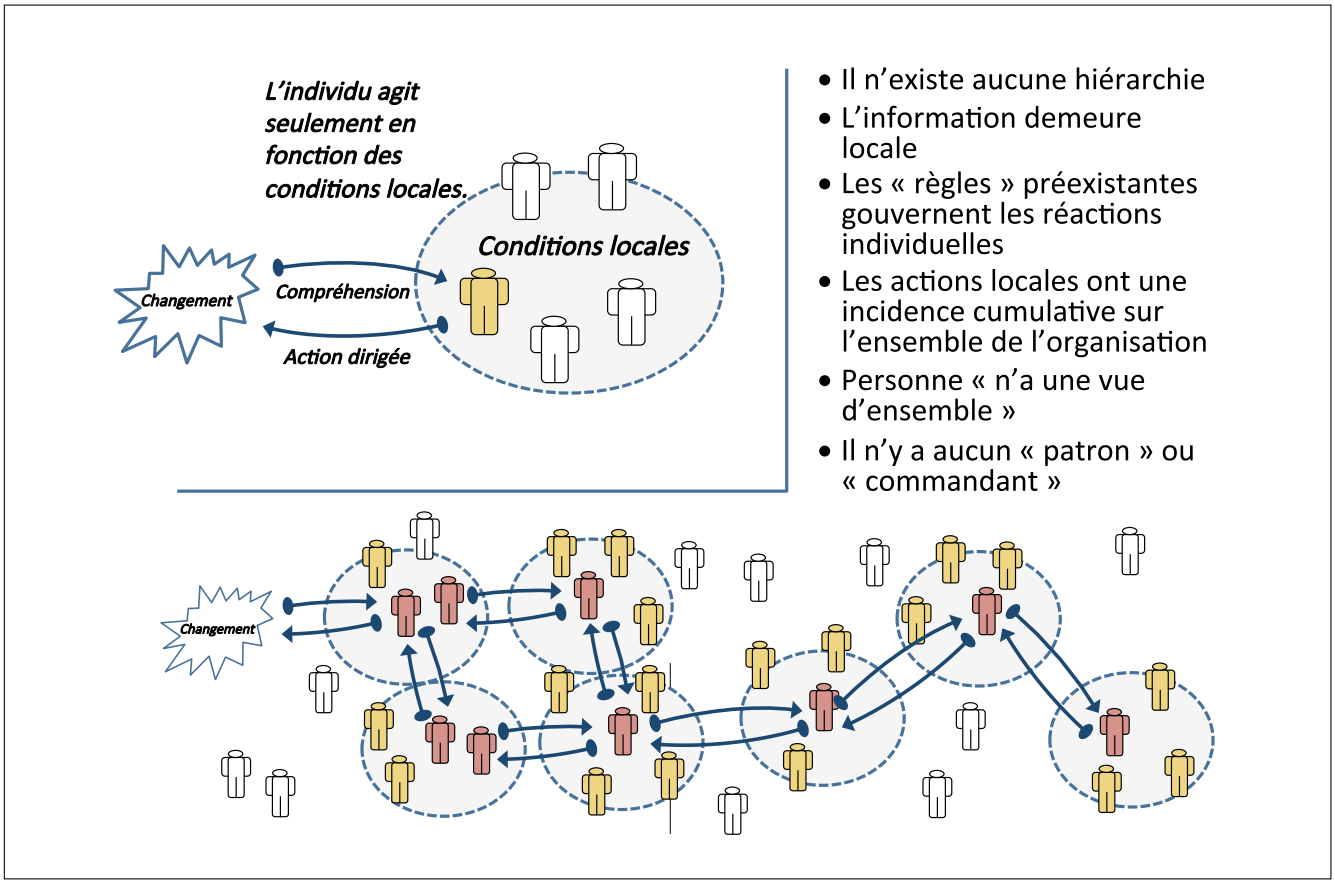

Figure 2 : Intelligence d'essaim et processus décisionnel décentralisé

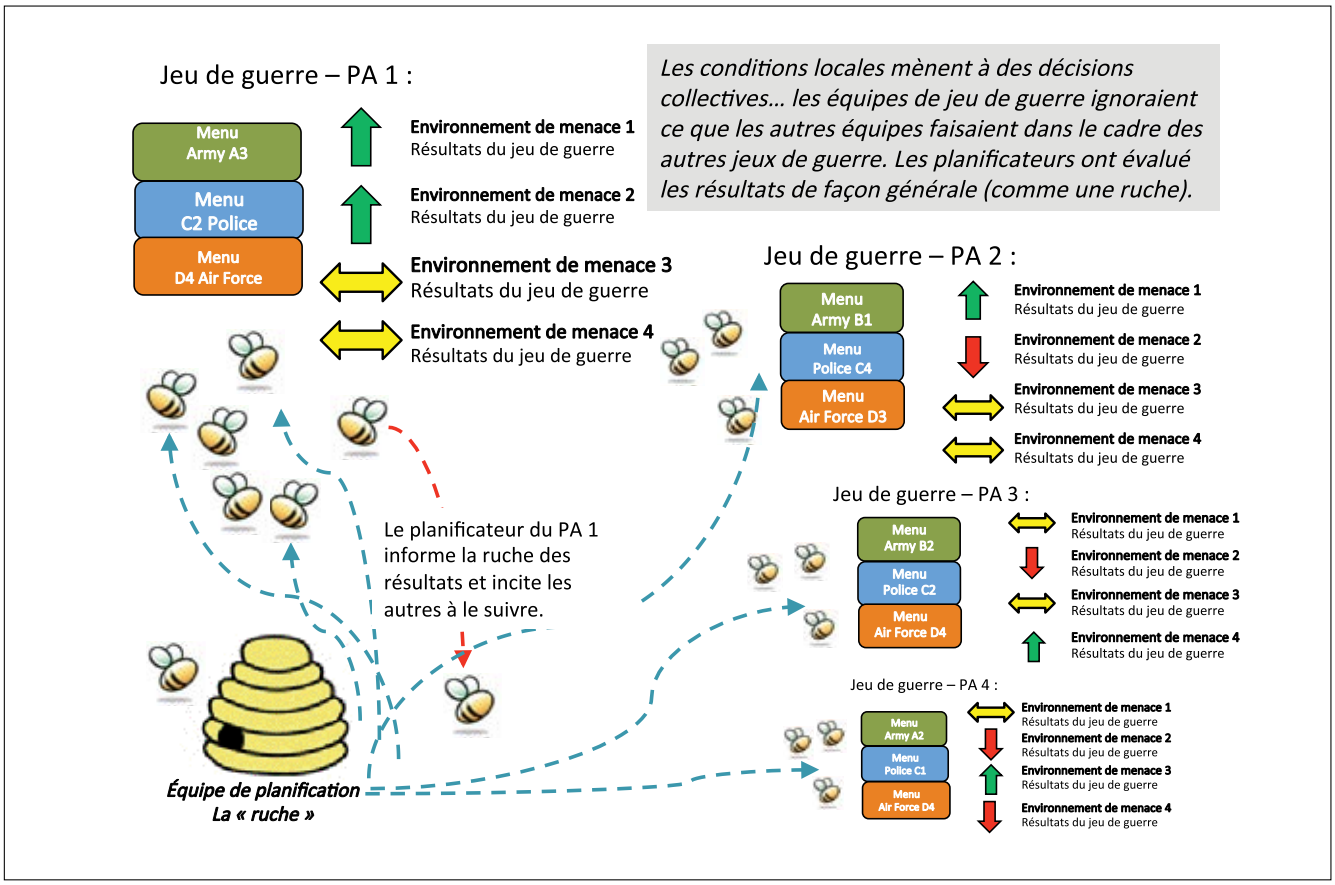

Figure 3 : Structure en essaim appliquée aux travaux d'une équipe de planification de l'OTAN en Afghanistan

insuffisantes ou inefficaces[10]. La Figure 2 illustre comment une organisation décentralisée en essaim diffère de la hiérarchie militaire traditionnelle.

Du point de vue conceptuel, les organisations *centralisées* et *décentralisées* diffèrent grandement au niveau du processus décisionnel. Je ne suggère pas d'abandonner la hiérarchie militaire traditionnelle et d'imiter une colonie de fourmis. Les applications métaphoriques délibérées sèment la confusion et entraînent une mauvaise interprétation de ce que peut réellement offrir la théorie des essaims. Cependant, il est possible d'améliorer certains aspects du processus décisionnel militaire grâce à l'intégration de structures décentralisées en essaim pour composer avec des problèmes « pernicieux » dans des environnements militaires complexes. En 2012, en tant que planificateur chargé de traiter un problème complexe de l'OTAN sur la façon de faire passer sur le plan conceptuel les Forces de sécurité nationales de l'Afghanistan comptant 352 000 militaires, policiers et aviateurs à un nombre inconnu après 2015, j'ai intégré une structure en essaim à la méthode militaire traditionnelle du « jeu de guerre » lié à la prise de décisions[11]. Notre travail conceptuel visait particulièrement les responsables des politiques à Washington. Cependant, les résultats non classifiés permettront ultérieurement d'orienter la planification de suivi grâce aux nombreuses concrétisations de différents plans et plans d'écart à l'échelle nationale pour les forces militaires afghanes, qui sont encore en œuvre[12]. À partir d'observations sur la façon dont un essaim d'abeilles sélectionne un nouvel emplacement pour la colonie à l'aide d'éclaireurs qui n'explorent jamais d'autres sites que celui qu'ils ont déjà examiné, j'ai mis sur pied des séances de jeu de guerre articulées autour des structures décentralisées semblables à l'intention de l'équipe de planification de l'OTAN[13]. Les cinq « mini-équipes » n'ont participé qu'au jeu de guerre correspondant à leur option de force de sécurité particulière. Tous les plans d'action comprenaient une combinaison d'éléments positifs et négatifs, et le contexte local des « mini-équipes » et de leur jeu de guerre ont permis de susciter des discussions de groupe. La Figure 3 illustre les résultats non classifiés de ce projet[14].

Alors que nos groupes ont collaboré entre eux dans le cadre d'une approche non traditionnelle du jeu de guerre afin de discuter des résultats locaux de chaque « mini-équipe », l'ensemble du groupe a commencé, comme les abeilles dans la ruche, à transmettre deux des cinq plans d'action vers les niveaux hiérarchiques supérieurs. Sans avoir recours aux processus hiérarchiques traditionnels dans la plupart des cas, en l'absence d'une approche fondée sur la nécessité de passer en revue chaque plan d'action conformément à un jeu de guerre militaire standard, notre « structure en essaim » utilisée dans le cadre du processus décisionnel militaire s'est avérée fructueuse. En effet, les résultats ont été acceptés par les pays membres de l'OTAN et mis en œuvre en 2012 par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) afin de mettre sur pied ultérieurement une force de sécurité[15].

Dans cet exemple, nous n'avons pas utilisé de robots « programmés en essaim » et nous n'avons pas intégré les plans d'action dans un logiciel qui élimine toute notre méthodologie hiérarchique. Au lieu de cela, en composant avec notre cadre épistémologique lié à la *façon dont nous prenons des décisions* en tant que professionnels militaires, nous avons choisi consciemment une structure axée sur l'essaim que nous avons substitué à nos approches de jeu de guerre traditionnelles. La théorie des essaims peut s'appliquer d'une myriade de façons dans lesquelles les équipes de planification militaires pourraient collaborer d'une manière décentralisée et axée sur le contexte local. Je voudrais toutefois souligner certaines tensions clés qui sont générées lorsque l'on tente de mettre en pratique les applications de la structure en essaim dans le cadre de la résolution de problèmes militaires.

Transformer les soldats en abeilles : décentraliser le processus décisionnel

Tout professionnel cherchant à intégrer une structure en essaim à un processus décisionnel militaire traditionnel se heurte à plusieurs obstacles organisationnels. Premièrement, la prédominance de la hiérarchie militaire dirige de façon absolue la transmission d'information vers les niveaux hiérarchiques supérieurs et de décisions vers les niveaux hiérarchiques inférieurs. Toute structure en essaim requiert que ce processus décisionnel centralisé soit modéré de façon mesurable. Bien que toute organisation ait du mal à percevoir le patron autrement que comme un patron, une équipe de planification composée d'une gamme de professionnels devrait être en mesure d'agir de façon démocratique en l'absence d'un décideur principal[16]. Les planificateurs doivent mettre de côté la hiérarchie militaire centralisée, même si ce n'est que dans les limites de l'aire de travail d'une petite équipe de planification, afin que la structure de la théorie des essaims, qui diffère sur le plan épistémologique, puisse fonctionner.

Deuxièmement, pour permettre au contexte local d'appuyer une structure en essaim, toutes les équipes de planification doivent convenir des « instincts » fondamentaux ou des « déclencheurs » de l'action – un planificateur peut ainsi soutenir l'intelligence d'essaim en agissant seulement en fonction du contexte local et en ignorant « le portrait d'ensemble ». En ce qui concerne les multiples plans d'action des jeux de guerre, une équipe de planificateurs n'a pas besoin de savoir ce que font les autres équipes de planificateurs qui traitent des autres aspects du jeu de guerre, pourvu que toutes les équipes soient en mesure de prendre des décisions locales fondées sur un processus décisionnel collectif commun. La mise en place des critères d'aide à la décision, l'utilisation d'une terminologie particulière et convenue ainsi que le recours aux mêmes renseignements quantifiables dans l'ensemble des jeux de guerre ont permis à nos équipes de planification d'élaborer des structures « d'instinct » adéquates pour prendre des décisions de groupe. Nous devons tous convenir de la signification générale d'un critère d'aide à la décision positif et négatif afin de pouvoir prendre des décisions locales et propres au contexte dans le cadre d'une structure décentralisée en essaim.

Troisièmement, la démocratie plurielle d'une organisation décentralisée doit agir sans être influencée par la hiérarchie militaire traditionnelle afin d'obtenir les meilleurs résultats en matière de planification pour la période durant laquelle la théorie des essaims remplace la hiérarchie traditionnelle. Lorsque de multiples équipes de planification collaborent pour discuter des résultats et formuler des recommandations, on doit empêcher le leader supérieur unique ou le membre d'influence du groupe de rejeter le processus décentralisé. Durant le projet de l'OTAN, une fois notre groupe de planification formé, chaque mini-équipe a fait une « danse des abeilles » métaphorique pour faire valoir son plan d'action. Au fil du temps, les équipes qui ont présenté des arguments efficaces ont incité davantage de planificateurs à se ranger de leur côté et, collectivement, toute la « ruche » a convenu d'un seul plan d'action sur les cinq plans originaux. L'un des aspects négatifs dont il faut tenir compte est tout bonnement la nature humaine. Les êtres humains ne sont pas des organismes simples, et les personnalités dominantes peuvent facilement mettre en péril l'approche en essaim en réintégrant la hiérarchie militaire pour atteindre d'autres fins, même inconsciemment. Le groupe doit reconnaître cette pratique réfléchie et éviter d'y avoir recours[17].

akg-images/Laurent Lecat/AKG452250

Campagne de France, 1814, par Ernest Meissonier. Napoléon et ses maréchaux, Ney et Berthier, ainsi que le général Drouot, le général Bourgaud, et le général Flahault pendant les guerres napoléoniennes.

Quatrièmement, les planificateurs militaires pourraient franchement rejeter la théorie des essaims ou y résister inconsciemment s'ils en sont expressément avisés avant l'effort de planification. Si une équipe de planification ne connait pas la théorie des essaims ou si le planificateur principal estime qu'une structure en essaim pourrait mieux fonctionner si les participants n'en sont pas pleinement conscients, on pourrait présenter les modifications apportées au processus décisionnel sans parler de « théorie des essaims » ou mentionner la différence. J'ai utilisé cette technique dans le cadre du projet de l'OTAN en raison des limites de temps et de la vaste gamme de participants. Cependant, en utilisant des termes militaires familiers et en maintenant des outils traditionnels, notamment la matrice d'aide à la décision, les mini-équipes de planification ignoraient cette démarche et ont quand même adopté l'approche en essaim pour décider d'un plan d'action. En encadrant le jeu de guerre avec une terminologie familière et des aspects des concepts de planification reconnus par la doctrine, notre équipe de planification a adopté aisément l'approche en essaim sans la moindre résistance. Cette façon de faire comporte un élément trompeur. Cependant, en raison des limites de temps et d'autres contraintes, nous n'étions pas prêts à donner à l'équipe un cours accéléré sur la théorie des essaims et d'autres facteurs de conception. Grâce au cadre en place, les équipes sont passées à une méthode de résolution de problème décentralisée et axée sur le contexte local et, plus tard, ont été en mesure de reprendre sans problème leur processus décisionnel traditionnel.

Cela mène à la prochaine préoccupation. On pourrait affirmer que non seulement la hiérarchie militaire traditionnelle refuse de modifier volontairement le processus décisionnel préféré, mais elle attaquera ouvertement toute application décentralisée en la qualifiant de « contraire à la doctrine », de déviante ou d'incompatible. Cette façon de penser découle en partie d'une position défensive normale contre les perturbations liées au fonctionnement de notre organisation, mais elle provient également de la vulnérabilité de l'ensemble de la gestion centralisée. Notre capacité à suivre les ordres devient une faiblesse lorsque nous devons nous adapter à de nouvelles approches utiles en matière de résolution de problèmes qui s'opposent à nos efforts centralisés.

Expressions à la mode et stratagèmes : l'essaim engloutit la hiérarchie; la hiérarchie engloutit l'essaim

Notre profession a tendance à s'accrocher à une structure épistémologique dans laquelle nous savons *comment nos résolvons les problèmes*, car nous respectons la doctrine et utilisons un lexique commun de termes et de principes[18]. L'approche hiérarchique militaire traditionnelle favorise un processus très réductionniste et séquentiel qui vise à diviser des situations complexes en des piles définies de faits, d'étiquettes et de catégories. Lorsque Napoléon (et plus tard les Prussiens) a commencé à utiliser des éléments d'état-major spécialisés, on a assisté à l'émergence progressive de l'état-major militaire moderne alors que les principales composantes des opérations militaires ont été catégorisées en fonctions d'état-major précises, notamment l'administration, le renseignement, les manœuvres, la logistique et la communication. Le processus d'état-major de Napoléon constitue un élément qui se renforçait lui-même tandis que l'officier du renseignement militaire traite l'information sur l'ennemi, que le membre du génie traite des questions liées à son domaine spécialisé, etc.[19] Bien que notre processus décisionnel traditionnel demeure une méthodologie très souple et adaptée aux besoins afin de transmettre l'information vers les niveaux hiérarchiques supérieurs et les décisions vers les niveaux hiérarchiques inférieurs, l'une des grandes faiblesses de cette approche est un point de vue résolument inflexible envers toute modification de ce processus ainsi que les tendances en matière de catégorisation, de réductionnisme et de causalité linéaire[20]. La théorie des essaims repose sur une structure

épistémologique entièrement différente, où règne la décentralisation et où les concepts tels que le réductionnisme ne sont pas pertinents. Cela fait un « drôle de ménage » et crée d'importants obstacles organisationnels pour tout leader intéressé à appliquer la théorie des essaims dans notre structure décisionnelle[21].

Souvent, en raison de l'intégration d'un élément tel que la théorie des essaims à toute pratique militaire établie, il arrive que le groupe répande un terme mal utilisé dans une pratique traditionnelle comme une « expression à la mode » ou que la profession rejette définitivement la tentative en raison des importantes différences épistémologiques soulignées. La décentralisation liée à la théorie des essaims entraîne l'interruption de la relation très familière « Je dis et tu exécutes » entre les supérieurs et les subordonnés. Évidemment, si cette approche n'est pas mise en œuvre adéquatement, cela peut causer davantage de dommage que de bienfaits. Pour un nouvel élément en essaim local dont un petit groupe de planificateurs ne sait pas ce que fait le reste de l'organisation, cela signifie que la « connaissance de la situation » et notre abondance normale de « surinformation » sont également interrompues. Ce qui est plus important concernant les préoccupations liées à l'identité du service ou de la branche, le nouvel élément en essaim local rejette en grande partie l'effet de catégorisation de la spécialisation de l'état-major napoléonien. Les planificateurs sont libres de satisfaire aux conditions fondées sur l'environnement local et non sur une spécialisation où le membre du génie « n'a pas à réfléchir aux capacités de l'ennemi étant donné qu'il s'agit de la responsabilité de l'officier du renseignement militaire ». En raison de ces nombreuses tensions sur le plan épistémologique, les leaders ne peuvent pas mettre en pratique la théorie des essaims à tort et à travers dans le cadre de n'importe quel processus décisionnel militaire en espérant trouver une solution créative à un problème préoccupant. Un leader supérieur ne peut pas se présenter devant un groupe de façon nonchalante et annoncer que les participants doivent « réfléchir comme des abeilles pour enfin trouver comment vaincre l'insurrection dans une région dévastée par la guerre et stagnante sur le plan économique et où règne une idéologie différente ». Toute application de la théorie des essaims nécessite plutôt l'encadrement de l'équipe de planification ainsi que des « règles de base » tout en prenant des précautions pour réduire les obstacles susmentionnés concernant la façon dont notre institution protège la structure hiérarchique et centralisée.

Conclusions : voler comme un papillon, penser comme une abeille (de temps en temps)

Les révolutions en matière de technologies et d'information modifient notre appréciation des environnements de conflits. Certaines de nos approches traditionnelles liées à la résolution de problèmes étaient plus efficaces hier qu'elles ne le sont aujourd'hui – mais notre institution a tendance à conserver certaines habitudes plus longtemps que nécessaire[22]. Rien ne définit mieux la profession militaire que notre processus décisionnel centralisé fondé sur une hiérarchie de grades, d'expérience, de positions et de postes. Bien que je ne suggère pas d'abandonner la structure même qui fait de la force militaire une organisation disciplinée, autosuffisante et souple, il y a des avantages à explorer des structures organisationnelles opposées et à s'en inspirer pour résoudre des problèmes complexes. Les généraux ne devraient pas devenir des « reines des abeilles », mais un état-major militaire peut arriver à comprendre un problème particulièrement « pernicieux » à partir d'un nouveau point de vue en prenant exemple sur la théorie des essaims. Des problèmes complexes nécessitent des solutions novatrices, et nous ne pouvons pas conserver une vision myope selon laquelle tous les problèmes militaires pourront ultérieurement être « résolus » en adoptant notre méthode hiérarchique centralisée préférée. Si c'était vrai, pourquoi la nature aurait doté certains organismes de la faculté d'agir en essaim? Bon nombre d'insectes n'agissent pas ainsi et s'épanouissent aux côtés des colonies de fourmis et des ruches. Contrairement aux insectes ou aux autres organismes, nous pouvons choisir de modifier notre façon de prendre des décisions – à moins de ne pas vouloir le faire.

George Grall/National Geographic Creative 1545119

Une nuée de carouges à épaulettes et quelques quiscales bronzés.

Alors que la technologie permet d'introduire de nouveaux concepts, notamment la collecte de métadonnées, les « rassemblements éclair », les processus sociaux de construction de la connaissance (Wikipédia), le cyberterrorisme et autres activités humaines futures qui compliquent davantage l'appréciation militaire des environnements de conflits complexes, notre méthodologie traditionnelle de résolution de problèmes peut s'avérer inadéquate ou possiblement insuffisante[23]. L'analyse de mission, le processus décisionnel militaire ou les jeux de guerre peuvent conserver les procédures séquentielles et réductionnistes en vue d'une application générale. Cependant, une équipe de planification souple peut parfois choisir de restructurer certains aspects de n'importe laquelle de ces structures pour y intégrer la théorie des essaims. Comme il est indiqué dans l'ouvrage

The Starfish and the Spider, les organisations hybrides qui fusionnent les éléments centralisés et décentralisés en une structure organisationnelle souple peuvent davantage s'adapter aux futurs ennemis[24]. En ce qui concerne le processus décisionnel militaire, cela peut comprendre des principes de la théorie des essaims. La sélection d'applications, utilisées judicieusement et au moyen d'une pratique réflexive, peut permettre de trouver des solutions afin de résoudre le *bon* problème dans un contexte militaire dynamique et insaisissable, plutôt que d'adopter un cycle continu de résolution de problèmes *non pertinents* et d'en créer de nouveaux.[25] Un général ou un leader supérieur n'a pas besoin de devenir une « reine des abeilles » et de renoncer à l'autorité centralisée liée au processus décisionnel. Cependant, les équipes de planification composée de nombreux intervenants interorganisationnels et divers pourraient s'adapter à des structures « semblables à un essaim » afin de comprendre et de prendre des décisions dans des environnements de planification soigneusement mis sur pied. Dans ces circonstances, même un problème « pernicieux » peut devenir moins confus et incertain grâce à une combinaison de méthodes de réflexion décentralisées et axées sur le contexte local.

RMC

NOTES

1. Peter Miller, « The Genius of Swarms », dans le magazine *National Geographic* (juillet 2007). Consulté le 6 décembre 2013, à l'adresse : http://ngm.nationalgeographic.com/print/2007/07/swarms/miller-text. Miller cite Thomas Malone du Centre de recherche sur l'intelligence collective du MIT.
2. John Arquilla et David Ronfeldt, *Swarming and the Future of Conflict*, RAND National Defense Research Institute, Santa Monica, Californie, 2005. Voir aussi : Sean Edwards, *Swarming on the Battlefield: Past, Present, and Future*, RAND National Defense Research Institute, Santa Monica, Californie, 2000. Voir aussi : Ori Brafman et Rod Beckstrom, *The Starfish and the Spider*, New York, New York, The Penguin Group, 2006.
3. Natalie Ferry et Jovita Ross-Gordon, « An Inquiry into Schön's Epistemology of Practice: Exploring Links Between Experience and Reflective Practice », *Adult Education Quarterly*, vol. 48, nº 2, 1998, p. 99.
4. Karl Weick, « The Role of Imagination in the Organizing of Knowledge », *European Journal of Information Systems,* vol. 15, 2006, p. 447 et 448.
5. Karl Weick, « Rethinking Organizational Design », *Managing as Designing*, Richard Boland Jr. et Fred Callopy (dir.), Californie, Stanford Business Books, 2004, p. 47. Voir aussi : Valerie Ahl et T.F.H. Allen, *Hierarchy Theory: A Vision, Vocabulary, and Epistemology*, New York, New York, Columbia University Press, 1996, p. 1.
6. Donald A. Schön, « The Crisis of Professional Knowledge and the Pursuit of an Epistemology of Practice », *Teaching and the Case Method, Instruction Guide,* Louis Barnes, C. Roland Christensen et Abby J. Hansen (dir.), Boston, Harvard Business School Press, 1987, p. 241 à 254.
7. Arquilla et Ronfeldt, p. 25 à 27. Voir aussi : Michael Hinchey, Roy Sterritt et Chris Rouff, « Swarms and Swarm Intelligence », *Software Technologies*, avril 2007. Consulté le 20 décembre 2013 à l'adresse suivante : http://eprints.ulster.ac.uk/20692/1/04160239-2007-Swarms_and_Swarm_Intelligence.pdf. Voir aussi : Peter Miller, *The Genius of Swarms*. Voir aussi : Rob White, « Swarming and the Social Dynamics of Group Violence », *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, Australian Institute of Criminology, octobre 2006, nº 326.
8. Mary Jo Hatch et Dvora Yanow, « Methodology by Metaphor: Ways of Seeing in Painting and Research », *Organizational Studies,* vol. 29, nº 1, 2008, p. 30. Hatch et Yanow présentent des cadres épistémologiques à l'aide de métaphores de la peinture pour illustrer les différentes compréhensions organisationnelles des environnements.
9. Karl Weick, *Rethinking Organizational Design*, p. 42. Weick décrit la façon dont les groupes très coordonnés sont « [..] les derniers groupes à découvrir que leur étiquette les force à conserver des pratiques désuètes ».
10. Hinchey, Sterritt et Rouff, p. 112 et 113.
11. Ben Zweibelson, « Does Design Help or Hurt Military Planning: How NTM-A Designed a Plausible Afghan Security Force in an Uncertain Future- Part II », *Small Wars Journal*, le 16 juillet 2012. Consulté le 20 décembre 2013 à l'adresse suivante : http://smallwarsjournal.com/jrnl/art/does-design-help-or-hurt-military-planning-how-ntm-a-designed-a-plausible-afghan-security-0.
12. Correspondance personnelle avec des collègues planificateurs en décembre 2013 alors que je participais à un déploiement en Afghanistan. Plusieurs planificateurs ont communiqué personnellement avec moi durant des travaux antérieurs du groupe, car ils formaient l'équipe de planification qui élaborait la dernière version de ce à quoi ressemblerait la FIAS en 2015-2016.
13. Miller.
14. Zweibelson, p. 5. La Figure 3 du présent article correspond à la Figure 13 de cet article.
15. Thom Shanker et Alissa Rubin, « Afghan Force Will Be Cut after Taking Lead Role », *The New York Times*, le 10 avril 2012. Consulté le 20 décembre 2013 à l'adresse suivante : http://www.nytimes.com/2012/04/11/world/asia/afghan-force-will-be-cut-as-nato-ends-mission-in-2014.html?_r=0. « Le General Abdul Rahim Wardak, ministre de la défense afghan, a souligné que les réductions projetées après 2014 ont résulté d'un "modèle conceptuel à des fins de planification" d'une force militaire, policière et frontalière suffisante pour défendre l'Afghanistan. » [TCO] Wardak fait référence aux résultats officiels du plan de réduction de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan (MFO-A) dans lequel nous avons proposé une force comptant un effectif de 230 000 militaires. Durant mon affectation précédente en Afghanistan dans le cadre de la MFO-A, l'une de mes tâches principales consistait à accompagner le commandant de la MFO-A à toutes les rencontres avec le ministre Wardak afin d'agir à titre de « gestionnaire de portefeuille de l'armée de terre afghane » et de communiquer avec les décideurs civils du département d'État et de Washington.
16. John Molineux et Tim Haslett, « The Use of Soft Systems Methodology to Enhance Group Creativity », *Systemic Practice and Action Research*, décembre 2007, vol. 20, nº 6, p. 477 à 496. Molineux et Haslett citent de nombreuses études sur la créativité et les dynamiques de groupe pour faire valoir que le leadership axé sur la collaboration et le leadership démocratique (pluriel, non hiérarchique) favorisent une créativité accrue.
17. Karl E. Weick, « Improvisation as a Mindset for Organizational Analysis », *Organizational Science*, vol. 9, nº 5, septembre-octobre 1998, p. 551. Les organisations suivent « la tentation chronique de revenir aux fragments bien répétés afin de composer avec des problèmes actuels même si ces derniers ne correspondent pas exactement aux problèmes en cours durant la répétition précédente » [TCO]
18. Gareth Morgan, « En explorant la caverne de Platon : l'organisation vue comme une prison du psychisme », *Images de l'organisation*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université de Laval, Bruxelles, De Boeck, 1999, p. 222. « C'est ainsi que l'approche bureaucratique insiste sur le bien-fondé qu'il y a à fragmenter les activités et les fonctions en composantes clairement définies. [...] Nous gérons notre univers en le simplifiant. »
19. Ian Mitroff, « Systemic Problem Solving » *Leadership: Where Else Can we Go?*, Morgan McCall, Jr. et Michael Lombardo [dir.], Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 1978, p.133 et 134. Mitroff discute de ce qu'il appelle « les erreurs de leadership de type III » en ce qui a trait à une approche réductionniste de résolution de problèmes.
20. Morgan, p. 222. « [B]eaucoup de nos conceptions les plus fondamentales de l'organisation dépendent de l'idée qu'il faut simplifier ce qui est complexe. [...] Nous gérons notre univers en le simplifiant ». Voir aussi : Alex Ryan, « The Foundation for An Adaptive Approach », *Australian Army Journal* , vol. 6, nº 3, 2009, p. 70. « Avec la révolution industrielle, la planification et le processus décisionnel ont permis de mettre sur pied graduellement une machine bien huilée pour réduire le recours au génie individuel » [TCO]. Voir aussi : Valerie Ahl et T.F.H. Allen, *Hierarchy Theory: A Vision, Vocabulary, and Epistemology*, New York, Columbia University Press, 1996, p. 1. « La société contemporaine a l'intention de résoudre des problèmes complexes au moyen d'une compréhension technique…la première stratégie consiste à réduire les problèmes complexes en exerçant un contrôle étroit sur le comportement. Il s'agit d'une solution mécanique semblable aux équations différentielles et aux calculs newtoniens » [TCO]
21. Henry Mitzberg, Duru Raisinghani et Andre Theoret, « The Structure of 'Unstructured' Decision Processes », *Administrative Science Quarterly*, Johnson Graduate School of Management, Cornell University, juin 1976, vol. 1, p.142. Les auteurs distinguent le concept de la « séquence de recherche » de la résolution de problèmes en tant que « processus hiérarchique et progressif "… [qui] commence dans des secteurs locaux et accessibles au moyen de sources familières ». [TCO]
22. Morgan, p. 230. « Un aspect particulier de la structure ou de la culture de l'entreprise peut se voir investi d'une signification spéciale et sera conservé à tout prix, même si les pressions pour l'abandonner se font très fortes ».
23. En ce qui concerne les « rassemblements éclair », voir : Anne Duran, « Flash Mobs: Social Influence in the 21st Century », *Social Influence*, 2006, vol. 1, nº 4, p. 301 à 315. Voir aussi : Hannah Steinblatt, « E-Incitement: A Framework for Regulating the Incitement of Criminal Flash Mobs », *Forham Intell. Prop. Media & Ent. L. J.*, mai 2013, vol. 22, p. 753 à 793.
24. Brafman et Beckstrom. Les auteurs mentionnent les organisations hybrides qui utilisent des éléments centralisés et décentralisés dans le dernier chapitre.
25. Mitroff, p.130 et 131. Voir aussi : Henry Mintzberg et Frances Westley, « Decision Making: It's Not What You Think », *MIT Sloan Management Review*, printemp 2001, p. 91. Les auteurs observent que durant l'atelier « réfléchir d'abord », les participants se sont fondés sur les sciences, la planification et les autres aspects communs du processus décisionnel militaire où « presque aucun temps n'est prévu pour discuter de la *façon* d'analyser le problème » [TCO] Voir aussi : Natalie Ferry et Jovita Ross-Gordon, « An Inquiry into Schon's Epistemology of Practice: Exploring Links between Experience and Reflective Practice », *Adult Education Quarterly*, hiver 1998, vol. 48, nº 2, p. 8.

Alfred Bastien/À l'assaut, Neuville-Vitasse/MCG 19710261-0056/Collection d'art militaire Beaverbrook/Musée canadien de la guerre

À l'assaut, Neuville-Vitasse, peinture d'Alfred Bastien. Le 22e Bataillon a lancé une attaque à l'est du village, à la fin du mois d'août 1918. Georges Vanier a toujours soutenu qu'il était l'officier au pistolet, à l'avant-plan.

La nécessité d'avancer : la bataille de Chérisy ou le massacre de troupes québécoises (août 1918)

par Carl Pépin

Carl Pépin *détient un doctorat en histoire de l'Université Laval, et est un spécialiste de l'histoire des pratiques de la guerre. C'est à ce titre qu'il a travaillé pour différents établissements, dont l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, le Collège militaire royal du Canada, et l'organisme Historica Canada. Son plus récent ouvrage, publié en 2013 aux éditions de la Fondation littéraire Fleur de Lys, s'intitule:* Au *Non* de la Patrie : les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre (1914-1919).

Introduction : la campagne des Cent Jours (1918)

Le Corps d'armée canadien a été déployé en Picardie aux premiers jours d'août 1918. Inséré dans l'ordre de bataille de l'armée britannique, il comprenait alors quatre divisions d'infanterie totalisant 48 bataillons ainsi que leurs unités de soutien. Les Canadiens arrivaient tout juste de la bataille d'Amiens, engagement victorieux qui a marqué la première phase de la campagne des Cent Jours[1]. En effet, sous le haut commandement du maréchal Ferdinand Foch, la campagne des Cent Jours consistait, pour les Alliés, en une série d'offensives de longue haleine qui s'échelonneraient sans arrêt jusqu'à l'armistice du 11 novembre. La bataille d'Amiens en avait donné le coup d'envoi.

Vainqueurs, mais épuisés, les soldats canadiens avaient infligé de rudes coups à l'ennemi, mais la fin des combats dans ce secteur ne leur laissa guère de répit. Dès la fin août, le Corps canadien a été transféré plus au nord, dans un secteur lui étant relativement familier, celui d'Arras-Lens-Vimy, où les troupes avaient combattu au printemps et à l'été de 1917.

De là, l'état-major du Corps canadien s'est vu assigner une nouvelle mission, à savoir celle de participer à la prise de Cambrai, le prochain objectif des forces de l'Entente dans le Pas-de-Calais. Les Canadiens héritaient d'une ligne de départ particulièrement difficile. Positionnés à la droite de la 1re Armée britannique, ils devaient ultimement s'attaquer à l'une des sections les plus redoutables de la Ligne Hindenburg, la Ligne Drocourt-Quéant, du nom des deux villages qui en délimitent les extrémités. Ces positions étaient certes jugées imprenables, les Allemands ayant eu le temps d'aménager des réseaux de tranchées, de fortifications et de barbelés qui s'étendaient à perte de vue. Pour quiconque observe le front allemand aux endroits nommés, un seul mot venait en tête : impossible. L'objectif était imprenable.

Évidemment, le commandant du Corps canadien, le lieutenant-général Sir Arthur Currie, en était parfaitement conscient, mais, à l'instar des autres formations franco-britanniques dans le secteur, il

Direction – Histoire et patrimoine

savait n'avoir d'autre choix que de reprendre l'offensive aussi vite que possible. En attaquant Drocourt-Quéant, il pouvait conserver l'avantage, voire le rythme, sur un ennemi encore sous le choc de la défaite d'Amiens des jours précédents. Currie hésitait, le commandement britannique également, mais il fallait avancer malgré tout[2].

Pour prendre Cambrai, les Canadiens devaient traverser pas moins de trois barrages de défenses allemandes, Drocour—Quéant étant le dernier barrage connu de ce réseau et aussi le mieux fortifié. À lui seul, le barrage défensif de Drocourt-Quéant comprenait un système de quatre lignes de tranchées profondes reliées par des tunnels bétonnés, le tout protégé par un épais réseau de fils barbelés[3].

C'est dans ces conditions que le 22e Bataillon (canadien-français) a contribué à l'offensive en tentant de pénétrer dans un des secteurs de ce réseau faisant face au village de Chérisy, un hameau situé entre les rivières Cojeul et Sensée. Les premières heures de l'assaut semblaient prometteuses, mais le tout a viré ultimement au désastre pour les combattants canadiens-français, de même que pour les militaires anglophones faisant partie de la même brigade[4]. Nous tenterons d'analyser les tenants et aboutissants de cette offensive avortée dans le présent court essai.

La bataille de Chérisy en chiffres

Ce qu'on appela *a posteriori* la seconde bataille d'Arras débuta le 26 août 1918 à 3 h. Le village de Monchy-le-Preux, situé sur la première ligne du réseau défensif ennemi, fut rapidement capturé. Le bilan de cette première journée d'offensive sembla intéressant, si bien que la poussée fut rapidement reconduite le lendemain, avec comme objectif la percée de la seconde ligne, celle beaucoup mieux aménagée de Fresnes-Rouvroy sur laquelle s'étaient repliés les Allemands. Contrairement à la veille, l'élément de surprise ne jouait plus et la résistance fut féroce.

Les combats des 27 et 28 août furent terribles, et la 2e Division canadienne encaissa des pertes alarmantes au point d'être obligée de s'arrêter, voire de reculer en certains endroits. L'un de ses bataillons, le 22e, fut anéanti en prenant d'assaut Chérisy, village au cœur de la Ligne Hindenburg.

En effet, les soldats du 22e Bataillon, qui venaient de combattre à la bataille d'Amiens, reçurent l'ordre d'attaquer le 27 août, avec comme objectif la prise de Chérisy. Cependant, de fortes pluies la veille avaient entraîné d'innombrables problèmes logistiques, notamment en ce qui avait trait au rassemblement des bataillons dans leurs secteurs d'attaque respectifs. Néanmoins, l'assaut du 22e Bataillon débuta, mais en retard, à 10 heures, en plein jour, sous un ciel ensoleillé. Les soldats canadiens-français prirent l'objectif, mais, le lendemain, un violent contre-barrage d'artillerie suivi d'un assaut d'infanterie ennemi les repoussa presque à leurs positions de départ. Faut-il le préciser? Chérisy fut un véritable enfer pour les combattants du 22e Bataillon.

Des 650 hommes et 23 officiers qui partirent à l'assaut le 27 août, il en restait 39 en fin de journée, le lendemain. Tous les officiers furent tués, blessés ou portés disparus. En l'absence de commandants, les 39 survivants qui se présentèrent à l'appel nominal après la bataille furent pris en charge par un sergent-major de compagnie. Les rapports subséquents établirent que les pertes du 22e Bataillon s'élevèrent à 53 morts et 108 blessés le 27 août, puis à 52 morts et 92 blessés le 28 août[5].

L'analyse d'un massacre

C'est à la lumière de ces lugubres statistiques qu'une série d'éléments peuvent être avancés afin d'expliquer pourquoi Chérisy fut un massacre pour les soldats canadiens-français. D'abord, comme nous l'avons mentionné, le rythme effréné de la bataille et l'ordre tactique dans lequel les bataillons canadiens devaient se présenter à leurs positions de départ firent en sorte que les unités de la 5e Brigade d'infanterie arrivèrent dans le secteur quelque peu à l'improviste et, surtout, durent lancer leur offensive vers 10 h, en plein jour[6]. Élément quelque peu anodin en apparence, il est à noter que le soleil se lève à l'est. Dans le contexte des combats de la guerre de 1914-1918 sur le front Ouest, cela signifie qu'un ennemi positionné défensivement à l'est subissait un assaut venant de l'ouest. En d'autres termes, l'assaillant devait avancer aveuglé par le soleil.

En plus de ce manque de visibilité pour les assaillants, un autre élément à retenir qui eut probablement un impact au sein de la cohésion d'ensemble du 22e Bataillon pris comme unité tactique est le fait que les Canadiens français venaient de combattre à la bataille d'Amiens deux semaines auparavant. Lors de cet assaut réussi, le bataillon avait perdu plus du quart de ses effectifs (environ 250 hommes) et les renforts qui arrivèrent en prévision de la bataille d'Arras subséquente comprenaient un nombre raisonnable de conscrits[7]. Il s'agissait d'hommes enrôlés contre leur gré dans le contexte de l'adoption de la *Loi sur le service militaire obligatoire* par le parlement canadien à l'été 1917, loi qui fut appliquée avec davantage de zèle par les autorités au début de 1918[8].

D'où la question : est-ce que les conscrits combattirent moins bien? Absolument pas, d'autant plus que les premiers éléments conscrits consistaient en des hommes qui, au fond, avaient respecté la *Loi sur le service militaire obligatoire* et avaient reçu un entraînement conforme. Le problème était que ces hommes arrivèrent dans une unité déjà fatiguée par de longues années de luttes, des luttes qui avaient fini par ronger les rangs des commandants expérimentés. En clair, et pour un ensemble de raisons touchant au moral, aux effectifs disponibles, à l'expérience, aux tactiques et aux technologies militaires existantes, le 22e Bataillon qui a combattu en 1918 à Chérisy était une unité somme toute différente de celle qui avait mené la charge à Courcelette en 1916, par exemple.

Par ailleurs, comme le souligne l'historien Bill Rawling, les leçons apprises à Amiens, essentiellement ces idées de coopérations chars-infanterie puis d'avances tactiques centrées sur le peloton (l'un avançant tandis que le voisin le couvre et l'on alterne les rôles), furent pertinentes, mais le temps manqua pour que les Canadiens puissent bien les assimiler, deux semaines plus tard[9]. Aussi, pour que l'avance soit possible tout en maintenant un tir de suppression sur l'ennemi, il aurait fallu que l'infanterie, qui formait le corps principal, puisse bénéficier de l'appui-feu d'éléments tels des chars et des troupes auxiliaires, notamment des servants de mortiers de tranchées et de mitrailleuses.

Or, dans le cas des chars, les pertes enregistrées à Amiens firent en sorte qu'à Arras, les commandants canadiens les utilisèrent avec parcimonie. Quant aux troupes auxiliaires d'infanteries, le terrain plus difficile et le problème à remplacer leurs propres pertes d'Amiens firent en sorte qu'elles ne purent assurer un parfait appui-feu. Cet appui-feu tactique, très local par définition puisqu'il vise à supporter une petite unité à l'instar d'un bataillon, est essentiel surtout lorsque vient l'inévitable contre-attaque ennemie. Tout bien considéré, ces éléments firent défaut pour de nombreux bataillons canadiens, dont le 22e Bataillon[10].

De plus, il est important de noter que le problème de l'artillerie (lourde et de campagne) à suivre la cadence du corps d'infanterie d'assaut se répéta. Autrement dit, au terrain plus escarpé et boueux

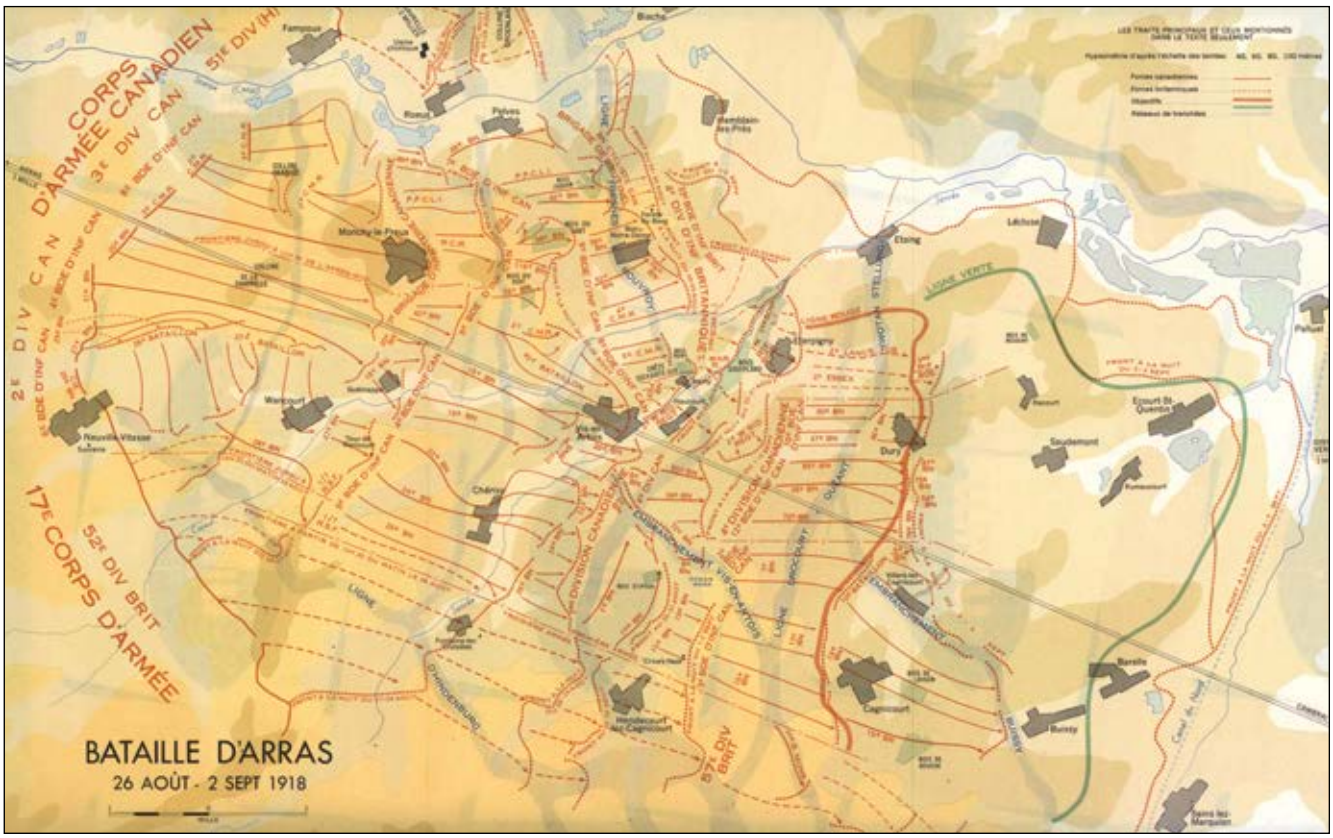

Direction – Histoire et patrimoine

de Drocourt-Quéant s'ajouta un autre problème que les Canadiens avaient pourtant bien su parer l'année précédente à Vimy : l'art du tir de contre-batterie[11]. Dans le secteur qui nous intéresse, celui du 22e Bataillon et de la 5e Brigade, cela signifie que l'artillerie canadienne eut du mal à repérer et à neutraliser les batteries allemandes qui se trouvaient dans un boisé quelques kilomètres à l'est de Chérisy, le boisé d'Upton (*Upton Wood*), selon la toponymie militaire de l'époque. C'est précisément ce tir de contre-batterie efficace qui faucha des dizaines de fantassins du 22e Bataillon qui se planquèrent dans les ruines de Chérisy et dans la contre-pente juste à l'ouest de la rivière Sensée. Les Canadiens français endurèrent ce tir d'enfer ininterrompu pendant environ 24 heures.

Chérisy : sang-froid, discipline et héroïsme

À ces pertes très lourdes s'ajoutèrent d'innombrables actes d'héroïsme dont nous ne connaîtrons probablement jamais la nature exacte. Citons seulement quelques combattants qui s'illustrèrent à Chérisy. Le major Georges Vanier, futur gouverneur général du Canada, y perdit sa jambe droite, et le soldat qui tenta de lui porter secours fut tué. Le médecin militaire du bataillon, le docteur Albéric Marin, alla même jusqu'à enlever ses insignes de la Croix-Rouge et à courir en première ligne pour prendre le commandement de ce qui restait du 22e Bataillon dépourvu d'officiers. Il fut lui aussi blessé. De son poste de commandement, le brigadier-général Thomas-Louis Tremblay, qui avait commandé le 22e Bataillon pendant deux ans et demi, dirigeait la brigade dans laquelle opérait cette unité. Impuissant, il vit les hommes de son ancien bataillon se faire décimer sous ses yeux.

C'est là qu'intervint un autre problème, toujours tactique, pour les Canadiens et entre autres pour Tremblay, à savoir la manière dont un bataillon doit en relever un autre en plein combat. À ce moment, le 28 août 1918, il apparut évident que le 22e Bataillon était en sérieuse difficulté dans Chérisy. Il subissait essentiellement le pilonnage de contre-batteries d'artillerie ennemies, comme nous l'avons mentionné, mais également d'efficaces coups de feu provenant de tireurs embusqués et de mitrailleuses sur ses flancs.

Se posât alors la question de la relève pour les autres formations de la brigade, qui avaient souvent dû remplacer d'un pas accéléré les unités à l'avant, exactement au moment où l'ennemi effectuait une contre-attaque. C'est cette concentration subite de troupes en un endroit précis qui fit en sorte que le tir de contre-batterie ennemi fut si meurtrier, car la relève fut difficile en maints endroits pendant la bataille. Comme l'indique encore Bill Rawling, la discipline et l'expérience des troupes déterminent directement les capacités à assurer la relève[12]. Bref, sur cette question, la machine militaire canadienne dans le secteur Drocourt-Quéant eut du sable dans l'engrenage.

© Collection de la Couronne, Division des résidences officielles, Commission de la capitale nationale.

Le très honorable Georges Philias Vanier, gouverneur général du Canada de 1959 à 1967.

Le sable se répandit également au sein des communications sur le champ de bataille. En général, pendant la guerre de 1914-1918, les trois principaux moyens de communication étaient l'estafette, le pigeon et le téléphone. Or, soit les estafettes étaient tuées, comme les pigeons, soit les câbles téléphoniques étaient constamment sectionnés sous le feu ennemi. Comment alors évaluer correctement la situation et y répondre par des ordres clairs?

C'est un peu le constat que fit le commandant du 24e Bataillon voisin (*Victoria Rifles of Montreal*), le lieutenant-colonel William Clark-Kennedy, face à la gravité de la situation. Initialement sur la gauche du 22e Bataillon comme bataillon d'assaut, son unité dut bifurquer quelque peu vers la droite. Clark-Kennedy lui-même se rua sur les positions du 22e Bataillon dans le but de rallier un par un les survivants du bataillon canadien-français dépourvu de chefs. Son plan visait à maintenir un front quelque peu à l'ouest de Chérisy malgré le repli du 22e Bataillon, puis à improviser un nouveau bataillon mixte francophone et anglophone.

Sachant très bien que la progression n'était plus possible à ce stade de la bataille en cette fin de journée du 28 août, et déduisant que les 25e et 26e Bataillons de la brigade en appui finiraient

éventuellement par le rejoindre, Clark-Kennedy prit le risque d'étirer son propre front pour englober le reste du 22e Bataillon, qui représentait alors l'équivalent d'un peloton. Pour avoir maintenu son front, Clark-Kennedy fut décoré de la Croix de Victoria[13].

D'ailleurs, ce front mixte des 22e et 24e Bataillons constitue, à notre avis, le summum du sacrifice canadien lors de cette bataille, car il fallait impérativement tenir devant Chérisy, à défaut de reprendre le village. Ensuite, que faire d'autre sauf donner ordre aux hommes de se retrancher pour se protéger et gagner du temps afin de permettre à l'artillerie et aux unités de soutien de finalement rejoindre le front d'assaut, tout en espérant que les commandants à un échelon supérieur auraient enfin une idée plus claire de la situation.

À l'instar du lieutenant-colonel Clark-Kennedy, quand et dans quelle mesure le brigadier-général Tremblay comprit-il que le 22e Bataillon se faisait annihiler à Chérisy? Probablement dès le moment où il entendit les batteries allemandes d'Upton Wood ouvrir le feu sur le village. Cependant, et c'est là le nœud de l'affaire, à quel moment Tremblay réalisa-t-il que le commandant du 24e Bataillon était en train d'établir un front très mince devant l'ennemi pour gagner du temps et donner l'illusion à ce dernier que les Canadiens tenaient la ligne?

Il est difficile de répondre précisément à cette question, et le brigadier-général Tremblay nous semble peu loquace sur cette question, du moins d'après ses mémoires de guerre publiés plusieurs décennies après son décès[14]. Néanmoins, le cœur du drame de Chérisy se trouve à ce moment précis, le 28 août, où le lieutenant-colonel Clark-Kennedy comprit qu'il devait tout faire afin de maintenir un front, si mince soit-il, devant l'ennemi pour permettre aux renforts d'arriver.

Ministère de la Défense nationale/Bibliothèque et Archives Canada/PA-004284

Le brigadier-général Thomas-Louis Tremblay

C'est donc le sacrifice des 22e et 24e Bataillons qui permit aux autres formations de la 5e Brigade et à celles de la 2e Division d'engager l'assaut final contre la Ligne Drocourt-Quéant, le 2 septembre 1918. Contrairement aux prévisions, la résistance allemande sur cette troisième ligne fut moindre. Les assaillants canadiens parvinrent à pénétrer dans le réseau Drocourt-Quéant, si bien que l'armée allemande se replia derrière le canal du Nord.

Conclusion : la nécessité d'avancer

En somme, cet essai de quelques lignes ne constitue qu'une esquisse pouvant expliquer la tragédie de la bataille de Chérisy, tragédie qui paradoxalement permit de maintenir sur l'ennemi une pression telle que celui-ci s'en trouva nettement affaibli face aux assauts canadiens subséquents. En tout et partout, la prise finale de la ligne Drocourt-Quéant marqua la fin de la seconde bataille d'Arras. Rappelons que depuis le 26 août, le Corps canadien avait progressé vers l'est sur près de huit kilomètres et capturé 3 000 prisonniers. Les pertes du 26 août au 29 août se chiffraient à 6 000 hommes[15].

Les Canadiens avaient subi un coup dur sur la route Arras-Cambrai. Nombre de bataillons étaient en piteux état et il avait fallu faire venir d'urgence d'Angleterre des troupes qui commençaient à intégrer un plus grand nombre de soldats conscrits. Ce fait avait déjà été observé dans le contexte de la bataille d'Amiens, mais le flot de soldats conscrits ne fera qu'augmenter dans les rangs des bataillons canadiens jusqu'à la fin des hostilités.

Sur le terrain, l'un des bataillons à Chérisy, le 22e Bataillon, tentait de se refaire temporairement avec des renforts anglophones au cours des deux semaines ayant suivi la bataille, puis avec des troupes francophones pour la plupart conscrites. Deux semaines après la bataille donc, le 22e Bataillon remontait la ligne avec des renforts qui avaient peu d'expérience du combat et d'autres soldats encore physiquement blessés qui devaient y retourner. La bonne nouvelle pour le 22e Bataillon, dans ces circonstances, fut qu'il allait recevoir un nouveau commandant d'expérience, le lieutenant-colonel Henri DesRosiers, qui allait diriger l'unité jusqu'à l'armistice et à l'occupation en Allemagne en 1919.

Plus à l'est, Cambrai était toujours aux mains des Allemands. La ville se trouvait derrière le canal du Nord où l'ennemi était

Musée Royal 22e Régiment, Ph-172-647

Le lieutenant-colonel William Hew Clark-Kennedy (à gauche), commandant du 24e Battaillon, et le lieutenant-colonel Henri DesRosiers (à droite), commandant du 22e Battaillon, à bord du navire *Olympic*, rentrent au Canada après la Grande Guerre, en 1919.

Bibliothèque et Archives Canada, numéro d'acquisition : 1983-28-590

Sur une affiche patriotique, en temps de guerre, des soldats descendent une route pavée de billets du Dominion du Canada, provenant d'une collecte de fonds de citoyens patriotiques destinée à hâter le retour de leurs fils au Canada.

William Rider-Rider/Ministère de la Défense nationale/Bibliothèque et Archives Canada/PA-003145.

Des soldats canadiens franchissant un barrage allemand, à l'est d'Arras.

puissamment retranché. C'est dire qu'au fond, les acteurs de l'époque n'avaient pas le temps de s'arrêter et encore moins de s'apitoyer sur le drame qui venait de se dérouler. La campagne des Cent Jours fut marquée par ce rythme rapide et incessant d'assauts, où les bataillons « en pause » devaient en fait utiliser ce temps afin de se déployer en vue de l'avancée suivante.

C'est ainsi que le 22e Bataillon (canadien-français) goûta à cette médecine qui consistait à avancer rapidement pour perdre beaucoup d'hommes, subir de durs combats d'arrière-garde menés par un adversaire passé maître dans cet art, puis au final intégrer des renforts pour le prochain assaut.

En ce sens, l'expérience des soldats canadiens-français, comme en témoigne l'étude de cas de Chérisy, fut somme toute représentative de celle des autres formations anglophones d'infanterie du Corps canadien à la fin de la guerre.

RMC

NOTES

1. Au sujet de la participation du Corps canadien à la campagne des Cent Jours en 1918, voir ces quelques suggestions : Tim Cook, « Bloody Victory: The Canadian Corps in the Hundred Days Campaign » dans Ashley Ekins (dir.), *1918. Year of Victory: The End of the Great War and the Shaping of History*, Auckland, N.-Z., Exisle Publishing Limited, 2010, p.161-181; Tim Cook, *Shock Troops: Canadians Fighting the Great War. 1917-1918. Volume Two*, Toronto, Penguin Group (Canada), 2008, p.727; Shane B. Schreiber, *Shock Army of the British Empire: The Canadian Corps in the Last 100 Days of the Great War*, St. Catharines, Ont., Vanwell Publishing Ltd., 2005, p. 164.
2. David Stevenson, *With Our Backs to the Wall. Victory and Defeat in 1918*, Cambridge. Mass., Harvard University Press, 2011, p. 127.
3. Niall J. A. Barr, « The Elusive Victory: The BEF and the Operational Level of War, September 1918 », dans Geoffrey Jensen & Andrew Wiest, *War in the Age of Technology*, New York et London, New York University Press, 2001, p. 222-223.
4. Pendant la Grande Guerre, le 22e Bataillon (canadien-français) appartient à la 5e Brigade d'infanterie, qui elle-même figure dans l'ordre de bataille de la 2e Division d'infanterie canadienne. La 5e Brigade comprenait les unités suivantes, outre le 22e Bataillon : le 24e Bataillon (Victoria Rifles), le 25e Bataillon (Nova Scotia Regiment), le 26e Bataillon (New Brunswick Regiment).
5. Au sujet de la liste des morts enregistrés officiellement au nom du 22e Bataillon (canadien-français) à Chérisy, nous avons compilé ces quelques statistiques à partir du « journal de guerre » (War Diary) de l'unité disponible aux Archives nationales du Canada et aux Archives du Royal 22e Régiment. *http://www.ameriquefrancaise.org/media-3716/cimetiere_quebec_annexe1.pdf*
6. Commandant du 22e Bataillon de février 1916 à août 1918, le lieutenant-colonel Thomas-Louis Tremblay avait été promu brigadier-général et avait pris officiellement le commandement de la 5e Brigade deux semaines avant la bataille de Chérisy.
7. Archives du Royal 22e Régiment, *War Diary. 22nd Bataillon. CEF*. D'après le journal de marche du 22e Bataillon, le chiffre exact des pertes pour les journées du 8 au 10 août 1918 s'élève à 234 hommes de tous grades.
8. Alan Gordon, « Lest We Forget: Two Solitudes in War and Memory », dans Norman Hillmer et Adam Chapnick (dir.), *Canadas of the Mind: The Making and Unmaking of Canadian Nationalisms of the Twentieth Century*, Montréal et Toronto, McGill-Queen's University Press, 2007, p. 162.
9. Bill Rawling, *Surviving Trench Warfare: Technology and the Canadian Corps, 1914-1918*, Toronto, Toronto University Press, 1992, p. 217.
10. Pour une analyse en profondeur des problèmes tactiques d'appui-feu au sein du Corps canadien à l'été de 1918, nous renvoyons à l'étude de Bill Rawling, *ibid.*, pp. 205-208.
11. Sur le perfectionnement du tir de contre-batterie de l'artillerie canadienne pendant la bataille de Vimy, voir Tim Cook, « The Gunners at Vimy: «We are Hammering Fritz to Pieces» » dans Geoffrey Hayes, Andrew Iarocci et Mike Bechthold, *Vimy Ridge: A Canadian Reassessment*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2007, pp. 105-124.
12. Rawling, p. 205-208.
13. Sur la citation de la Croix de Victoria attribuée au lieutenant-colonel William Hew Clark-Kennedy, voir http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/gal/vcg-gcv/bio/clark-kennedy-wh-eng.asp. Site consulté le 22 octobre 2013.
14. Tremblay, Thomas-Louis (major-général). *Journal de guerre (19151918)*, Montréal, Athéna éditions, coll. « Histoire militaire », 2006, p. 329. Texte inédit, établi et annoté par Marcelle Cinq-Mars.
15. G.W.L.Nicholson, (colonel), *Official History of the Canadian Army in the First World War. Canadian Expeditionary Force. 1914-1919*, Ottawa, Imprimeur de la Reiner, 1962, p. 432.

Photo du MDN ET2014-7144-08 du caporal Michael Bastien

Vision alternative des incitatifs à une meilleure condition physique dans les Forces armées canadiennes

par le major M.J. Draho

Le plus récent test de condition physique des Forces armées canadiennes – l'évaluation FORCE – a célébré, il y a peu de temps, sa deuxième année d'existence. Pour l'occasion, j'ai participé, à titre indépendant, à une séance de questions et réponses avec le commodore Watson, directeur général des Services de bien-être et de maintien du moral des Forces armées canadiennes. Ce dernier présentait certaines initiatives envisagées dans son organisation au cours de la prochaine année et certaines autres qui allaient être dévoilées. L'une d'elles concernait des essais de « mesures incitatives » liées à l'évaluation FORCE. Pour résumer la situation, disons que les militaires qui subissent l'évaluation seraient divisés en deux catégories : ceux qui la réussissent et ceux qui ne la réussissent pas. Le premier groupe serait divisé en cinq niveaux : la majorité, qui a simplement réussi, et le reste du groupe (les pourcentages exacts visés doivent être déterminés) selon les catégories Bronze, Argent, Or et Platine, le niveau le plus convoité (atteint seulement par les deux pour cent supérieurs). Il n'a pas été précisé si cette catégorisation s'appliquerait de la même manière à l'ensemble des militaires, ou si elle serait fondée sur d'autres critères tels que le grade. Quoi qu'il en soit, conformément au concept, les quelque militaires qui obtiendraient le niveau Platine recevraient une épinglette qu'ils pourraient porter sur leur uniforme pour prouver leurs prouesses physiques. De plus, il a été laissé à entendre que des points supplémentaires non discrétionnaires seraient attribués pour l'obtention du niveau Platine dans le cadre des comités nationaux de classement au mérite. Le nombre exact de points reste à déterminer.

Je crois que l'évaluation FORCE constitue un programme adapté aux besoins. L'évaluation vise à représenter la gamme des exigences physiques auxquelles un militaire doit s'attendre au cours de sa carrière au sein des FAC. Elle fournit un seuil mesurable de la condition physique en vue de satisfaire aux exigences liées à l'universalité du service. Pour la grande majorité des militaires, je crois que l'évaluation est perçue comme telle : la norme minimale à atteindre afin de demeurer dans les FAC. Il est probable (souhaitable) que la condition physique opérationnelle nécessaire pour occuper un poste particulier au sein des FAC dépasse cette norme dans une certaine mesure. En outre, j'estime que la plupart des militaires comprennent et acceptent cette réalité – l'évaluation FORCE ne constitue pas l'état final lié à la condition physique, mais représente plutôt un point de départ. Alors

pourquoi vouloir récompenser les performances liées à la condition physique et mettre en place des mesures incitatives dans le cadre de l'évaluation FORCE?

Pour ma part, je voudrais soulever deux préoccupations précises qui, rattachées l'une à l'autre, en forment une troisième, celle-là liée à un climat organisationnel non désirable que favoriseraient, à long terme, les mesures incitatives. La première préoccupation est liée à l'importance relative de la condition physique dont on se servirait pour déterminer les futurs leaders dans l'ensemble des FAC. Le fait d'accorder des points non discrétionnaires pour la condition physique au niveau des comités de classement au mérite réduit davantage le poids relatif du rendement et, plus important encore, des résultats liés au potentiel et des justifications, qui devraient revêtir une importance capitale au niveau de la sélection en vue du grade suivant ou d'une nomination.

Photo du MDN LE2015-0024-18 prise par le caporal-chef Mélanie Ferguson

Je ne conteste pas que les leaders doivent maintenir une bonne condition physique ou qu'ils doivent diriger à l'avant. Cependant, il n'est pas logique de considérer les militaires qui ont la meilleure condition physique comme les meilleurs leaders ou ceux qui méritent davantage une promotion, en particulier lorsque l'élément discriminatoire est une ligne arbitraire qui sépare les deux pour cent supérieurs ayant réussi l'évaluation FORCE. Quelle est la différence qualitative entre celui qui atteint le deuxième percentile dans le cadre de l'évaluation FORCE et celui qui se situe dans le troisième percentile? Je ne crois pas que l'on puisse faire valoir que la condition physique du deuxième n'est pas suffisante pour qu'il puisse remplir des fonctions de leader. Cependant, en raison des mécanismes de notation des comités, les mesures incitatives liées à la condition physique entraîneront probablement un désavantage numérique de cinq ou dix points – soit le nombre de points accordés pour l'obtention du niveau Platine multiplié par le nombre de membres du comité (habituellement cinq). En d'autres termes, avant d'évaluer le rendement ou le potentiel, un militaire qui fait partie des trois percentiles supérieurs dans le cadre de l'évaluation FORCE doit combler un écart de cinq à dix points par rapport à un militaire ayant atteint le deuxième percentile supérieur. Bien que je ne puisse pas parler pour l'ensemble des armées et des services, je souligne qu'il s'agit d'un obstacle raisonnablement important qui semble totalement arbitraire et que nous pouvons éviter.

En outre, si l'on ne demandait pas quelle est la différence entre ces militaires, mais plutôt pourquoi une telle différence existe, la réponse pourrait permettre de jeter un nouvel éclairage sur les mesures incitatives liées à la condition physique ainsi que de souligner une autre source potentielle de préoccupation. La différence entre les niveaux Or et Platine résulte peut-être du fait que le militaire ait glissé à la ligne de départ, d'infractions signalées (ou oubliées) au protocole, d'un surveillant inattentif ou simplement de la décision de subir l'évaluation même si le militaire n'est pas « dans son assiette » afin de donner l'exemple au sein d'une organisation. Aujourd'hui, l'incidence de l'ensemble de ces scénarios est sans conséquence (tant que le militaire réussisse l'évaluation). Cependant, les mesures incitatives liées à la condition physique sont lourdes de conséquences. Ainsi, quel poids devrait-on donner à la condition physique avant que ce facteur nuise aux autres critères d'évaluation et qu'il puisse devenir un élément de démotivation pour la majorité des militaires?

Photo du MDN GD2015-0110-08

Ma deuxième préoccupation concerne la motivation. L'examen des mesures incitatives liées à la condition physique du point de vue de la motivation est révélateur. À la base, la motivation peut être intrinsèque ou extrinsèque. La première consiste en la motivation interne d'agir qui, une fois acquise, demeure toujours présente. Elle est donc considérée comme durable et viable à long terme. La deuxième est un élément de motivation externe qui prend la forme d'une récompense, d'une punition, d'une mesure incitative ou d'une notation. Elle est généralement considérée comme une solution de motivation à court terme et n'est pas viable étant donné qu'elle disparait en l'absence de la récompense (ou de la punition). De plus, le fait de conserver la même récompense (ou punition) réduira le niveau de motivation au fil du temps; la motivation s'éteindra si l'on n'ajoute pas de nouveaux facteurs.

Je crois que les FAC devraient promouvoir une culture dans laquelle la condition physique est intrinsèque – la nécessité d'avoir une bonne condition physique et ses avantages sont intégrés – particulièrement chez nos leaders. La récompense offerte par les mesures incitatives est définitivement de nature extrinsèque, donc par extension, passagère. Bref, qui souhaitons-nous voir se présenter devant une unité des FAC comptant 500 militaires – qu'il s'agisse d'un navire, d'une escadre ou d'un bataillon? Une personne qui a reçu une récompense externe en raison de sa remarquable condition physique, ou une personne qui comprend de façon intrinsèque la valeur de la condition physique et qui peut gérer ses exigences parmi un certain nombre de priorités concurrentes? La condition physique est importante, et je souhaite que nos futurs leaders, des sous-officiers subalternes aux officiers supérieurs, aient intégré cette importance plutôt que d'être récompensés de leurs prouesses physiques par des points accordés aux conseils de promotion au mérite.

Les deux préoccupations susmentionnées combinées mènent à ma troisième et à ma plus grave préoccupation : le message transmis et le léger changement apporté à notre culture organisationnelle au fil du temps. Il ne s'agit pas du message intentionné et louable lié à la promotion de la condition physique, mais plutôt le message non intentionné mais puissant lié à récompenser la condition physique au-delà des autres critères importants de perfectionnement professionnel. Ce qui semble à première vue une noble initiative peut avoir la conséquence imprévue de créer un environnement propice à la promotion des personnes en quête d'attention, de celles qui veulent bien paraître et de celles pour qui le rendement est motivé par des mesures incitatives et des récompenses tangibles. Est-il excessif de suggérer que les futurs leaders puissent être prédisposés au leadership transactionnel, qui se fonde sur les récompenses et les punitions, plutôt qu'au leadership transformationnel, qui s'appuie davantage sur des valeurs partagées? Un tel changement de culture risque d'éroder notre vieille tradition liée au service désintéressé et de promouvoir le bien-être et les intérêts de l'organisation avant les siens. Malgré les intentions derrière les mesures, je ne suis pas certain que les mesures incitatives liées à la condition physique permettront de cultiver la culture adéquate, en particulier parmi les futurs leaders.

Plus précisément, je préconise la condition physique, l'évaluation de la condition physique et la consignation de données pour déterminer les tendances et cibler les éléments à améliorer. De plus, je crois que parmi tous les programmes de conditionnement physique qui ont été donnés au cours ma carrière militaire de plus de 25 ans, l'évaluation FORCE est peut-être l'une des meilleures. Cependant, je considère que les mesures incitatives liées à la condition physique entraînent des répercussions négatives qui l'emportent de loin sur les avantages perçus. Au lieu de promouvoir une culture axée sur la bonne condition physique, à long terme, ces mesures feront la promotion d'une culture axée sur la reconnaissance personnelle qui sape l'importance de l'évaluation du potentiel d'un militaire à remplir des fonctions liées au grade supérieur.

	2013	2014	2015
Levées de sac de sable	1,08	1,04	1,03
Navette avec et sans charge en alternance	3,02	2,38	2,38
Sprint de 20 mètres	0,36	0,36	0,35
Traction de sacs de sable	R (aucun temps consigné)	R 0,13	R 0,14

Il faut prendre tous les moyens nécessaires pour recueillir des données, les analyser et en tirer le meilleur parti, c'est-à-dire déterminer les tendances en matière de condition physique qui peuvent se dessiner relativement au sexe, à l'âge, à l'armée, à la branche, à la région, à l'unité ou au grade. Il faut utiliser ces données pour peaufiner ou élaborer des programmes de conditionnement physique (et non des tests) selon ces facteurs ou tout autre élément pertinent au sein des FAC afin d'améliorer la condition physique de l'ensemble des militaires. Au-delà de cela, je demeure sceptique sur le bien-fondé des mesures incitatives liées à la condition physique qui comprennent l'octroi de points au niveau des comités de classement au mérite.

À titre d'information, j'ai 47 ans et je me considère en bonne forme. Je vous fais part des résultats obtenus aux trois évaluations FORCE que j'ai subies, non pour bien paraître, mais plutôt pour apaiser ceux qui pourraient suggérer que ce point de vue découle d'une mauvaise condition physique. Je suis fier de mes résultats même si j'ignore mon classement par rapport aux autres membres des FAC en général, ou en particulier par rapport à mes contemporains dans le cadre de l'examen des comités nationaux de classement au mérite. Cependant, j'ai la certitude que mes résultats reflètent très peu ma capacité à remplir des fonctions du grade supérieur et je doute que ces résultats constituent un élément de discrimination viable par rapport à mes contemporains pour déterminer quel militaire est le plus apte à occuper un poste au grade suivant.

Je vous fais part de mon point de vue afin de susciter des discussions pour que le Conseil des forces armées puisse prendre une décision pleinement éclairée et réfléchie lorsque ce dernier examinera la mise en œuvre de cette initiative dans un avenir rapproché.

Mike Draho *s'est enrôlé dans les Forces armées canadiennes en 1989. Il a rempli des fonctions au sein du 1er et du 3e Régiments, Royal Canadian Horse Artillery, du quartier général du 1er Groupe-brigade mécanisé du Canada, de l'École du Régiment royal de l'Artillerie canadienne ainsi que du Headquarters Director Royal Artillery et de la Royal School of Artillery au Royaume-Uni. Plus récemment, il occupe le poste de major régimentaire au quartier général régimentaire du Régiment royal de l'Artillerie canadienne.*

Photo de la BFC Kingston

Image offerte par Dan Lessard

Murale de Dan Lessard peinte en l'honneur des Canadiens qui ont combattu au Vietnam.

La ligne de pensée canadienne : le cas des vétérans canadiens de la guerre du Vietnam

par Ryan Goldsworthy

Introduction

Pour le Canada, le milieu du XXe siècle a représenté une période plutôt déterminante pour la construction de l'identité du pays dans le domaine des affaires étrangères. Après la crise de Suez, en 1957, son rôle sur la scène internationale change : il cesse de participer aux conflits mondiaux à titre de pays belligérant pour principalement prendre part à des missions de maintien de la paix. À la même époque, le Canada adopte des politiques en matière de désarmement et de non-prolifération qui sont toujours en vigueur actuellement[1]. Le pays prend alors une décision très chargée de sens dans le domaine des affaires étrangères : il refuse de participer militairement à la guerre du Vietnam. Seulement une petite décennie après l'éternelle « lutte contre le communisme » menée en Corée, le Canada, alors dirigé par le premier ministre Lester B. Pearson, décide de ne pas appuyer les États-Unis et leurs exploits militaires au Vietnam. Cependant, malgré l'absence plus que délibérée de participation officielle du Canada en Asie du Sud-est et le fait que la loi interdise aux Canadiens de participer au conflit (*Loi sur l'enrôlement à l'étranger de 1937*)[2], jusqu'à 40 000 Canadiens s'enrôlent dans les forces armées des États-Unis. Ceci étant dit, aucun de ces Canadiens qui ont servi au Vietnam n'ont jamais été poursuivis pour avoir enfreint la loi[3]. En fait, la guerre du Vietnam représente un défi unique pour le Canada : le nombre de citoyens canadiens qui y ont combattu est le plus important de l'histoire du pays pour une guerre à laquelle il ne participait pas officiellement.

Quand les nombreux jeunes canadiens qui s'étaient enrôlés dans les forces armées des États-Unis sont rentrés au pays après leurs périodes de service au Vietnam, l'accueil qui leur a été réservé dans la sphère publique et dans la sphère privée n'était peut-être pas celui auquel ils s'attendaient, et certainement pas celui auquel nombre d'entre eux pensaient avoir naturellement droit[4]. Contrairement à ce qui s'était passé pour les vétérans ayant participé à des conflits par le passé, même ceux qui avaient combattu pendant la guerre civile espagnole, il n'a été organisé aucun défilé ni aucune cérémonie pour souligner le retour des vétérans de la guerre du Vietnam[5]. De plus, parmi les Canadiens ayant combattu au Vietnam, très peu ont reçu des marques de reconnaissance officielles ou ont été honorés au Canada, pas même ceux qui sont morts ou ont été tués là-bas. En fait, c'est seulement au milieu des années 1990 (après des décennies de refus et d'hostilité notoire) que la Légion royale canadienne a accordé à ces vétérans le simple droit de demander à être considérés comme des membres à part entière de cette organisation, et de participer aux défilés du Souvenir en tant qu'unité[6]. Le manque général de commémorations organisées par le Canada pour ses citoyens ayant combattu au Vietnam reste une question litigieuse et un problème récurrent pour les vétérans, leurs familles et les organisations dont ils font partie. Consultons maintenant une brève historiographie du service des Canadiens au Vietnam et penchons-nous sur les principaux aspects du manque de reconnaissance officielle à leur égard.

Brève historiographie

L'absence flagrante de littérature consacrée aux Canadiens qui ont combattu au Vietnam est peut-être le signe le plus révélateur du faible niveau de reconnaissance qui leur a été accordée et du manque de connaissances du public sur ce sujet en général. Le premier, et précurseur, ouvrage paru sur le sujet, en 1990, de Fred Gaffen, porte bien son titre : *Unknown Warriors: Canadians in the Vietnam War* (Les Canadiens pendant la guerre du Vietnam : les soldats inconnus [TRADUCTION]). L'auteur a évalué l'état

actuel des connaissances sur le sujet et réuni des douzaines de témoignages directs de vétérans canadiens de la guerre du Vietnam. Il a résumé leur situation comme suit : les vétérans de l'Armée américaine ayant participé à la guerre du Vietnam n'ont pas reçu suffisamment de reconnaissance pour leurs sacrifices, mais les vétérans canadiens du Vietnam ont été totalement oubliés[7]. Dans son ouvrage suivant, *Cross Border Warriors* (1995), l'auteur expliquait que leur situation n'a pas vraiment évolué après la parution de son premier livre (il fait remarquer que le gouvernement a refusé de leur accorder le droit de construire un monument commémoratif sur un terrain fédéral). Il y parlait à nouveau de la façon négative dont ils étaient perçus dans leur pays d'origine encore à l'époque du livre[8]. En 1996, Tracey Arial publiait un ouvrage sur un thème similaire, *I Volunteered: Canadian Vietnam Vets Remember* (Je me suis porté volontaire, souvenir de vétérans canadiens de la guerre du Vietnam [TRADUCTION]). Comme pour *Unknown Warriors*, l'auteur a réuni de nombreux témoignages directs de militaires canadiens, tentant également de remédier à l'absence flagrante d'historiographie sur le sujet, et de donner à nombre de ces vétérans l'occasion de partager leur expérience. Même si l'ouvrage de Tracey Arial est remarquable, il est plutôt évident qu'elle n'est pas impartiale, surtout lorsqu'elle conclut de façon très tranchée, et peut-être un peu exagérée, que les vétérans canadiens ont apporté une immense contribution au Canada, et qu'ils auraient pu faire beaucoup plus encore si le pays ne les avait pas ignorés et les avait soutenus[9].

Les vétérans canadiens de la guerre du Vietnam – Service, organisation, commémorations

Malgré le manque de littérature sur le sujet, cependant, une simple analyse sommaire des faits et des chiffres sur les Canadiens qui ont combattu au Vietnam suffit pour constater que leur contribution n'a pas été anodine. Les données statistiques qui sont certainement les plus surprenantes sont celles qui nous apprennent que le nombre de Canadiens ayant combattu au Vietnam (entre 30 000 et 40 000 soldats) semble plus important que le nombre de Canadiens ayant servi en Corée ou en Afghanistan, et que 125 d'entre eux ont sacrifié leur vie au Vietnam. L'ancien sénateur des États-Unis, Bob Smith, estimait que jusqu'à 400 Canadiens ont été tués pendant le conflit au Vietnam et que 4 000 Canadiens ont été blessés[10]. Nombre de combattants canadiens ont reçu des distinctions de l'Armée américaine, notamment la médaille de l'aviation Purple Heart et l'Étoile de bronze. Un Canadien en particulier, Peter C. Lemon (né à Toronto), a remporté la médaille d'honneur du Congrès, plus haute décoration des forces armées des États-Unis[11]. De la chaleur étouffante de la jungle de la province du Quảng Nam, jusqu'au vaste paysage urbain de Saigon, en passant par l'offensive du Têt et l'opération *Rolling Thunder*, des centaines de militaires nés au Canada ont servi dans le plus important conflit armé de la guerre froide. Quelles que soient les raisons pour lesquelles ils se sont enrôlés, personne ne peut douter de la bravoure et du sens du devoir dont ils ont fait preuve alors qu'ils servaient dans les Forces armées des États-Unis outre-mer.

Dans les décennies suivantes, à partir des années 1980, un certain nombre d'associations de vétérans du Vietnam ont été créées dans tout le Canada, notamment la Canadian Vietnam Veterans Association (CVVA), l'association Vietnam Veterans in Canada (VVIC), et l'Association Québécoise des Vétérans du Vietnam (CVVQ). En 1989, la CVVQ a pris l'initiative de faire construire à Melocheville, au Québec, un monument commémoratif en l'honneur des vétérans canadiens du Vietnam (le premier du genre au pays). L'ouvrage, financé par le secteur privé, porte l'inscription simple, mais tellement significative : « Dédié à tous ceux qui ont servi, ceux qui sont morts et ceux qui sont

AP/Henri Huet/photo 670615016

Des fantassins s'entassent dans un cratère de bombe rempli de boue et lèvent les yeux pour chercher à travers les hauts arbres de la jungle les tireurs d'élite du Viêt-Cong qui ont pris leur unité pour cible pendant une bataille à Phuoc Vinh, au nord-nord-est de Saigon, le 15 juin 1967.

Mikerussell à en.wikipedia (http://en.wikipedia.org)

Le Canada n'a pas appuyé la mission américaine au Vietnam, mais la ville de Windsor a autorisé la construction d'un monument commémoratif au bord de l'eau en l'honneur des Canadiens tombés alors qu'ils se battaient au sein des forces armées américaines là-bas.

portés disparus en action. »[12]. De la même façon, en 1995, le monument national commémoratif des vétérans canadiens du Vietnam a été inauguré à Windsor, en Ontario, en l'honneur de toutes les victimes de la guerre. Cependant, il a été financé par la Michigan Association of Concerned Veterans (MACV), après que le parlement canadien ait refusé de construire un mémorial national sur un terrain fédéral[13]. En mai 1994, le gouvernement de Jean Chrétien a refusé le projet de placer un monument commémoratif de la guerre du Vietnam sur un terrain fédéral au motif que le Canada n'avait pas participé officiellement au conflit, et que par conséquent, il ne pouvait pas rendre hommage aux soldats ayant servi dans une guerre non officielle. De façon plus percutante, semble-t-il, Michel Dupuy, alors ministre du Patrimoine canadien, est allé encore plus loin à la Chambre des communes en expliquant que le gouvernement ne pouvait pas autoriser la construction d'un monument commémoratif pour la guerre du Vietnam, car le gouvernement souhaitait respecter la ligne de pensée canadienne[14]. Si l'expression « ligne de pensée canadienne » peut sembler ambiguë, dans le contexte, les paroles du ministre pouvaient être interprétées comme un rappel de l'opposition du Canada à la guerre du Vietnam, et comme une réaffirmation des fortes valeurs nationales diplomatiques du pays durant les décennies de guerre froide. Enfin, il faut souligner que les vétérans du Vietnam ne sont pas mis à l'honneur au Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa, qui rend ultimement hommage à tous ceux qui sont morts ou qui pourraient mourir au service du Canada. Cependant, le monument commémoratif des vétérans du Vietnam à Washington, D.C. rend hommage à de nombreux Canadiens qui ont combattu au Vietnam.

Les vétérans canadiens de la guerre du Vietnam ont également été exclus des sept Livres du Souvenir gardés dans la tour de la Paix au Parlement à Ottawa, qui recensent et rendent hommage à tous les Canadiens (et Terre-Neuviens d'avant 1949) qui sont tombés au cours des grands conflits auxquels le Canada a participé depuis 1884. Le Septième Livre du Souvenir, intitulé « Au service du Canada » rend hommage à tous les militaires canadiens qui sont morts « en servant *notre pays* dans les forces militaires » depuis octobre 1947 (excepté durant la guerre de Corée, qui fait l'objet d'un livre à elle seule)[15]. Il n'est pas nécessaire d'être né au Canada pour voir son nom cité dans les Livres du Souvenir. Le seul critère pour y être inscrit exclut les Canadiens tombés au Vietnam, comme tous les militaires qui ont combattu au sein des forces armées des États-Unis. De même, Anciens Combattants Canada définit le jour du Souvenir au Canada comme une journée de reconnaissance et de commémoration militaire « […] pour se souvenir des hommes et des femmes qui ont servi, et qui continuent de servir notre pays en temps de guerre, de conflit et de paix ». Il rend « hommage à ceux et celles qui ont combattu au nom du Canada […] »[16]. Comme les Livres du Souvenir, le jour du Souvenir commémore avant tout le service rendu à la nation.

Non seulement les vétérans canadiens de la guerre du Vietnam ont été privés de monument commémoratif de guerre officiel, de reconnaissance dans les Livres du Souvenir, et d'un manque de représentation lors des cérémonies du jour du Souvenir (autant dans la sphère privée que publique), mais surtout, ils ont éprouvé beaucoup de difficulté à obtenir des avantages sociaux liés au service et des droits relatifs aux soins médicaux[17]. Après la guerre, le gouvernement canadien a refusé

de leur accorder des avantages sociaux en vertu de l'accord de réciprocité entre les États-Unis et le Canada qui stipulait que les Canadiens ne pouvaient obtenir aucune couverture pour les guerres auxquelles le pays n'avait pas participé[18]. En fait, il a fallu attendre 1988 (15 ans après que les États-Unis aient quitté le Vietnam) pour que l'administration Reagan adopte une loi qui étende les avantages sociaux liés au service et les droits relatifs aux soins médicaux à tout soldat, quelle que soit sa nationalité, ayant servi dans l'armée américaine. Cette nouvelle disposition semble découler des activités des groupes de pression de vétérans canadiens du Vietnam, et notamment d'un pèlerinage au monument commémoratif de Washington, D.C., en 1986[19]. Les États-Unis offrent désormais aux vétérans canadiens de la guerre du Vietnam des avantages sociaux liés au service, et le gouvernement du Canada n'est pas tenu d'offrir des avantages additionnels aux vétérans ayant combattu dans une armée étrangère.

Conclusions

À l'image de l'absence presque absolue d'honneurs officiels rendus aux vétérans canadiens de la guerre du Vietnam, l'imposante exposition Cold War du Musée canadien de la guerre, quant à elle, contient seulement une petite vitrine consacrée à la guerre du Vietnam. Elle présente uniquement un uniforme d'époque sur un mannequin et une courte inscription expliquant que 30 000 à 40 000 Canadiens pourraient avoir servi pendant le conflit. Le Musée de la guerre est toujours l'une des plus grandes institutions culturelles du Canada, mais la très faible représentation du Vietnam est probablement révélatrice du peu de connaissance générale des Canadiens envers les combattants, et le service qu'ils ont accompli.

L'auteur

Un uniforme de soldat canadien qui faisait partie des forces armées américaines au Vietnam, exposé au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.

Le cas de la guerre de Sécession ressemble beaucoup à celui de la guerre du Vietnam : des centaines de Canadiens ont servi dans l'armée confédérée ou l'armée de l'Union, même si le Canada était officiellement une partie non belligérante au conflit. Or, aucun honneur national n'est rendu, ni n'a jamais été rendu à titre officiel à ces vétérans canadiens de la guerre de Sécession. De plus, avant que les États-Unis ne participent officiellement à la Première et à la Seconde Guerre mondiale, respectivement à la fin de 1917 et en 1941, de nombreux Américains (35 000 pendant la Première Guerre mondiale, et 29 000 pendant la Seconde Guerre mondiale)[20] se sont enrôlés dans les Forces canadiennes. Le nom de ceux qui ont servi et ont perdu la vie durant ces conflits est pour toujours gravé sur les monuments commémoratifs, sur les plaques et dans les pages de notre histoire (y compris les Livres du Souvenir). Quant à la possibilité de construire un monument officiel consacré à la guerre du Vietnam sur un terrain fédéral, cela établirait certainement un précédent en matière de commémoration des conflits auxquels le pays n'a pas participé, mais pendant lesquels des hommes et des femmes nés au Canada ont combattu. La question serait alors de savoir s'il faut aussi construire un monument commémoratif pour les militaires nés au Canada qui ont combattu pendant le récent conflit en Irak (ils sont nombreux). Qu'en serait-il des conflits à l'étranger durant lesquels des Canadiens pourraient avoir combattu pour une nation autre que les États-Unis? À la lumière de ces interrogations, il semble clair qu'il ne faudrait jamais construire de monument public pour commémorer la guerre du Vietnam. En somme, si un militaire sert au sein des forces armées canadiennes, *quelle que soit sa nationalité*, il a droit à tous les honneurs et à toute la reconnaissance officielle du pays (le jour du Souvenir notamment). Le critère le plus important, c'est le service à la nation. Les vétérans canadiens de la guerre du Vietnam ont servi dans les forces armées américaines, et donc ils sont honorés par les États-Unis, et leur nom est gravé sur les monuments de ce pays. Le fait qu'ils soient des citoyens canadiens ne doit pas être pris en compte.

Si l'on devait rendre hommage et offrir des marques de reconnaissance aux vétérans canadiens de la guerre du Vietnam au Canada, cela poserait un autre problème, dont l'importance ne doit jamais être sous-estimée : le respect de la position officielle de neutralité du Canada dans la guerre du Vietnam. En tant que pays souverain, le Canada a déclaré qu'il ne participerait pas au conflit, et cette déclaration était importante et lourde de sens. Si le Canada devait rendre officiellement hommage aux vétérans d'un conflit auquel il était farouchement opposé, sa crédibilité et sa réputation en seraient durablement entachées. Une fois encore, sachant qu'il était techniquement illégal pour les Canadiens de combattre dans des forces armées étrangères lors d'un conflit auquel le Canada ne participait pas, il semble difficile d'offrir des commémorations officielles aux Canadiens qui ont fait la guerre du Vietnam.

Paula Trotter/*The Windsor Star*

Le 28 juin 2009, un cortège passe devant une foule d'environ 800 personnes venues rendre hommage aux Canadiens tombés au combat au Vietnam au monument commémoratif de Windsor construit en leur honneur.

Tout bien considéré, s'il faut rendre hommage aux vétérans canadiens de la guerre du Vietnam et les respecter pour leur service, il semble raisonnable de maintenir le statu quo pour les commémorations officielles. Les citoyens canadiens qui ont servi dans les forces armées américaines devraient être honorés officiellement aux États-Unis, tout particulièrement le jour du Souvenir, et le jour des anciens combattants. Ceux qui ont servi le Canada et ceux qui sont morts en servant le Canada seront toujours mis à l'honneur par le pays, car c'est la ligne de pensée au Canada.

Ryan Goldsworthy *est titulaire d'un diplôme de l'Université de Toronto (B.A. spécialisé) et de l'Université Queen's (M.A.). Il est spécialiste de l'histoire et de la stratégie militaires. Il a travaillé en étroite collaboration avec le Musée royal de l'Ontario et le musée régimentaire du 48th Highlanders, à Toronto.*

RMC

NOTES

1. Gouvernement du Canada, Mission Permanente du Canada auprès des Nations Unies. « Non-prolifération, contrôle des armements et désarmement », à http://www.canadainternational.gc.ca/prmny-mponu/canada_un-canada_onu/positions-orientations/peace-paix/disarmament-desarmement.aspx?lang=fra. Consulté en mars 2014.
2. Canadian Broadcasting Corporation, CBC Digital Archives. « Canadians sign up to fight with U.S. in Vietnam », à http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/vietnam-war/canadas-secret-war-vietnam/canadian-hawks-fly-south.html. Consulté en mars 2014; et Tracy Arial. *I Volunteered: Canadian Vietnam Vets Remember*, Winnipeg, Watson & Dwyer Publishing, ND, p. 24 et 25.
3. Fred Gaffen. *Unknown Warriors: Canadians in the Vietnam War*, Toronto Dundurn Press, 1990, p. 33.
4. Fred Gaffen. *Unknown Warriors*, p. 261.
5. *Ibid.*, p. 16.
6. Ron Parkes, Canadian Vietnam Veterans Association. « History of the Canadian Vietnam Veterans Association », à http://www.cvva.ca/cvva_history.html. Consulté en mars 2014; et Fred Gaffen. *Cross Border Warriors: Canadians in American Forces, Americans in Canadian Forces*, Toronto, Dundurn Press, 1995, p. 172.
7. Fred Gaffen, *Unknown Warriors*, p. 32.
8. Fred Gaffen, *Cross Border Warriors,* p. 172 et 173.
9. Tracy Arial, p. 13.
10. Richard Kolb. « We are Fighting Evil: Canadians in Afghanistan », *Veterans of Foreign Wars*, mars 2007, p. 23 et 24; et Tracy Arial, p. 10.
11. Fred Gaffen, *Unknown Warriors*, p. 182 et 183, et p. 209 à 211.
12. Tracy Arial, p. 96 à 98.
13. Clyde Farnsworth. « Canada Rebuffs Veterans of US Forces in Vietnam », dans *The New York Times,* le 19 juin 1994, à http://www.nytimes.com/1994/06/19/world/canada-rebuffs-veterans-of-us-forces-in-vietnam.html. Consulté le 6 juillet 2014.
14. *Ibid.*
15. Gouvernement du Canada, Anciens combattants Canada. « Histoire des livres – Les *Livres du Souvenir* », à http://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/memorials/books/history. Consulté en juin 2014.
16. Gouvernement du Canada, Anciens combattants Canada, « Une journée pour se souvenir – Introduction », à http://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/history/a-day-of-remembrance/r_intro. Consulté en juin 2014.
17. Canadian Broadcasting Corporation, CBC Digital Archives. « Canadian Vietnam vets fight for benefits », à http://www.cbc.ca/archives/categories/war-conflict/vietnam-war/canadas-secret-war-vietnam/vets-fight-for-benefits.html. Consulté en juin 2014.
18. Tracy Arial, p. 83.
19. *Ibid,* p. 86.
20. Richard Kolb, p. 24.

Photo du MDN TN09-2015-0282-014 du caporal Dan Strohan

Des éléments de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) des Forces armées canadiennes partent de la BFC Trenton, le 26 avril 2015, pour aider les victimes du tremblement de terre au Népal.

L'opinion publique et la défense

par Martin Shadwick

Le contexte économique difficile, le déclin des dépenses en matière de défense et l'accumulation des questions sur la viabilité financière du programme canadien actuel de défense a permis de renouveler le débat sur les mérites (ou leur contraire) de certaines caractéristiques de l'institution de la défense. Cette institution doit-elle être polyvalente et apte au combat? Apte au combat, mais spécialisée? Assumer un rôle policier? Doit-elle prendre la forme d'une institution de défense hybride, typiquement canadienne? Aujourd'hui est un moment idéal pour réfléchir aux récentes tendances de l'opinion publique et de la défense au Canada. On se penche habituellement sur ce sujet en faisant cette observation classique, qui n'en est pas moins vraie : la plupart des Canadiens aiment plutôt bien leurs forces armées, mais sont enclins, pour diverses raisons (dont beaucoup sont de grands classiques elles aussi), à préférer l'idée de dépenses parcimonieuses en matière de défense. Bref, que pensent les Canadiens de leurs forces armées aujourd'hui? Quelles priorités, sur la scène nationale et internationale, assigneraient-ils aux Forces armées canadiennes? Est-ce qu'un appui généralisé du public envers les forces armées peut prendre la forme d'un soutien envers certains rôles, certaines missions et certaines capacités, même si le coût en est élevé? Ou est-ce que cette relation manquera toujours de cohésion?

L'étude de suivi annuelle est un outil particulièrement utile du MDN. Ces dernières années, Phoenix Strategic Perspectives Inc. s'est chargé de sa réalisation pour le MDN afin d'explorer la perception qu'ont les Canadiens des Forces armées canadiennes et des questions qui s'y rattachent. L'étude de suivi de mai 2014 a produit des données fascinantes, dont certaines confirment des tendances bien établies, d'autres offrent une lecture très inspirante quant à la hiérarchie militaire au Canada, et d'autres encore présentent de possibles défis pour la planification de la défense et l'établissement des priorités. On ne s'étonnera pas du tout, par exemple, de la conclusion selon laquelle les Canadiens ont une connaissance générale « limitée » des Forces armées canadiennes, ni qu'ils ont d'abord cité les problèmes des anciens combattants et des soldats de retour au pays lorsqu'on leur a demandé ce dont ils se souvenaient au sujet des Forces armées canadiennes. Environ la moitié des personnes interrogées, soit 51 pour 100, croient que les forces armées s'occupent modérément bien, ou mieux, des soldats qui rentrent au pays, mais 38 pour 100 croient que le travail des forces armées dans ce domaine laisse à désirer. Selon l'étude de suivi, les médias traditionnels, notamment les nouvelles télévisées, constituent la source d'information sur les forces armées la plus fréquemment citée. Toutefois, il fallait s'y attendre, on remarque une hausse de popularité d'Internet à cet égard. En 2012, Internet était au quatrième rang des sources d'information, derrière les nouvelles télévisées, les journaux, et la télévision en général. En 2014, il arrive au deuxième rang, tout juste derrière les nouvelles télévisées.

Selon l'étude de suivi de 2014, les Canadiens ont encore une opinion positive des FAC. La grande majorité (89 pour 100) se fait une idée positive du personnel des FAC, et exactement trois personnes sur cinq décrivent cette impression comme *fortement* positive. Cette catégorie d'opinion croît chaque année. Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont donné lieu à une hausse de 12 pour 100 (de 34 à 46 pour 100 en 2001) et une autre hausse de 9 pour 100 a eu lieu après le déploiement des FAC à Kandahar (de 49 à 58 pour 100 en 2006). Aujourd'hui, à la fin de la mission en Afghanistan, les impressions *fortement* positives ont atteint un record. De plus, une grande majorité des répondants affirment que les militaires sont une source de fierté (83 pour 100) et croient qu'ils sont essentiels (80 pour 100). Ce sont là des chiffres frappants, mais il faut faire attention à deux choses. D'abord, cette haute opinion des Canadiens envers les forces armées ne se traduit pas nécessairement par une générosité financière, et ensuite, des imprévus peuvent renverser en un rien de temps les résultats de sondage les plus extraordinaires. Les forces armées du Canada ont joui d'une visibilité exceptionnelle et de la reconnaissance du public dans la période qui a immédiatement suivi la guerre froide, en raison de la guerre du Golfe, des demandes d'aide au pouvoir civil (soit la crise d'Oka), des opérations de l'ONU en ex-Yougoslavie et d'autres activités, avant d'être confrontées à une terrible érosion de l'estime des citoyens au lendemain de l'affaire somalienne.

Photo du MDN HS41-2015-0038-004

Le Navire canadien de Sa Majesté *Fredericton* patrouille dans la Méditerranée en tant qu'élément du 2e Groupe de la Force navale permanente de réaction de l'OTAN, pendant l'opération *Reassurance*, le 20 février 2015.

Il est particulièrement intrigant — et d'une certaine façon, peut-être inquiétant, étant donné le contexte financier et politique de la défense au Canada — de constater que les Canadiens sont divisés quant au choix de la priorité des Forces armées canadiennes : les affaires nationales ou internationales. Seuls un peu plus de deux Canadiens sur cinq (43 pour 100) considèrent que les FAC devraient d'abord se préoccuper des questions nationales, alors que deux Canadiens sur cinq exactement (40 pour 100) accordent la priorité aux questions internationales. Si l'on compare avec l'étude de 2012, les Canadiens continuent de croire que la priorité des FAC devrait être au pays plutôt qu'à l'étranger. Cette proportion augmente de façon constante; elle est passée de 33 pour 100 en 2010 à 43 pour 100 en 2014. En outre, à 43 pour 100, elle est à son plus haut point depuis la première étude de suivi en 2005, quand 36 pour 100 des Canadiens préféraient que les FAC se concentrent aux affaires nationales. L'étude révèle aussi que les résidents du Québec étaient plus susceptibles que les autres de préférer une mission axée sur les questions nationales. L'étude de suivi de 2014 ne définit pas

Photo du MDN WT2015-0052-20 du caporal True-dee McCarthy

Un soldat canadien parle avec des policiers du village d'Enriquillo (des acteurs pendant une simulation) pour tisser des liens tout en assurant la sécurité des habitants de la région pendant l'exercice *Maple Resolve*, à Wainwright, en Alberta, le 3 mai 2015.

ni ne donne d'exemples des rôles « nationaux », mais celle de 2012, beaucoup plus volumineuse et réalisée par la même firme, indiquait que le public appuyait tout particulièrement les interventions militaires lors de catastrophes naturelles au pays, et, dans une moindre mesure, la protection du territoire du Canada par la surveillance frontalière. Sur cette liste de 2012 figuraient aussi les opérations de recherche et sauvetage (que 71 pour 100 des répondants jugeaient *très* importantes), la protection contre les menaces terroristes, l'aide militaire aux organismes d'application de la loi et à d'autres ministères, la prévention de l'immigration illégale et du passage de clandestins, la prévention de la contrebande de drogue, et la surveillance de l'Arctique. Exception faite du terrorisme, cette liste rappelle beaucoup les préférences nationales qui se sont dégagées du sondage d'opinion publique commandé par le MDN au début de la période qui a suivi la guerre froide. L'importance de la division d'opinion quant à la priorité accordée aux affaires nationales et internationales ne réside pas tant dans la prépondérance de la faction favorable aux questions nationales, mais dans la forte tendance à définir les « questions nationales » en termes quasi militaires, non militaires, et policiers, essentiellement, plutôt qu'en termes militaires de « défense du Canada ».

L'étude de suivi de 2014 rapporte aussi que les Canadiens sont divisés quant à savoir si les FAC doivent assumer un rôle de maintien de la paix ou un rôle d'établissement de la paix. À peine plus de la moitié (52 pour 100) des répondants appuient un rôle international qui comprend un aspect de combat, alors que 44 pour 100 préfèrent un rôle axé sur les fonctions traditionnelles de maintien de la paix. Celles-ci sont définies comme des opérations à l'étranger qui comportent des fonctions d'observation, ou de surveillance d'un cessez-le-feu, d'une trêve entre des belligérants. *L'établissement de la paix*, en revanche, est défini comme des opérations à l'étranger qui pourraient comprendre des patrouilles de sécurité, de l'aide au développement et des combats aux côtés de troupes alliées pour établir la paix dans une région instable. L'opinion publique à cet égard est divisée depuis 2008, année du premier suivi, et avantage marginalement l'un ou l'autre des rôles chaque année. Il faut toutefois souligner que depuis 2011, une proportion légèrement accrue de Canadiens favorise l'établissement de la paix. Il se peut donc, dans une certaine mesure du moins, que ces chiffres soient la reconnaissance tardive que les opérations traditionnelles de maintien de la paix ne sont pas un secteur en croissance, et que la participation future du Canada aux opérations des Nations Unies ou à des opérations semblables correspondra à des opérations de maintien de la paix robustes (qui se rapprocheraient donc des opérations d'établissement de la paix).

L'étude de suivi rapporte également un fort appui envers la coopération internationale. Quatre-vingt-neuf pour cent des répondants conviennent de la nécessité pour le Canada et les États-Unis de coopérer dans la défense de l'Amérique du Nord. Plus des deux tiers de ce nombre se disent d'ailleurs *fortement* d'accord avec cet énoncé. Une proportion semblable (91 pour 100) indique que la présence du Canada à l'OTAN est importante pour la sécurité du pays, dont plus de la moitié (59 pour 100) se disent *fortement* d'accord avec cet énoncé. On peut présumer que les événements ultérieurs en Ukraine et en Crimée auront renforcé ces opinions.

Sur le plan financier, l'étude de suivi révèle que les Canadiens sont plus susceptibles de croire que le financement du domaine militaire canadien est insuffisant, et non trop généreux. Quarante-trois pour cent des répondants sont de cet avis, dont 18 pour 100 indiquent que

les FAC sont *considérablement* sous-financées (ils étaient 14 pour 100 en 2012). Environ un tiers des Canadiens croient que les FAC reçoivent un financement suffisant. À l'autre extrémité du spectre, 11 pour 100 disent que le financement des FAC est trop important. Cette année prend fin le déclin constant de la proportion de Canadiens qui croient que le financement des FAC est insuffisant. Après avoir atteint 82 pour 100 en 2004, cette opinion a descendu à 36 pour cent en 2012. En 2014, elle a connu une hausse de 7 points qui l'a portée à 43 pour 100. Ces données suscitent deux observations. D'abord, la baisse du taux de Canadiens selon lesquels le financement de la défense était insuffisant reflétait peut-être la supposition qu'Ottawa procédait à une mise à niveau complète et coûteuse des forces armées. Ensuite, le fait que le public « croit » que le financement des forces armées est insuffisant ne signifie pas nécessairement qu'il appuie concrètement une hausse des dépenses en matière de défense.

En résumé, l'étude de suivi de 2014 révèle que les forces armées du Canada jouissent d'une réserve impressionnante d'estime parmi la population, que les Canadiens sont divisés quant aux priorités de défense nationales et internationales, aux missions de maintien de la paix et d'établissement de la paix, et au niveau approprié du financement de la défense, que ceux qui favorisent le rôle national des forces armées s'imaginent essentiellement un rôle policier, et que la plupart des Canadiens tiennent aux relations avec l'OTAN et aux relations liées à la sécurité continentale. Certaines de ces tendances et certains de ces indicateurs auront nul doute été renforcés par des événements ultérieurs survenus au pays (les actes de terrorisme à Saint-Jean-sur-Richelieu et au Monument commémoratif de guerre du Canada) et à l'étranger (en Europe, en Iraq, en Syrie). De quelle façon ces conclusions pourraient-elles influencer les priorités de défense et la structure de la force de demain au Canada?

De nos jours, on suppose généralement, dans de nombreux milieux, que le type d'institution de défense « polyvalent et apte au combat » approuvé explicitement dans le Livre blanc du gouvernement Chrétien en 1994 (mais non réalisé) et approuvé implicitement dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord du gouvernement Harper en 2008 (réalisé en partie – certaines acquisitions prévues restent en suspens) ne pourra simplement pas être soutenu, pour des raisons politiques et financières, dans un avenir prévisible. Comme le fait observer Jeffrey Simpson du *Globe and Mail*, le cœur du problème est que le milieu militaire canadien, de même que le gouvernement, veut être capable de jouer tous les types de rôles, dans tous les types de situations (exception faite des armes nucléaires, bien sûr) avec un budget en deçà de ces ambitions.

Ainsi, on a assisté à une vague d'intérêt renouvelée pour redéfinir la nature des engagements du Canada, et pour remanier la structure de sa force, en vue de l'adapter aux milieux politique, financier et international d'aujourd'hui. Comme le souligne Bernd Horn dans une analyse judicieuse préparée pour l'Institut canadien de la défense et des affaires étrangères (CDFAI) en mars 2015, ce qu'il faut retenir, c'est que les FAC doivent maintenir un certain nombre de capacités de combat génériques afin de pouvoir accomplir les tâches requises. Or, pour conserver un niveau de préparation opérationnel optimal, les FAC devront peut-être abandonner la partie de leur héritage qui représente des coûts irrécupérables à faible rendement stratégique. Par exemple, l'existence de grandes flottes de navires — la définition de « grandes flottes » de la MRC différerait sans doute de la nôtre — et de véhicules blindés, les énormes empreintes que laissent les garnisons, etc., privilégient la quantité et la capacité générique, au détriment de l'état de préparation et de la capacité de déploiement. Horn présente des idées intrigantes sur les capacités utiles, et moins utiles, du milieu militaire canadien, mais reconnaît qu'il y a un risque d'erreur. Il reprend la mise

Photo du MDN PA2015-0050-10 prise par le sergent Jean-François Lauzé

Un hélicoptère CH146 *Griffon* du 438e Escadron tactique d'hélicoptères tire des fusées éclairantes pendant le cours d'aviation tactique de niveau élémentaire mené avec des hélicoptères CH147F *Chinook* du 450e Escadron tactique d'hélicoptères, le 31 mars 2015, à la Garnison Petawawa, en Ontario.

Photo du MDN GD2015-0085-15

Un technicien en systèmes aéronautiques s'apprête à enlever une hélice d'un CP140 *Aurora* pour la réparer pendant l'opération *Impact*, le 21 février 2015.

Photo du MDN HS41-2015-0068-092

Un membre d'équipage du Navire canadien de Sa Majesté *Fredericton* tire avec une mitraillette C9 pendant qu'une équipe recharge une mitrailleuse de calibre 0,50 au cours de l'attaque simulée d'une petite embarcation pendant l'exercice *Joint Warrior* durant leur déploiement dans le cadre de l'opération *Reassurance*, le 19 avril 2015.

en garde que fait Sir Michael Howard en 2010 : « Aussi clairvoyants puissions-nous être, il nous est impossible d'anticiper avec précision le caractère des conflits futurs. L'essentiel est de ne pas être trop loin de la réalité, car il devient alors impossible de s'adapter une fois ce caractère révélé. » Très juste, mais plus facile à dire qu'à faire.

Est-ce que l'impressionnant soutien généralisé envers les forces armées, évident dans l'étude de suivi, peut prendre la forme d'un appui significatif de la population envers certains rôles, certaines missions et certaines capacités, y compris ceux nécessitant des dépenses d'immobilisation et de soutien considérables? Pas en soi, non. L'appui solide et général de la population conserve son rôle précieux, sinon décisif, dans l'établissement d'une politique de défense canadienne, d'une structure de force et d'un budget de défense crédibles, mais il faudra bien d'autres efforts pour transformer cette réserve d'estime en un appui plus spécialisé et prolongé envers certains choix et certaines priorités de la politique de défense. Le gouvernement, le milieu militaire et d'autres intervenants devront notamment fournir des justifications claires, pertinentes et convaincantes se rapportant à une politique de défense et une institution de défense réaliste. Les arguments génériques « aux fins de garanties » ou « au cas où » visant à maintenir une institution crédible ne suffiront pas à eux seuls. Les pragmatiques Canadiens voudront aussi être assurés que la politique de défense de demain et la structure de force qui s'y rattache — qu'elle soit polyvalente et apte au combat, polyvalente et légèrement apte au combat, spécialisée ou spécialisée et apte au combat, ou policière avec du caractère — représenteront une utilisation optimale des ressources, assureront une saine gestion, et éviteront le superflu. Soulignons aussi que l'impressionnant soutien de la population rapporté dans l'étude de suivi disparaîtrait en un battement de cil si l'abandon d'une partie de l'héritage dégénérait en des guerres intestines amères entre les services (et la communauté des FOS).

Il est aussi évident que l'élimination ou la réduction de la réserve déjà presque épuisée des rôles quasi militaire, non militaire et policier du MDN, du point de vue de l'opinion publique — et, bien sûr, d'un point de vue opérationnel et autre qui n'a rien à voir avec l'opinion publique — manquerait de vision et serait contreproductive. Un appui solide du public dans ce domaine porte aussi à croire qu'il serait prudent d'entreprendre un examen rigoureux et global des synergies, ou des synergies possibles, entre les rôles militaire, quasi militaire et non militaire des forces armées du Canada. De même, si on les regarde du point de vue de l'appui du public envers la défense, il serait prudent de mener des opérations de maintien de la paix et d'établissement de la paix. L'accroissement récent de la contribution du Canada à la FMO pourrait être un présage utile à cet égard, mais il est malheureux que, pour des raisons de sécurité, très peu de civils canadiens soient au courant de cette augmentation.

Martin Shadwick *a enseigné la politique de défense canadienne à l'Université York de Toronto pendant bon nombre d'années. Il a déjà été éditeur à la* Revue canadienne de défense *et il est actuellement le commentateur attitré en matière de défense à la* Revue militaire canadienne.

Photo du MDN IS09-2015-0030-022 prise par le caporal Kevin McMillan

Une équipe de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements légers (RSMUL) des Forces armées canadiennes travaille avec des membres du service d'incendie de Burnaby et des habitants du village de Lamosengu, à 70 kilomètres au nord-est de Katmandou, au Népal, le 1er mai 2015.

Trois hourras pour la pensée stratégique (ou deux hourras et un applaudissement étouffé)

Critique de Bob Martyn

The Direction of War: Contemporary Strategy in Historical Perspective

par Hew Strachan

Cambridge, Cambridge University Press, 2013

322 pages, 25,66 $ (couverture souple)

War from the Ground Up: Twenty-First Century Combat as Politics

par Emile Simpson

Oxford, Oxford University Press, 2013

285 pages, 34,15 $ (couverture rigide)

Strategy: A History

par Lawrence Freedman

Oxford, Oxford University Press, 2013

751 pages, 23,79 $ (couverture rigide)

Plusieurs amis aux idées similaires – militaires, universitaires, fonctionnaires – se plaignent fréquemment de la qualité médiocre de la pensée stratégique qui informe nos mondes. Le seul énoncé exhaustif de politique étrangère remonte à 2005, avec le complaisant « Fierté et influence : notre rôle dans le monde », tandis qu'au militaire, on n'a pas eu de livre blanc officiel sur la défense depuis 1994. La *Stratégie de défense Le Canada d'abord*, discrètement tabletté avant que l'encre soit sèche, s'apparentait davantage à une liste d'épicerie irréaliste qu'à une directive stratégique. En l'absence de lignes directrices, nous nous contentons d'appliquer ce qu'on appelle en anglais un « hashtag activism » ou activisme Twitter, allant d'une « crise » à une autre sans réfléchir à leur pertinence stratégique pour le Canada et les intérêts nationaux.

Comme pour contrer notre abattement collectif, trois ouvrages de valeur sur la stratégie ont été publiés successivement : *The Direction of War: Contemporary Strategy in Historical Perspective*, par Hew Strachan, *War from the Ground Up: Twenty-first Century Combat as Politics*, par Emile Simpson, et *Strategy: A History*, par Lawrence Freedman.

Sir Hew Strachan, un historien militaire écossais, est professeur Chichele d'histoire de la guerre au All Souls College, à Oxford. Avec *The Direction of War*, il nous livre un ouvrage éminemment agréable à lire sur la façon dont la stratégie devrait guider l'action. Clausewitzien impénitent, Strachan rassemble une vaste collection d'exemples historiques pour à la fois expliquer le concept de stratégie et dénoncer la façon dont on l'a embrouillé en le confondant avec les politiques. Ses arguments les mieux articulés sont a) l'élévation de la contre-insurrection, une méthode opérationnelle, au rang de vision stratégique, et b) l'expression « guerre contre le terrorisme » (GWOT), empreinte d'ignorance stratégique, qui est en fait un énoncé de politique présenté sans cesse comme une stratégie. L'auteur ne le dit pas mot pour mot, mais le terrorisme est une tactique; il est aussi insensé de déclarer la guerre au terrorisme que de dire que la Deuxième Guerre mondiale était une guerre contre la tactique de guerre-éclair.

Durant une bonne partie de son essai, Strachan élabore son point de vue sur les relations civilo-militaires. Pour le lecteur, il est difficile de dire celui qu'il aime le moins entre Samuel Huntington et Colin Powell. L'auteur critique sévèrement Huntington, notamment pour son ouvrage *The Soldier and the State*, où il fait une lecture délibérément sélective de l'Histoire en déformant les propos de Clausewitz afin de donner au militaire un rôle de subordination muette face au contrôle civil, effaçant tout avis militaire professionnel aux échelons supérieurs. Strachan considère ce désaveu d'une fusion nécessaire et itérative entre l'avis militaire professionnel et la direction politique comme un facteur clé de l'absence d'une victoire claire en Iraq et en Afghanistan.

Inspiré par le modèle d'Huntington, Powell est critiqué pour avoir prôné une démarcation claire entre la stratégie et la politique de façon à ce que les deux domaines demeurent distincts. Parmi les exemples, il mentionne l'ambassadeur des É.-U. en Iraq, Paul Bremer, affirmant que son travail concerne la politique, alors que le travail du General Ricardo Sanchez concerne la guerre. La stratégie est l'endroit où ces deux domaines se chevauchent. Si on exige qu'ils demeurent distincts, on ignore le fait que si la stratégie est formulée à partir de la politique, une bonne stratégie doit aussi influencer les politiques d'un gouvernement. Puisque les politiques changent inévitablement au fil des événements, les personnes qui modifient les politiques doivent être au courant des réalités environnementales. Dans la conduite de la guerre, c'est le soldat qui possède la plus grande partie des connaissances pertinentes.

Ceux qui connaissent Strachan et son œuvre auront ici une nette impression de déjà-vu. Le livre est fondé surtout sur des travaux déjà publiés, particulièrement dans *Survival*, la revue phare de l'International Institute for Strategic Studies. Bien qu'il ait revisité et modifié ces articles, on a quand même l'impression que le livre est fait de pièces recollées, car les chapitres découlent souvent d'un événement antérieur comme la démission du General Stanley McChrystal, en 2010. Il est inévitable pour des auteurs universitaires prolifiques de reprendre certains concepts d'un article à un autre. Dans ce cas présent, il en résulte quelques répétitions dans les différents chapitres. Néanmoins, il s'agit d'un livre très instructif soutenu par une solide compréhension théorique des théoriciens classiques et des exemples historiques pertinents.

Emile Simpson est un disciple de Hew Strachan, comme en font foi les fondations intellectuelles de *War from the Ground Up*, de toute évidence inspirées de Strachan. En plus de la grande variété d'événements historiques qui illustrent le propos, la pertinence contemporaine du livre est renforcée par l'expérience de Simpson en tant qu'officier au sein des Royal Gurkha Rifles. Son service régimentaire comprend trois périodes de service en Afghanistan, où il a vécu la guerre du point de vue d'un commandement de peloton d'infanterie, d'officier du renseignement d'un bataillon et de conseiller du commandant au quartier général de la FIAS. À sa retraite de l'armée, il s'est tourné

vers le monde universitaire. Il est doctorant au King's College de Londres et chercheur attaché à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard.

Au risque de manquer de modération dans mes éloges, je dois dire qu'aussitôt avoir terminé le livre, je l'ai lu une deuxième fois. Simpson a produit un ouvrage superbement écrit qui présente un équilibre judicieux de théorie stratégique, d'Histoire et de guerre contemporaine ou, comme il l'a défini, une interprétation de Clausewitz à l'époque moderne. L'auteur réussit très bien à mixer et à réinterpréter les théories de notre Prussien favori du XIXe siècle en fonction de la réalité des auditoires stratégiques mondiaux qui surveillent nos conflits.

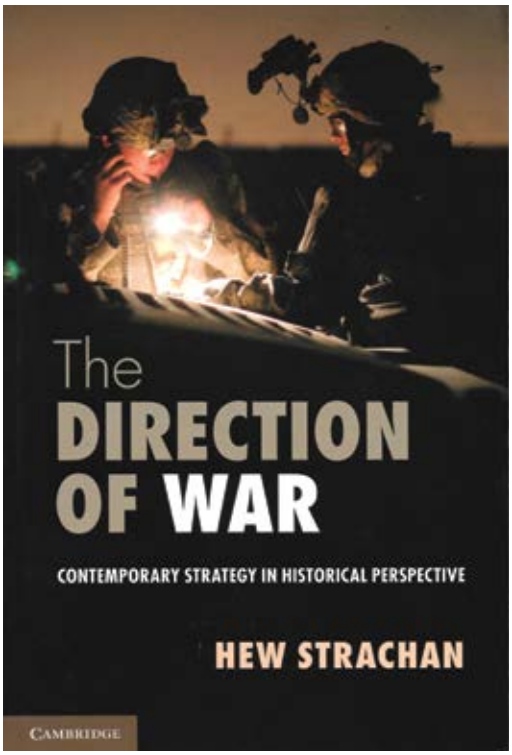

Simpson aborde et développe plus en profondeur plusieurs enjeux abordés par Strachan, tel le caractère inatteignable, dans le modèle d'Huntington qui met en scène un corps d'officier intellectuellement robotiques, de l'impératif politique nuancé d'une guerre complexe, aussi bas qu'au niveau tactique. Le livre de Strachan cite la dissertation de doctorat du General Petraeus, selon qui même si la plupart des officiers militaires aiment répéter le dicton de Clausewitz selon lequel « la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens », nombreux sont ceux qui ne semblent pas accepter toutes les implications de cette logique. Simpson utilise cette hypothèse comme son point de départ, poussant la logique plus loin en fournissant des impressions parfois excellentes sur Clausewitz. Par exemple, il développe dans un passage la populaire idée de trinité gouvernement-peuple-armée en décrivant le gouvernement comme la source des politiques – les raisons de faire la guerre. Le peuple est l'aspect émotif, passionné de la guerre – souvent par la haine, mais aussi par son influence modératrice. L'armée représente la guerre elle-même – la force et l'horreur, mais aussi le jeu des probabilités et du hasard. L'idée importante pour notre compréhension est que la stratégie apporte l'équilibre entre ces trois aspects. Elle n'est pas qu'un simple objet suspendu entre trois aimants, elle joue un rôle crucial de maintien de l'agilité pour garder les actions liées aux buts politiques tout en tenant compte de la passion humaine, sans toutefois laisser la guerre aller au-delà de l'utilité politique.

La plus grande force du livre est cependant l'explication par l'auteur des discours stratégiques, auxquels il apporte une clarté pratique. Faisant d'abord le constat simpliste comme quoi le discours stratégique est la stratégie exprimée sous forme narrative, il souligne l'importance de la présence constante des médias sociaux dans le contexte des conflits contemporains. Ainsi, la destruction

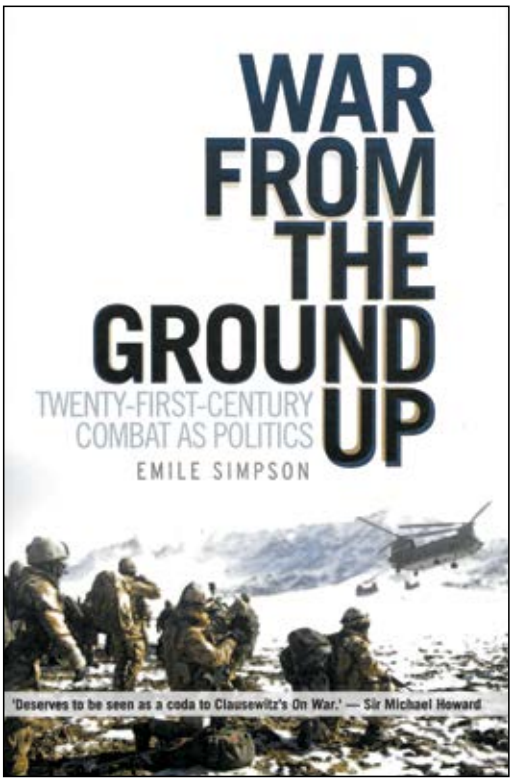

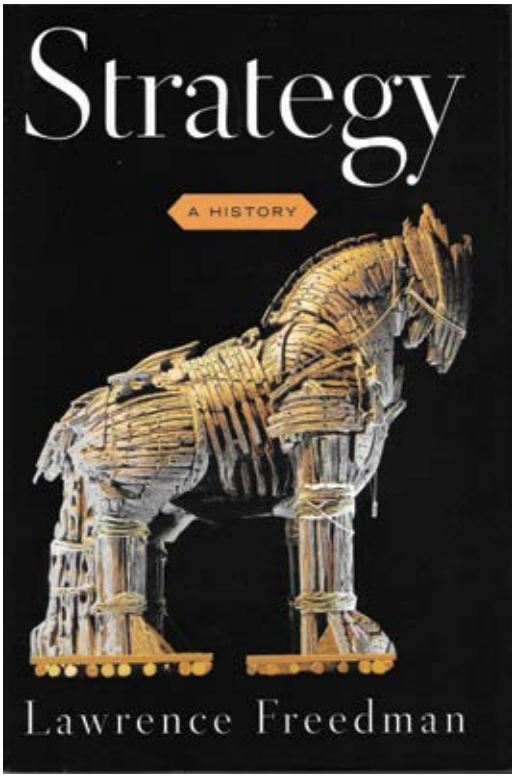

physique importe moins que le résultat d'une guerre, parce que le résultat est de plus en plus défini par un auditoire varié qui n'est pas directement touché par les combats. Simpson déplore ensuite que les discours unificateurs et efficaces qui sont vivants dans l'esprit de leurs protagonistes soient moins courants que certains tomes distants et volumineux que peu de personnes ont lus et dont encore moins de personnes ont été inspirées. Pour contrer ces discours si inefficaces, l'auteur se tourne vers la rhétorique d'Aristote et le rôle joué par trois moyens de persuasion : le logos, ou le recours à l'argumentaire rationnel; le pathos, ou le recours aux émotions; enfin, l'éthos, ou la position morale. Ainsi, tandis que la plupart des discours sont fortement empreints du logos, les décideurs politiques – et stratégiques – s'appuient de plus en plus sur le pathos et l'éthos. C'est que chaque moyen de persuasion a un poids variable au sein d'auditoires de plus en plus variés. Simpson consacre plusieurs chapitres très utiles au dialogue stratégique et aux discours stratégiques, rendant éminemment justice au sujet, comme il le fait avec les autres sujets qu'il aborde.

C'est en débutant ainsi, avec des explications simples qui aideront le novice, puis en creusant les détails plus nuancés à l'intention du pratiquant expérimenté, que l'auteur est parvenu à nous livrer un excellent ouvrage. Je ne peux m'empêcher de reprendre la recommandation de Sir Michael Howard, fondateur du département des études de la guerre au King's College de Londres, comme quoi le livre devrait être une lecture obligatoire à tous les niveaux du militaire. J'irai plus loin en recommandant vivement sa lecture à quiconque au sein du gouvernement participe aux activités de pensée stratégique ou de déploiement, voire quiconque s'intéresse au nexus des politiques, de la stratégie et du militaire.

Le troisième livre publié récemment est *Strategy: A History*, par Lawrence Freedman. Sir Lawrence est vice-directeur du Kings College de Londres et le doyen des études stratégiques en Grande-Bretagne, ainsi qu'un auteur prolifique et un ex-conseiller du premier ministre britannique Tony Blair. Ce livre d'une grande portée pourrait bien être le point culminant de son œuvre sur le sujet. Faisant plus de 750 pages si on inclut les citations et l'index, il peut paraître intimidant pour certains.

En vérité, il est le plus facile à lire des trois ouvrages présentés. L'auteur aborde une foule de sujets, mais souvent en surface, consacrant souvent aux personnages mentionnés à peine plus d'un paragraphe chacun. En ce sens, il s'agit davantage d'un recensement encyclopédique de personnes et d'endroits plutôt que d'un récit historique, ce qui est légèrement incongru, vu la prémisse de Freedman comme quoi la stratégie est une affaire de discours – ou de récit.

Cet ouvrage volumineux traite de tout, des impératifs territoriaux des chimpanzés, qui relèveraient en fait de l'intelligence stratégique, jusqu'au marketing des affaires. Environ un tiers du livre est consacré à ce qu'on considère habituellement comme la stratégie militaire. Le reste est généralement divisé entre les théoriciens politiques et des entreprises contemporaines, en grande majorité américaines. Ce vaste éventail de sujets facilité par une définition voulant que la stratégie soit l'art de créer le pouvoir.

La portion militaire du livre, intitulée « Strategies of Force », est bien faite, surtout parce que c'est ce à quoi Freedman a consacré la majeure partie de son parcours universitaire. Dans les parties suivantes intitulées « Strategy from Below » et « Strategy from Above », où il s'intéresse respectivement aux théoriciens politiques comme Karl Marx et à la gestion des affaires, l'auteur commence à déraper. Cependant, peut-être parce que ces chapitres tardifs explorent un territoire peu familier, ils piquent la curiosité, malgré quelques irritants.

Un problème clé du livre réside dans l'inclusion d'une si grande quantité de matière. Le résultat est que chaque section se limite généralement à une série de brefs aperçus qui se terminent par des conclusions qui, trop souvent, ne répondent pas aux attentes créées par les arguments présentés. L'absence d'une analyse pesée des stratégies ayant le mieux fonctionné en fonction des différentes circonstances est une lacune frustrante tout au long du livre, quoique tolérable dans la section militaire, où j'étais en mesure de combler moi-même les écarts. Dans les chapitres sur le monde des affaires, cette lacune s'est avérée exaspérante.

La plus grande force du livre, au-delà de la vision élargie de la stratégie qui est présentée au lecteur, est sa nature encyclopédique. Comme il s'agit d'un abrégé sur divers penseurs, stratégistes ou pas, c'est un excellent point de départ pour des recherches plus poussées. Pour le meilleur et pour le pire, on a presque l'impression de consulter Wikipédia.

Les trois livres présentés constituent des ajouts valables pour encourager et encadrer les discussions sur la pensée stratégique. Le thème central des ouvrages de Strachan et de Simpson est la dérive actuelle de la stratégie dans la plupart des pays occidentaux. Strachan affirme que cette dérive est due surtout à notre incapacité à élaborer une marche à suivre raisonnable pour l'avenir, parce que nous sommes incapables de tirer les leçons des événements passés. Au contraire, Simpson semble dire que le problème est moins notre ignorance historique que notre incompréhension des théories qui sous-tendent la stratégie. Freedman, quant à lui, vient brouiller les cartes encore davantage, parce qu'il inclut à peu près tout dans le domaine de la stratégie.

Pour favoriser l'éclosion de futurs penseurs stratégiques, je recommande la lecture de *War from the Ground Up*, de Simpson, au plus vaste auditoire possible. Je recommande *Direction of War*, de Strachan, particulièrement aux membres des communautés militaire et politique qui ont un intérêt marqué pour la pensée stratégique. Quant à *Strategy*, de Freedman, il constitue un bon ouvrage de référence pour des étudiants de premier cycle en sciences politiques, surtout le rassemblement d'un grand nombre de faits disparates.

Le major Bob Martyn, CD, Ph. D., *est un officier d'infanterie de la Réserve. Il a été en déploiement durant un an dans le cadre de missions de la Roto 1 de l'ONU en Bosnie et au Kosovo et a vécu une affectation de dix mois en Afghanistan. À titre d'universitaire civil, le major Martyn enseigne au CMR et est associé à l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans et au Centre for International and Defence Policy, tous deux situés à l'Université Queen's, à Kingston.*

The War that Ended Peace: The Road to 1914

par Margaret MacMillan

Toronto: Penguin, 2013

739 pages, 24 $ (couverture souple)

ISBN 978-0-8129-8066-0

Critique de John Keess

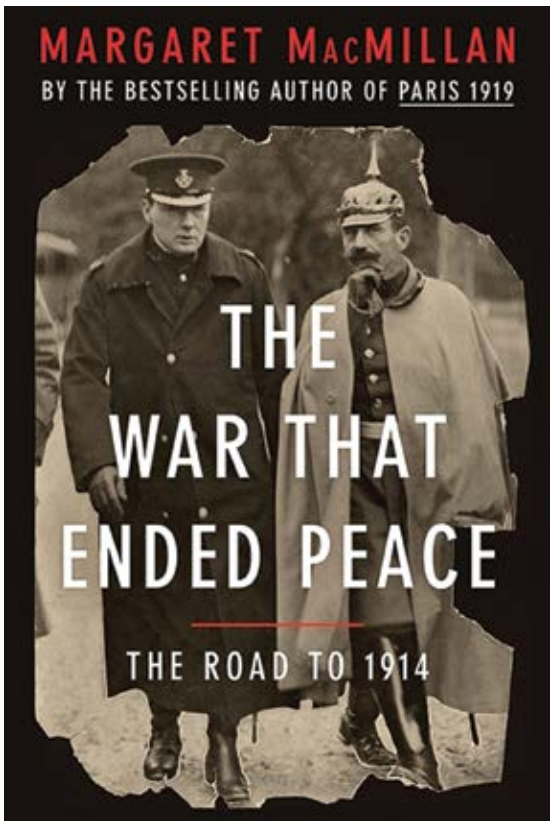

Dans le successeur spirituel de son succès de 2003, *Paris 1919, The War that Ended Peace*, Margaret MacMillan décrit les personnages, les événements et les forces qui ont mené au déclenchement de la Première Guerre mondiale en août 1914. Dans un style fluide et facile à lire, MacMillan retrace la montée des tensions internationales à l'origine du conflit en suivant un certain nombre d'acteurs clés, comme le kaiser Wilhelm II d'Allemagne, Edward Grey, le ministre britannique des Affaires étrangères et Jean Jaurès, le chef du parti socialiste français, dans un exposé général des développements sociaux, économiques, politiques et technologiques du début du XXe siècle. Bien que son ouvrage soit principalement descriptif, l'auteure indique très tôt qu'elle fait porter le blâme du conflit à l'Allemagne, à l'État Autriche-Hongrie et à la Russie. Elle est surtout intéressée par la manière dont la matière inflammable s'est accumulée plutôt que par l'identité du responsable du déclenchement de l'incendie.

MacMillan commence par un aperçu général de l'Europe en 1900, d'abord avec une description de l'Exposition universelle de Paris du tournant du siècle. Que voici un point de départ surprenant, mais approprié. Elle présente les expositions nationales rivales en parallèle aux thèmes génériques de l'optimisme, de la confiance et du positivisme qui les guidaient. Par ailleurs, la nature paisible et progressive des rivalités exposées à Paris fournit une toile de fond intéressante pour la levée des tensions des dix années subséquentes. Elle consacre ensuite les trois chapitres suivants à la description des politiques complexes, indissociables et évolutives de deux grandes puissances mondiales : une Grande-Bretagne ascendante et une Allemagne montante. Avec peut-être une touche d'anglocentrisme, MacMillan choisit de décrire ces puissances dans chacune leur chapitre, alors que la France, la Russie et l'État Autriche-Hongrie sont traités dans les chapitres subséquents, généralement dans le cadre d'une description des grandes alliances émergentes.

Alors que le récit se précise quant au thème et aux détails, MacMillan utilise des portraits biographiques pour former l'essence de sa description des situations. La course à l'armement naval entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, par exemple, est mise en contexte par une analyse détaillée des chefs mécaniciens de la marine océanique de l'Allemagne, le kaiser Wilhelm II et l'amiral Tirpitz. L'alliance de plus en plus forte entre la France et les États-Unis est décrite partiellement lorsque l'auteure se penche sur les politiques et les priorités de Théophile Delcassé, ministre français des Affaires étrangères, qui a été le principal instigateur de l'*entente cordiale* entre ces deux pays. Le fameux plan Schlieffen est introduit par un portrait biographique de Schlieffen, suivi d'une analyse approfondie de l'homme qui a mis en œuvre le plan modifié en 1914, von Moltke le jeune.

Bien que l'approche axée sur les biographies compte certaines lacunes, elle rend la lecture fascinante au fur et à mesure que le livre offre des descriptions plus spécifiques des événements, nommément, les crises du Maroc de 1905-1906 et de 1911, et la première et la deuxième guerres des Balkans. En introduisant certains acteurs clés et le contexte dans lequel ils ont évolué, MacMillan rend les événements complexes plus représentatifs et l'histoire plus engageante que ne le serait une simple chronologie des événements. Ceci dit, elle va parfois un peu trop loin en tentant de comprendre le lecteur moderne et de conserver son intérêt : elle établit des parallèles entre les événements historiques et récents, elle suggère souvent des comparaisons qui ne sont pas vraiment parallèles ni justifiées. Par exemple, elle indique que la bellicosité de Wilhelm II est reliée à son désir de se distinguer de son père relativement passif. Elle relie par la suite cette affirmation à la décision de George W. Bush d'envahir l'Irak en 2003, en partant du principe qu'il avait déclenché sa propre guerre parce qu'il méprisait l'incapacité de son père à achever la tâche dans la guerre du Golfe de 1991. Outre ces deux présomptions difficiles à vérifier, les exemples « tendancieux » causent davantage de problèmes qu'ils n'en résolvent par l'explication au lecteur moderne des subtilités sous-jacentes aux politiques des puissances européennes du début du XXe siècle.

Dans l'ensemble, le livre est un récit détaillé et facile à lire de la montée des événements vers la Grande Guerre. MacMillan offre un récit représentatif et intéressant, axé sur les décisions humaines. Elle tient fermement à sa thèse selon laquelle le conflit n'était pas inévitable, mais qu'il a été provoqué par des actions d'acteurs distincts et autonomes qui ont précipité la crise ou n'ont pas réussi à stopper les événements qui dépassaient les actions humaines. Bien qu'il s'agisse ici d'un compte rendu rafraîchissant par rapport aux méthodes historiographiques actuelles qui cherchent à attribuer le déclenchement du conflit à des forces impossibles à gérer, l'humanité même des personnages et les efforts de MacMillan à les rendre représentatifs mènent à des parallèles théoriques douteux. Il s'agit par contre d'une excellente introduction à une littérature abondante et sans cesse croissante traitant du déclenchement de la Première Guerre mondiale, mais la lecture peut être très plaisante pour le lecteur qui connaît bien le sujet.

Le capitaine John Keess *obtient son baccalauréat ès arts en études militaires et stratégiques du Collège militaire royal (CMR) du Canada en 2009, et sa maîtrise en histoire de l'Université du Nouveau-Brunswick en 2011. Il est actuellement affecté auprès du 3e Bataillon du Royal Canadian Regiment, et il habite à Petawawa, en Ontario.*

Au *Non* de la Patrie : les relations franco-québécoises pendant la Grande Guerre (1914-1919)

par Carl Pépin

Montréal : Fondation littéraire Fleur de Lys, 2013

434 pages, 29,95 $

ISBN : 978-2-89612-452-7.

Critique de Michael Boire

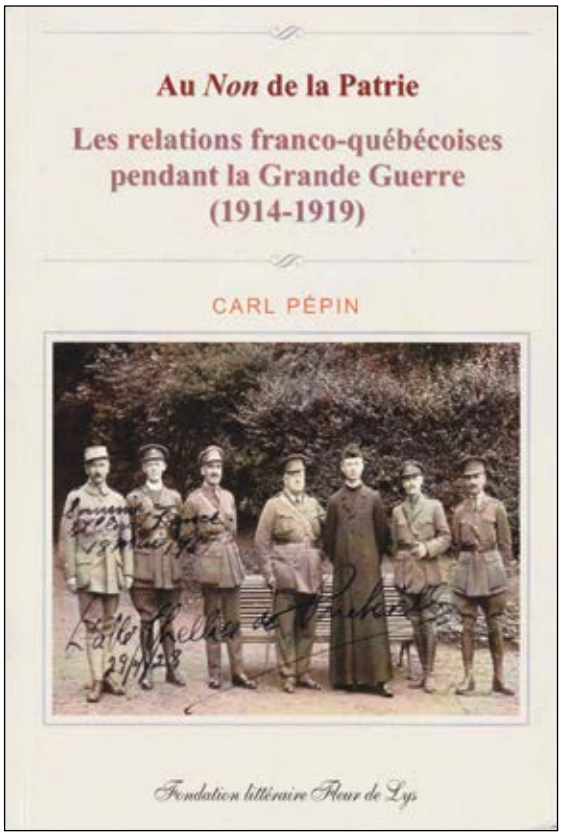

Carl Pépin est un auteur aux multiples talents. En effet, sur sa page Web, il se dit conservateur de musée, guide sur les champs de bataille, conférencier, commentateur à la radio et à la télévision, auteur, chercheur, historien militaire et professeur tour à tour à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et au Collège militaire royal de Saint-Jean. Dans ce premier livre officiel, Pépin a su mettre à profit cette expérience étonnamment diversifiée pour transformer sa thèse de doctorat accueillie favorablement en une remarquable monographie. Il a mené à bien cette tâche impressionnante, car ce livre réussit à la fois à informer et à divertir.

Le titre à lui seul exprime haut et fort la thèse qu'il défend. Ce jeu de mots subtil rappelle que les Québécois ont dit « non à la mère patrie » (la France) et il recèle un autre non, le « non » au Canada. Ce refus du Québec est la réponse à une campagne prolongée, mais inconstante, lancée par le gouvernement français pour inciter les Québécois à participer à l'effort de guerre. Gravement affaiblis par les pertes incommensurables subies pendant les premières années du conflit, les Français avaient compris que leur salut dépendait de la mobilisation complète de toutes les forces économiques et militaires de leurs alliés.

L'interprétation de Pépin repose sur une évaluation exhaustive et équilibrée d'un grand nombre de sources primaires. En fait, c'est là le principal atout du livre. L'intention de l'auteur est claire : combler une lacune substantielle dans les registres historiques du Québec. Pour ce faire, Pépin a rédigé six chapitres interreliés qui explorent les aspects commerciaux, politiques, sociaux, culturels et militaires des relations entre la France et le Québec durant la Grande Guerre. Outre une analyse rigoureusement méthodique qui suscite un grand nombre de nouvelles réflexions, Pépin tire quatre conclusions importantes qui contribuent à l'avancement de l'historiographie.

Premièrement, de 1870 à 1914, les Québécois acceptent graduellement la défaite des Français lors de la guerre franco-prussienne et la fondation de la IIIe République. L'importance d'un État laïque pour les Français est mal vue dans le Québec du début du siècle dont la population est principalement rurale, indéniablement de droite et entièrement dominée par la hiérarchie de l'Église catholique.

Deuxièmement, au tournant du XIXe siècle, les relations diplomatiques entre la France et le Québec sont tout juste rudimentaires. Cependant, les deux pays prennent part à de nombreux échanges culturels en organisant des conférences, des rencontres et des activités populaires. Ces échanges favorisent le renforcement des liens issus de la langue et de l'ascendance communes. Lorsque la guerre éclate en Europe, les Québécois ont l'impression, surtout les intellectuels, que ce conflit pourrait être une occasion d'améliorer les relations avec la mère patrie. D'où leur soutien, du moins initial, aux efforts de guerre du gouvernement du Québec. Effectivement, on s'apitoie grandement sur le triste sort des Français aux mains des Allemands. Lorsque les Français qui habitent au Québec retournent précipitamment en France pour s'enrôler à la fin de l'été 1914, un certain nombre de leurs cousins canadiens-français les accompagnent.

Troisièmement, les commerçants québécois (et canadiens) comprennent que la Grande Guerre est une occasion d'affaires exceptionnelle. De modeste avant la guerre, le commerce entre la France et le Québec (et le Canada) devient considérable, se chiffrant en centaines de millions de dollars au moment de l'Armistice en 1918. Il n'est guère surprenant qu'à mesure que le conflit s'éternise, le consensus des deux côtés de l'Atlantique favorise le renforcement à venir de ces liens commerciaux fragiles après la guerre. Malheureusement, ces souhaits sont restés lettre morte. Pendant la guerre, les relations entre le Québec, la France et le Canada sont fragilisées par les tensions et l'incompréhension attribuables en grande partie à un manque de communication et de coopération dans l'adjudication des lucratifs contrats de munitions au Québec et au Canada.

Quatrièmement, si la présence du 22e Bataillon (qui prendrait plus tard le nom de R22eR) et de l'hôpital militaire de campagne de l'Université Laval avait laissé croire aux Français que le Québec pourrait en venir à augmenter sa participation, la crise de la conscription anéantit définitivement cet espoir.

Ce livre, qui est le résultat de recherches approfondies, qui est bien structuré et dont l'auteur fait preuve d'un sens de l'évaluation critique, représente une contribution remarquable à notre compréhension des relations mutuelles complexes entre le Québec et la France durant la Première Guerre mondiale.

Le major (retraité) Michael Boire *est conseiller pédagogique auprès des stagiaires du Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones au Collège militaire royal du Canada à Kingston.*

Photo du MDN DA50-2015-0001-226 prise par le caporal-chef Cynthia Wilkinson

Un entrepreneur local employé par l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe du Canada enlève les débris dans le village de Sankhu, au Népal au cours de l'opération *Renaissance*, le 25 mai 2015.

Photo du MDN DA50-2015-0001-082 prise par le caporal-chef Cynthia Wilkinson

Le capitaine Jonathan Bishop, médecin au sein de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces armées canadiennes, soigne un enfant dans le village de Balephi, dans le district de Sindhupalchok, au Népal, au cours de l'opération *Renaissance*, le 10 mai 2015.